

LE
CANADA-FRANÇAIS

REVUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'UN

COMITÉ DE PROFESSEURS

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES ET LETTRES.

VOLUME TROISIÈME

5^{ème} LIVRAISON — SEPTEMBRE 1890.

QUEBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1890

Bien que tous les articles insérés dans LE CANADA-FRANÇAIS soient examinés par le Comité de Révision, il est néanmoins entendu que chaque auteur garde la responsabilité de ses opinions.

SOMMAIRE

Pages.

489. — DIX ANS AU CANADA : De 1849 à 1859 (suite)..	A. GÉRIN-LAJOIE.
500. — PAYSAGE DE VERACRUE. — Poésie	AUGUSTE GÉNIN.
503. — AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES. — <i>McGane</i> Délicieuse (Traduction)	GEO. W. CARLF.
525. — A LA MOURANTE — Poésie	CHARLES FUSTER.
535. — NOS GROS CHAGLINS ET NOS PETITES MISÈRES	F.-G. MARCHAND.
542. — LE SOCIALISME D'ÉTAT ET LA RÉFORME SOCIALE	CLAUDIO JANNET.
546. — LA TRAITE DES PELLETERIES SOUS CHAMPLAIN	N.-E. DIONNE.
572. — ANNÉE. — Nouvelle canadienne (Suite et fin)	NAPOLÉON LEGENDRE.
57. — STANCES AU TRÈS RÉVÉREND CHANOINE BOUCHER, archiprêtre et curé de Louise- ville	LOUIS FRÉCHETTE.
581. — VOYAGE EN GRÈCE. — Excursion en Arge- lides (Suite)	CHE DE MARTIGNY.
593. — L'ARINE. — Poésie	ADOLPHE POMBOU.
595. — REVUE ÉTRANGÈRE	NAPOLÉON LEGENDRE.
604. — BIBLIOGRAPHIE. — Revue des Livres	T. H.

DOCUMENTS INÉDITS.

(Sur l'Acadie. — *Swité.*)

129	C1. — Registres des Acadiens de Belle-Ile-en-Mer. Paroisse de Bangor. (<i>Swité.</i>)
135	CII. — Remarques sur les Registres de Belle-Ile-en-Mer, par M. E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

AGENTS DU CANADA-FRANÇAIS

QUÉBEC : — M. JOSEPH COTÉ, agent d'assurances, 10, rue
St-Michel.

MONTRÉAL : — M. L. ARCHAMBAULT, 88, rue St-André.

OTTAWA : —

ST-HYACINTHE : — MM. CHOQUET & FRÈRES, Libraires.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOLIE

Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur."

CHAPITRE SEIZIÈME

Départ de lord Metcalfe. — Lord Cathcart le remplace, d'abord comme administrateur, puis comme gouverneur général. — Session de 1846. — M. Viger prend son siège dans l'Assemblée. — Correspondance La Fontaine-Caron. — Liste civile.

La maladie de lord Metcalfe empirait. Le 13 octobre, il fit savoir à lord Stanley que ses médecins avaient déclaré qu'il lui serait bientôt physiquement impossible de remplir les devoirs de sa charge. Malgré cela, il se proposait de lutter encore. Mais quinze jours après, il annonçait qu'il ne pouvait plus se rendre à l'hôtel du gouvernement, ni même recevoir de visiteurs chez lui, quoiqu'il pût encore s'occuper d'affaires publiques à son domicile ; si la saison lui permettait de retourner immédiatement en Angleterre, il demanderait à être remplacé ; mais comme ses médecins lui conseillaient d'attendre jusqu'au printemps, il s'abstenait encore de donner formellement sa démission. Mais cette dernière lettre n'était pas encore parvenue en Angleterre que lord Stanley lui écrivait tant en son nom qu'au nom de Sa Majesté, acceptant sa résignation et reconnaissant, de la manière la moins équivoque, les services qu'il avait rendus à l'Etat. Il le prévenait en même temps que lord Cathcart, le commandant des forces au Canada, le remplacerait provisoirement comme administrateur, et qu'il lui serait nommé un successeur aussitôt que possible.

La *Gazette du Canada* du 25 novembre contenait les adieux de lord Metcalfe au Canada ; mais il ne quitta Montréal que le lendemain matin, et s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva le

16 décembre suivant. A propos de ce départ de lord Metcalfe, le correspondant canadien du *Courrier des Etats-Unis*, M. Chauveau, qui avait eu occasion de voir ce gouverneur de près et de l'étudier, faisait quelque temps après les réflexions suivantes :

“ Lord Metcalfe ne mourra pas sous le harnais, comme il s'en était si énergiquement vanté. Son départ a été brusque et a surpris ses amis encore plus que ses ennemis. On s'était attendu quelque temps à sa mort, mais personne ne songeait à lui voir entreprendre un tel voyage avec la maladie terrible qui le ronge, et dans une aussi mauvaise saison. Il y a eu en cela quelque chose d'aussi touchant qu'imprévu. C'est un homme dont les jours sont comptés et qui les compte lui-même avec une noble et froide simplicité. *Ce n'est pas, dit-il, pour aller chercher la guérison d'un mal que l'on dit incurable que je vous laisse, c'est uniquement parce que j'ai cessé d'être utile au gouvernement du pays.* Ces paroles sont caractéristiques au plus haut degré. Lord Metcalfe est un de ces impassibles instruments de la politique anglaise qui accomplissent leur tâche jusqu'au bout avec tant de résignation que l'on est porté à douter qu'ils aient une intelligence libre et un cœur comme celui des autres hommes....

“ Lord Metcalfe avait probablement pour mission de diminuer, autant qu'il pourrait, la part d'indépendance et de liberté faite aux colonies, de rétracter, autant qu'il pourrait, les concessions de son prédécesseur. Heureusement l'attitude prise par le pays entier... a fait voir que s'il avait été imprudent de s'avancer aussi loin, il le serait davantage de rétrograder.”

Voici comment, quelques années plus tard, dans son histoire de la politique coloniale, le comte Grey apprécie l'administration de lord Metcalfe au Canada :

“ Une différence d'opinion s'éleva entre lord Metcalfe et son Conseil sur une question relative à l'exercice du patronage, question qu'il n'est ni nécessaire ni expédient de discuter ici ; qu'il suffise de dire que ce différend occasionna la retraite des membres du conseil exécutif, qui furent appuyés par une majorité de l'Assemblée. Lord Metcalfe, après un délai considérable, réussit à former un autre Conseil pour lequel, au moyen d'une dissolution du parlement, il obtint l'appui d'une nouvelle Assemblée. Mais ce revirement ne fut accompli que par la

popularité et l'influence personnelles de lord Metcalfe, qui furent mis en jeu pour faire élire des députés favorables à ses idées ; ce qui eut l'effet de le mettre en hostilité ouverte avec un des grands partis qui divisaient la colonie. Bien qu'on obviât ainsi pour le moment à la difficulté de faire fonctionner le gouvernement, puisque le parti dans les bras duquel le gouverneur s'était jeté possédait une petite majorité dans l'Assemblée, cet avantage fut acheté bien cher, car désormais l'opposition parlementaire n'était plus dirigée contre les conseillers du gouverneur, mais contre le gouverneur lui-même et le gouvernement britannique dont il était l'organe.

“ Puis, comme il est de la nature de toutes les assemblées populaires de subir de temps à autres des changements qui font que la minorité d'une année devient la majorité d'une autre année, et comme il ne pouvait y avoir de doute que tôt ou tard le parti avec lequel lord Metcalfe s'était querellé recouvrerait son ascendant, on pouvait sûrement prévoir que l'état de choses existant alors donnerait bientôt naissance à de grands embarras. Ce n'était pas tout ; le gouverneur, en rompant avec un parti, se trouvait beaucoup plus qu'il n'était désirable au pouvoir de l'autre, et perdait le moyen d'exercer son autorité propre en contenant dans les bornes de la modération le parti qui le soutenait et avec l'assistance duquel il se trouvait obligé de conduire les affaires. Lord Metcalfe comprenait parfaitement le danger de sa position, et il est clair qu'il prévoyait dans l'administration future de la colonie des difficultés auxquelles il n'avait pas réussi à trouver le remède.”

M. J.-M. Higginson, qui avait été secrétaire privé de lord Metcalfe continua à remplir les mêmes fonctions auprès de lord Cathcart. Cette première nomination de l'administrateur ne plut qu'à demi au parti de l'opposition dont quelques-uns des chefs avaient eu à se plaindre de M. Higginson durant l'administration du dernier gouverneur. Toutefois l'opposition était bien disposée à ne pas se montrer exigeante envers le successeur de lord Metcalfe.

Il n'y eut rien de bien important en politique jusqu'à l'ouverture de la session de 1846. Pourtant le transfert des dépôts du gouvernement de la Banque de Montréal dans la Banque du Haut-Canada, transfert exécuté par le receveur général au mois

de novembre 1845, causa beaucoup d'émoi dans le monde politico-financier. Diverses causes furent assignées à cette mesure inattendue et qu'on croyait devoir produire une détresse commerciale. Les adversaires du gouvernement prétendirent que ce changement était dû à quelques paroles insultantes pour la noblesse anglaise échappées au gérant de la Banque de Montréal, M. Benjamin Holmes, dans une réunion du conseil de ville; d'autres l'attribuèrent au fait que plusieurs des ministres, et entre autres le nouvel inspecteur général, M. Cayley, avaient des intérêts dans la Banque du Haut-Canada. Mais les amis du ministère donnèrent une autre raison : c'est que la Banque de Montréal refusait de payer au gouvernement l'intérêt sur le dépôt qu'il tenait continuellement dans la Banque, et qui ne s'élevait pas à moins de £60,000 à £70,000, tandis que la Banque du Haut-Canada se soumettait volontiers à cette condition. Les actionnaires de cette dernière banque étaient loin de s'attendre alors que cet événement serait plus tard une des causes indirectes de la ruine de leur institution.

Il y eut, dans le même temps, des plaintes nombreuses portées contre le cabinet à propos de la nomination des magistrats, et surtout des nominations dans la milice à la tête de laquelle se trouvait alors le colonel B.-C.-A. Gogy, en qualité d'adjudant général. Les plaintes allèrent si loin que M. Gogy reçut l'injonction de ne plus faire de nominations avant l'ouverture de la session.

Celle-ci d'ailleurs ne pouvait tarder longtemps. La session fut ouverte le 20 mars 1846 par lord Cathcart nommé gouverneur général quatre jours auparavant.

Le discours du Trône n'annonçait absolument rien, à l'exception d'une loi relative à la milice et d'une autre pour venir en aide aux victimes des deux grands incendies de Québec.

Les débats sur l'Adresse furent moins longs qu'à l'ordinaire. Commencés à 5 heures de l'après-midi, le 24, ils étaient terminés à 11 heures du soir le même jour. L'opposition aurait bien désiré pouvoir laisser voter par acclamation les propositions présentées par MM. Prince et De Bleury, qui n'étaient qu'une paraphrase du discours de Son Excellence, mais une de ces propositions faisait allusion aux services rendus au pays par lord Metcalfe, ainsi qu'aux regrets qu'avait inspirés son départ, et ne pouvait être

acceptée silencieusement. M. Baldwin proposa donc un amendement déclarant que la Chambre regrettait " la cause pénible qui avait forcé lord Metcalfe à abandonner le poste élevé qu'il occupait." La discussion fut maintenue dans les bornes de la plus grande modération. L'amendement fut rejeté par une majorité de 43 voix contre 27. Quelques-uns des libéraux de la dernière session, entre autres M. Christie, député de Gaspé, avaient passé, pendant les vacances, dans le camp ministériel.

Les principaux orateurs dans cette circonstance furent MM. Prince, Baldwin, Viger, Cauchon, Cameron, Macdonald de Glengarry, Chauveau, Gowan, De Bleury, George McDonell et Price.

Un des partisans du ministère, dont la parole n'avait guère de poids dans la Chambre, mais qui avait le don de l'amuser par des plaisanteries bouffonnes, et qu'on appelait le facétieux Jimmy Johnson, ayant dit tout crûment qu'il ne voulait pas de lord Cathcart comme gouverneur, parce qu'il n'aimait pas à voir un militaire à la tête de nos affaires, M. Baldwin répondit avec beaucoup d'esprit et d'à-propos qu'il aimait mieux un militaire comme gouverneur de cette province qu'un homme qui avait gouverné despotiquement dans les Indes durant de longues années; qu'autrefois, lorsque les affaires de la colonie étaient absolument abandonnées aux mains des gouverneurs, il eût pu être dangereux de faire choix de militaires pour ce poste; mais qu'aujourd'hui il y avait un principe de gouvernement bien établi, accepté, reconnu, il y avait des règles constitutionnelles, que ne pouvait, que ne devait pas du moins enfreindre un gouverneur, et que la discipline militaire, la soumission aux règles établies, professées dans l'armée, étaient même, dans de pareilles circonstances, des garanties pour le pays.

M. Baldwin fit remarquer aussi les omissions importantes faites dans le discours du Trône. Le ministère, dans la dernière session, n'avait disposé que d'une partie de ses bills; est-ce qu'il renonçait complètement aux autres? Les lois municipales du Haut-Canada étaient regardées comme défectueuses; il fallait aussi des amendements au système judiciaire. La question de l'université, considérée depuis longtemps d'une si grande importance devait être réglée.

M. D.-B. Viger, qui avait été nommé par la ville des Trois-Rivières, siégeait cette fois parmi les ministres, mais il y était

évidemment mal à l'aise ; et il faut avouer que ce n'était pas sans raison. Il lui fallait une immense confiance dans ses forces, ou une étonnante conviction dans la bonté de sa cause pour s'exposer aux reproches amers, aux dédains, aux insultes qui ne pouvaient manquer de lui être prodigués, à sa rentrée dans l'arène. En effet, M. Aylwin l'accabla de ses sarcasmes, de jeunes députés comme MM. Cauchon et Chauveau le harcelaient sans cesse et l'humiliaient en se montrant supérieurs à lui sous le rapport du talent ; car, de l'aveu de tous ceux qui l'avaient connu dans ses jours de popularité, M. Viger n'était plus ce qu'il avait été autrefois. Il avait bien encore une certaine dignité dans la pose et beaucoup de chaleur dans le langage ; mais cette chaleur même ne semblait convenir ni à son âge ni à sa position ; d'ailleurs ce qui manquait surtout à son discours, c'était le raisonnement, la logique, l'enchaînement des idées. Ses collègues même du ministère, et ses nouveaux amis du parti conservateur ne paraissaient guère reposer de confiance dans sa force ; et malgré le respect qu'inspiraient son grand âge et ses vertus privées, il se faisait, chaque fois qu'il parlait, un tel chuchotement dans toutes les parties de la salle qu'il était très difficile aux journalistes de saisir ses paroles.

On vient de voir que le ministère obtint, sur le vote de l'adresse, une majorité de seize voix. On calculait que lorsque tous les députés seraient présents, cette majorité pourrait être de neuf ou dix voix. Cela semblait indiquer un progrès sur la dernière session. Cependant l'impression générale était que le ministère allait toujours s'affaiblissant. C'est ce que M. Chauveau exposa avec beaucoup d'effet. Il démontra que, moralement et politiquement, le cabinet était faible ; que les membres qui le composaient étaient divisés entre eux, et que pris dans son ensemble, le gouvernement n'avait aucune confiance en soi-même. M. Malcolm Cameron avait déjà, en lisant un passage d'une gazette du Haut-Canada, où il était dit que M. Draper avait entamé des négociations avec les principaux membres du parti canadien-français dans le but de reconstruire le ministère, interpellé les ministres pour savoir si une pareille assertion avait quelque fondement ; personne n'avait répondu ; d'ailleurs l'orateur avait décidé que cette manière de solliciter des renseignements n'était pas parlementaire. M. Chauveau renouvela la

question : " Est-il vrai, dit-il, ou n'est-il pas vrai que des membres du gouvernement ont cherché, en dehors du ministère et en dehors de ceux qui l'appuient, les éléments d'un nouveau cabinet ? " Et comme on ne répondait rien : " Vraiment, continua-t-il, si on ne dit pas que cela est faux, il serait bien superflu de dire que c'est vrai. Eh bien ! dira-t-on qu'un cabinet qui cherche ainsi un appui hors de lui-même est un cabinet fort ? " Cette question en resta là pour le moment, mais elle devait revenir bientôt et faire époque dans les annales de cette session de 1846.

Plusieurs séances furent employées à discuter des questions d'élections contestées, particulièrement celle du comté d'Oxford, attaquée par l'honorable Francis Hincks. M. Hincks était un si redoutable adversaire en parlement que le parti ministériel faisait tout en son pouvoir pour l'écarter. Une motion pour faire déclarer dissous le comité chargé de décider cette contestation fut, après une longue discussion, rejetée par une majorité de 38 contre 33, tous les ministres se trouvant dans la minorité. La majorité de ce comité se composait de députés appartenant au parti libéral. Le ministère ouvrit alors des négociations avec un des députés libéraux du comité, et réussit à lui faire accepter trois places dans son propre district. Ce député dut en conséquence abandonner son siège et le comité fut dissous. M. Hincks fut ainsi privé de ses droits.

Cependant la rumeur relative aux négociations entamées entre certains ministres et certains chefs de l'opposition continuait à inquiéter les esprits. Les libéraux se plaignaient de ce que M. Draper, dans ses conversations avec ses amis politiques, donnait une version partielle des faits, et ne représentait pas sous leur vrai jour les sentiments de ses adversaires. Une motion de M. Cameron à l'effet de prier Son Excellence de transmettre à la Chambre toute correspondance qu'elle pourrait avoir en sa possession, relativement à ces négociations, ayant été repoussée, les membres de l'opposition se réunirent au commencement d'avril, et soupçonnant que M. La Fontaine était concerné dans les négociations en question, lui demandèrent communication de la correspondance qu'il pouvait avoir eue avec M. Draper ou avec toute autre personne en vue d'une reconstruction du ministère. M. La Fon-

taine se rendit à la demande de ses amis, et lut toute la correspondance en question. Il fut aussitôt résolu qu'elle devait être livrée à la publicité, et que M. La Fontaine en donnerait lecture à la Chambre, du moment qu'il en serait prié par un député. " Les députés libéraux, disait le correspondant du *Journal de Québec*, ont cru devoir en venir à cette détermination, et parce qu'elle est d'accord avec la pratique constitutionnelle, et parce que M. Draper prenait sur lui de donner une fausse direction à l'opinion, en ne communiquant à ses partisans qu'une partie seulement des faits.... " Vous verrez, ajoutait-il en parlant de la correspondance, vous verrez qu'elle fait honneur à celui que des talents distingués, une expérience de vingt années et un grand et fort caractère ont placé à la tête du parti libéral dans le pays; vous admirerez un chef-d'œuvre dans la lettre de M. Lafontaine, vous y reconnaîtrez la pensée d'un homme d'Etat et d'un grand citoyen. C'est une belle attitude que celle prise par lui dans cette circonstance, et c'était la seule digne, la seule qui convint à un homme entouré de la confiance publique"....

Une proposition déclarant que la conduite de M. La Fontaine, durant toute cette négociation, avait été celle d'un véritable patriote, fut votée à l'unanimité à cette réunion des libéraux.

Le 6 avril, M. La Fontaine donna avis qu'il lirait cette correspondance en parlement, à la séance du lendemain; et en effet, le 7, après avoir fait une motion d'ajournement pour se donner le droit de parler, il annonça qu'il allait lire les lettres en question. M. Prince prétendit que M. La Fontaine n'avait pas le droit de lire ces lettres, sans avoir obtenu la permission des personnes qui les avaient écrites; M. La Fontaine répondit que ses amis politiques, non seulement l'avaient prié de leur faire part de cette correspondance, mais avaient décidé qu'il devait à son parti et au pays de la lire quand il en serait requis, s'engageant, eux, à accepter la responsabilité d'une pareille démarche; qu'il avait même reçu une lettre de M. Caron lui intimant que lui, M. Caron, allait publier la correspondance. M. Prince persista dans son opposition, mais l'orateur décida que M. Lafontaine était parfaitement dans l'ordre.

Cette correspondance est si importante, au point de vue politique et historique, que pour épargner à ceux qui désireraient la

consulter le soin de la chercher dans les journaux de l'époque, nous la reproduisons ici en entier :

Extrait d'une lettre de M. Caron à M. La Fontaine.

Québec, 7 septembre 1845.

Mon cher ami,

Je me fais un devoir de vous écrire la substance d'une conversation que j'ai eue il y a quelque temps à Montréal avec M. Draper, dans laquelle il m'a manifesté le désir de voir quelques-uns de nos amis se joindre à l'administration ; voici ce dont il s'agit :

Dès l'été dernier, M. Draper, sans être aussi explicite qu'il l'a été cette fois, m'avait fait entendre qu'il serait bien flatté de voir quelques Canadiens-français faire partie de l'administration, autres que ceux qui y sont déjà. Il m'avait mentionné Morin comme un de ceux-là ; et tout en me disant qu'il regardait comme impossible de vous y voir entrer vous-même, à raison des difficultés personnelles existant entre vous et le gouverneur, il me donna à comprendre qu'il y avait moyen de faire disparaître cet obstacle, en vous pourvoyant autrement. Quant à M. Baldwin, il parut être sous l'impression qu'il serait disposé à se retirer de lui-même, et semblait même avoir des informations sur le sujet. Je regardai tout cela comme de simples confidences que je devais garder pour moi, vu qu'il ne m'avait pas autorisé à les communiquer. Quelques jours avant mon départ pour Montréal, je reçus de lui une note me rappelant cette conversation et me priant de lui communiquer les difficultés que je voyais à un rapprochement, afin, disait-il, de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de les faire disparaître. Je lui répondis que, devant aller à Montréal, je le verrais et lui ferais là ma réponse.

En effet l'ayant rencontré, après avoir fortement insisté sur les avantages que le public en général, et particulièrement la partie française de la population, retireraient d'avoir dans le conseil du pays des personnes connaissant les besoins de tous et en état d'y pourvoir ; après m'avoir représenté le tort que notre isolement causait au Bas-Canada en entier, mais plus particulièrement à

notre portion de sa population, il m'a dit qu'il y avait des difficultés, mais qu'il fallait voir s'il n'y avait pas moyen de les surmonter. La première était de pourvoir de situations les nouveaux venus. Là-dessus il m'a dit que M. Viger serait facilement induit à se retirer et que M. Papineau ne demandait pas mieux ; que ces deux situations devaient être remplies par des Canadiens-français ; il m'a paru désirer voir Morin président du Conseil, mais à tout événement, pour cette place, il voulait un Canadien. Il a parlé de la situation de solliciteur général qui devait être occupée par un de notre origine, et qui, quoique ne faisant pas nominalement partie du ministère, n'en exercerait pas moins une grande influence sur la conduite des affaires. Il a aussi parlé de la situation d'un assistant-secrétaire qui fournirait à son homme des émoluments respectables et qui devait être remplie par quelqu'un ayant ou devant avoir un siège dans le parlement. Voici à peu près tout ce qu'il pouvait offrir pour le moment à nos amis, qu'ils pourraient eux-mêmes ensuite travailler à faire leur part plus considérable.

Une autre difficulté qu'il a signalée était relative à vous-même. A votre sujet il a dit que rien ne lui ferait plus de plaisir que de vous avoir pour collaborateur ; mais que le gouverneur et vous ne pouvant vous rencontrer, il fallait renoncer à vous voir faire partie de l'administration tant que lord Metcalfe serait au pouvoir ; mais qu'il serait injuste de sacrifier un homme de votre importance et de votre mérite ; que vos amis seraient bien blâmables s'ils le faisaient, mais que l'on était prêt à faire disparaître cette difficulté en vous plaçant de manière à vous satisfaire. J'ai compris ou il m'a dit que l'intention était de vous mettre sur le Banc.

Quant à M. Baldwin, il n'en a pas dit grand chose ; mais j'ai compris comme dans la première conversation dont je vous ai parlé, qu'il comptait qu'il se retirerait de lui-même. Il m'a dit qu'il y avait d'autres détails sur lesquels il était sûr que l'on pourrait s'entendre. Tout ceci m'a été dit avec permission de le communiquer, et même avec prière de faire tout ce qui dépendrait de moi pour effectuer un rapprochement et pour engager quelques-uns des nôtres à prendre dans le Conseil les sièges que l'on pouvait faire vider pour le moment.

Je dois vous dire que je suis d'avis que l'état dans lequel nous sommes ne peut pas durer.... Ce qu'on nous offre est peu de chose,

mais ce pourrait être le commencement de quelque chose de mieux. Il est très possible que je voie mal les choses, mais il me semble que cette ouverture vaut bien la peine qu'on y réfléchisse ; je vous la communique dans cette vue afin que vous y pensiez, avec liberté de la communiquer, mais la chose doit être faite avec discrétion....

Tout à vous,

ED. CARON.

Lettre du même au même.

Québec, 8 septembre 1845.

Mon cher ami,

Vous recevrez avec la présente la lettre que je vous ai écrite hier bien à la hâte, mais qui contient pourtant un récit correct, en substance du moins, de ce qui s'est passé entre M. Draper et moi, et aussi un exposé succinct mais sincère de mes opinions présentes sur l'important sujet qui y a donné lieu. Quelle que soit votre manière de voir les choses, que vos vues s'accordent ou non avec les miennes, j'espère que vous me rendrez la justice de croire que les motifs qui me font agir dans cette circonstance sont honnêtes et désintéressés.

Tout ce que je me suis proposé était de faire part à vous et à M. Morin, de l'ouverture qui m'avait été faite, bien déterminé à ne pas pousser la chose plus loin, si vous êtes d'avis que l'arrangement proposé ou tout autre qui pourrait mettre de nos gens au pouvoir, sont impossibles dans les circonstances. Si tel est le cas, je le regretterai sincèrement, mais je me résignerai et attendrai des circonstances plus favorables.

Quant à la partie de la transaction qui vous regarde, je ne la mentionne seulement pas, étant d'avis que d'après votre position vous devez regarder cette affaire comme s'il s'agissait d'un autre et que vous n'eussiez rien à y faire personnellement.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que ma lettre d'hier est d'une nature confidentielle ; qu'elle ne doit être communiquée

qu'à Morin et à tels autres amis dont vous êtes sûr, puisque si la démarche entreprise était sans résultat, il serait mieux pour tout le monde que la chose restât entre nous. Ecrivez-moi au plus tôt et dites moi ce que vous pensez qu'il serait à propos de faire.

Tout à vous,

ED. CARON.

Lettre de M. La Fontaine à M. Caron.

Montréal, 10 septembre 1845.

Mon cher ami,

Je m'empresse d'accuser la réception de votre lettre en date du 8, ainsi que de celle qui l'accompagnait. Ces lettres ne me sont parvenues que tard hier dans l'après-midi. Selon votre désir, je les ai communiquées à notre ami Morin.

En répondant à votre communication, je ne réponds que pour moi seul; et je le fais comme je l'eusse fait, si mon nom n'avait pas été mêlé à vos entretiens avec M. Draper.

Bien que la nature et le but de ces entretiens, en autant que j'y suis concerné, me justifieraient de m'abstenir d'exprimer une opinion, cependant, consultant votre désir, je dois au sentiment de l'amitié que je vous porte, de vous dire franchement ma pensée, mais seulement sur ceux des points de votre lettre, auxquels je me crois appelé à répondre.

Je dois d'abord vous faire remarquer que j'infère de la teneur de votre lettre, quoique cela n'y soit pas exprimé en termes précis, que vous êtes d'opinion que, dans les circonstances où se trouve le pays, la majorité de chaque province doit gouverner respectivement, dans le sens que nous attachons à cette pensée, c'est-à-dire que le Haut-Canada doit être représenté dans l'administration du jour par des hommes possédant la confiance du parti politique de cette section de la Province qui est en majorité dans la chambre d'assemblée, et qu'il en devrait être de même pour le Bas-Canada. Soit; et si c'est là votre opinion, il me semble qu'elle vous fournit les moyens d'offrir à M. Draper des raisons

“ fortes et irrésistibles ” pour soutenir un avis que vous lui auriez donné en harmonie avec cette opinion. Ces raisons se présentent d’elles-mêmes, sans qu’il soit besoin de les énoncer en détail.

L’administration actuelle, quant au Haut-Canada, est formée sur ce principe, mais pour le Bas-Canada sa formation repose sur un principe contraire. Pourquoi cette distinction entre les deux sections de la Province ? N’y a-t-il pas dans ce fait là seul une pensée d’injustice, d’oppression même ?

La voie qu’a prise M. Draper pour obtenir le résultat qu’il désire, me paraît être inconstitutionnelle. Personne n’est responsable de la démarche par suite de laquelle vous m’écrivez. Vous n’êtes pas chargé de réorganiser soit en tout, soit même en partie, l’administration dont il est membre. Vous n’assumez aucune responsabilité. C’est ce qui, au premier abord, m’a fait hésiter à vous faire part de mes opinions. S’il en eût été autrement, vous auriez eu le droit d’exiger d’un ami qu’il vous donnât son avis sur ce que vous auriez eu à faire, et en pareil cas je me serais fait un devoir de répondre à votre appel, sans omettre aucune partie de vos demandes et sans crainte de compromettre qui que ce soit.

Si donc aujourd’hui je réponds sur quelques points, vous devez croire que je ne le fais pas sans quelque hésitation.

Ce que l’on vous propose est une répudiation du principe de la responsabilité, en tant qu’il s’agit de son application au Bas-Canada. Puisque M. Draper admet que la section bas-canadienne du ministère ne représente pas le Bas-Canada, pourquoi la maintenir ? Pourquoi, suivant vos principes, ne pas former une nouvelle administration pour le Bas-Canada, à l’aide de quelqu’un qu’on chargerait constitutionnellement de le faire ? Une administration ainsi formée serait forte de l’influence que lui donnerait l’appui de la majorité de nos représentants, ferait prévaloir cette influence légitime dans les conseils, et en retour donnerait au pays toute la garantie qui résulte nécessairement du contrôle qu’exercerait sur elle l’opinion publique. C’est alors, *et alors seulement* que vous pourrez vous flatter d’avoir dans une administration, pour faire usage de vos propres termes, “ des personnes disposées et capables de soutenir nos intérêts.”

Mais l’on vous dit : Nous voulons seulement nous *adjoindre* quelques Canadiens comme Canadiens-français. De ce moment,

ceux qui entrent ainsi au ministère y entrent non par suite d'un droit constitutionnel, non par l'action de l'opinion de leurs compatriotes, mais uniquement par suite de la faveur, du bon plaisir d'un gouverneur. De ce moment, l'expérience nous l'apprend, ils sont sans influence ; ils ne sont plus des agents libres ; ils ne sont que des instruments entre les mains de ce gouverneur, pour faire mal comme pour faire bien. S'ils ont quelque capacité et quelque talent, ils les font tôt ou tard servir à jeter la division parmi nous. D'un côté ils cessent bientôt de sentir le frein salutaire de l'opinion de leurs concitoyens ; de l'autre, ils s'accoutument à ne consulter que leurs intérêts personnels et souvent même leurs passions. Ils n'obéissent plus qu'aux volontés arbitraires d'un gouverneur. Voulez-vous que je vous cite des exemples ? En voici : M. Dominique Mondelet croyait sans doute être utile à ses compatriotes, lorsque sous lord Aylmer il accepta une place dans le conseil exécutif. Nous l'avons vu presque de suite renier son passé, et plus tard nous l'avons vu voter la suspension des juges Panet et Bédard, et servir lui-même d'avocat à ce tribunal illégal de la cour martiale. Cependant on l'avait appelé au Conseil comme Canadien-français. C'est à ce titre que plus tard à une époque assez mémorable nous avons vu MM. de Bartzch, Heney, Quesnel, Louis Panet prendre siège dans le conseil exécutif. Ils croyaient sans doute pouvoir y servir les intérêts de leurs compatriotes. Ils ont fini par y voter la suspension de notre constitution représentative !

Dans ces derniers temps nous avons encore vu entrer au Conseil, par la même porte, MM. Viger et Papineau. Ils ont dit, comme les autres, qu'ils pensaient y être utiles à leurs concitoyens d'origine française. Cependant un de leurs premiers actes, commis au grand jour, a été de nous donner pour orateur une personne que nous devons estimer sans doute, mais qui n'entend pas un seul mot de notre langue, et de repousser la candidature d'un Canadien-français, parlant également les deux langues, bien que la voix reconnaissante de leurs compatriotes l'appelât unanimement à cette haute charge. Nous nous plaignons, et surtout vous du district de Québec, de la répartition injuste des deniers publics dans la dernière session. A qui le devons-nous ? Sous les auspices de qui cette répartition a-t-elle été faite ? Que MM. Viger et Papineau vous répondent.

Cependant toutes ces personnes invoquaient leur qualité de Canadiens-français pour accepter des places. Tous portaient des noms plus connus que celui de M. Taschereau qui, comme eux, n'entre dans l'administration qu'au même titre, et par la même porte, avec la meilleure volonté du monde, de bien faire sans doute. Le même sort l'attend. Un peu plus de division parmi les Canadiens, avec tous ses malheureux effets, voilà tout ce que nous avons à attendre d'un système qu'un journal de Québec vient de proclamer au grand jour, et que je ne puis qualifier autrement que de système de chercheurs de places. Je suis, je vous l'avoue, encore à apprendre ce que ce système peut procurer de bon.

S'il était deux noms qui pussent, sous ce système, faire espérer qu'ils exerceraient dans le Conseil quelque influence ; s'il était deux noms auxquels une administration devait reconnaître pour s'être *adjoints* à elle comme Canadiens-français, ces deux noms étaient certainement ceux de Viger et Papineau. Et cependant voilà que M. Draper vous apprend que Son Excellence est prête à leur donner leur congé ! Est-ce au moins pour former une nouvelle administration pour le Bas-Canada ? Oh ! non, c'est uniquement pour faire un replâtrage d'une administration que M. Draper avoue ne pas représenter le Bas-Canada ; et que l'on voudrait refaire en substituant aux noms de Viger et Papineau, deux autres noms canadiens-français à l'aide desquels on espérerait sans doute créer parmi nous un peu plus de division que n'en n'ont créé ceux des premiers. Puisque l'on veut ainsi congédier MM. Viger et Papineau, pourquoi ne congédie-t-on pas également MM. Daly et Smith ? Est-ce que ces deux derniers représentent plus le Bas-Canada que les deux premiers ? Ceux-ci du moins peuvent invoquer un passé, tandis que les deux autres n'ont qu'un présent, et je vous en laisse le juge.

Pauvre M. Viger, si c'est là le traitement qu'on lui destine, traitement que l'on dit être prêt à lui administrer, je ne suis pas surpris de voir pour ainsi dire tous les officiers du gouvernement ne parler de lui qu'avec dérision. Deux hommes ainsi placés, ainsi traités, peuvent-ils exercer une grande influence sur les délibérations du Conseil, et y faire respecter les intérêts de leurs compatriotes ? Si cette influence y est nulle, comme on doit le présumer d'après les aveux de M. Draper, M. Taschereau qui ne vient qu'à

leur remorque, et à qui, de plus, la porte du Conseil est fermée, peut-il s'attendre à faire mieux qu'eux ? Voilà où nous conduira, ou plutôt voilà l'état de choses que perpétuera ce système d'accepter des places à tout prix. Ce qu'il faut avant tout aux Canadiens-français c'est de rester unis et de se faire respecter. Ils se feront respecter dans le Conseil et y exerceront la légitime influence qui leur est due, non quand ils n'y seront représentés que par des instruments passifs du pouvoir, quel qu'en soit le nombre, mais bien quand ils y seront constitutionnellement représentés par une administration bas-canadienne formée en harmonie avec des principes que l'opinion publique ne désavoue pas.

La démarche qu'a faite auprès de vous M. Draper a toute la ressemblance du monde avec celle que M. Sullivan fit auprès de vous et moi à Québec en juillet 1842. On reconnaissait alors que l'administration du temps qui était celle que lord Sydenham avait léguée à sir Charles Bagot, ne représentait pas le Bas-Canada. On voulait comme aujourd'hui y ajouter un ou deux noms français seulement comme Canadiens-français. Vous savez tout ce qui s'en est suivi ; je n'ai pas besoin de vous le rappeler. La même scène est sur le point de se renouveler, ou je me trompe beaucoup, à moins que le système d'accepter des places à tout prix, ne vienne, en comblant les vœux des chercheurs de places, jeter nos compatriotes dans une division et une faiblesse mortelle. Lord Metcalfe est le lord Sydenham, et son successeur sera le sir Charles Bagot.

J'en viens donc à une conclusion sur laquelle vous ne pouvez pas vous méprendre. C'est qu'en fait d'administration le Bas-Canada doit avoir ce qui est accordé au Haut-Canada ; rien de plus, mais aussi rien de moins.

Voilà l'expression sincère de mes vues. Si je me trompe l'erreur est mienne. Je le regretterai sans doute ; mais adviene ce pourra ; je désire avant tout rester en paix avec mes convictions qui sont ma conscience.

Je ne puis terminer sans vous dire un mot sur ma position à l'égard de mes amis politiques. Je l'ai souvent dit et je le répèterai encore, c'est qu'aucune considération qui me soit personnelle ne doit les empêcher de former partie d'une administration qui, pour le Bas-Canada, serait organisée d'après les principes constitutionnels qui doivent diriger notre conduite.

Je ne servirai jamais d'instrument pour diviser mes compatriotes. Si l'on forme une administration qui mérite ma confiance, je la soutiendrai de bon cœur. Si cette administration n'a pas ma confiance, mais qu'elle possède celle de la majorité de mes compatriotes, ne pouvant la soutenir, je me retirerai volontiers de la représentation, plutôt que de jeter de la division dans nos rangs. Si, sous le système d'accepter des places à tout prix, il est des personnes qui, pour un avantage personnel et momentané, ne craignent pas de détruire le seul bien qui fait notre force, l'union entre nous, je ne veux pas être et ne serai jamais de ce nombre.

N'ayant aucun désir de tenir secrètes mes pensées ou mes vues politiques, je vous permets de faire de cette lettre l'usage que vous jugerez convenable.

Je suis avec estime,

Votre ami dévoué,

L.-H. LA FONTAINE.

L'HON. E.-R. CARON.

(A continuer.)

PAYSAGE DE VERACRUZ

C'est un pays austère, étincelant et morne :
La nuit, on s'y croirait dans un monde enchanté ;
Orion, Sirius, épandent leur clarté ;
La lune, promenant très lentement sa corne,
Des cieus, jette un regard plein de suavité.

La brise de la mer est fraîche et caressante,
Douce comme un baiser apporté par les flots ;
Le golfe mexicain, fatigué de sanglots,
Chantant un chant berceur d'une voix languissante,
Dans leur écriin d'écume endort ses noirs flots.

Les vagues tendrement glissent le long des grèves,
Et semblent, au reflux, pleurer en les quittant ;
Un grand besoin d'aimer, de l'azur palpitant,
Tombe, et sur les yeux clos ouvre l'essaïn des rêves ;
L'onde, les rocs, la mer, s'embrasent un instant.

Mais un point d'or surgit à l'Orient ; la terre
Tressaille en pressentant l'approche du soleil ;
La nuit fuit tout d'un coup troublée en son sommeil,
Et l'astre rutilant, comme un brillant cratère,
Verse ses grands rayons en un faisceau vermeil.

Tout change ; les flots verts à l'assaut des falaises
Bondissent en poussant des cris désespérés ;
Les rocs meurtris, tordus, sans cesse déchirés,
Semblent ces damnés noirs qui, jetés aux fournaïses,
Erigent, en hurlant, leurs cous démesurés.

Le ciel d'un bleu trop cru, lourdement uniforme,
Fatigue le regard ; pas un atome d'air
Ne vibre dans le calme endormant de l'éther ;
Le sable en fusion sous la chaleur énorme
Pompe l'humidité des algues de la mer.

Le terrain balayé souvent par les tempêtes
N'offre, de ci, de là, qu'un horrible gazon
Rôti par le soleil ; partout à l'horizon,
Des palmiers aux troncs roux, pensifs, dressent leurs têtes
Lasses de leurs cheveux verts en toute saison.

Nul autre arbre ne croît dans ce sol infertile ;
Monotones, plongés dans l'assoupissement,
Sous le manteau de plomb tombant du firmament,
Des palmiers, des palmiers, interminable file,
Allongent vers le Sud leur muet régiment.

Rien ne vit dans ce coin de la zone torride ;
Pas d'oiseaux, si ce n'est le zopilote obscur
Qui, tendant brusquement son bec avide et dur,
Explore d'un regard la longue place aride,
Puis, comme un disque noir, s'enfoncé dans l'azur.

AUGUSTE GÉNIN.

Veracruz, 1888.

L'éminent poète mexicain, l'auteur des *Poèmes Aztèques*, M. Auguste Génin, que les lecteurs du *Canada-Français* connaissent déjà très favorablement, a bien voulu nous donner la primeur de cette étude de paysage, au coloris si intense, et qui doit faire partie de son prochain volume : *Les Poèmes Mexicains*. M. Génin fait honneur aux Français d'Amérique : il a droit de cité chez nous. — (*Note de la rédaction*).

AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES

NOUVELLES LOUISIANAISES

PAR GEO. W. CABLE

Traduites de l'anglais par LOUIS FRÉCHETTE

V

MADAME DÉLICIEUSE

Contigu au vieux *Café de la Poesie*, qui faisait le coin de la rue, on apercevait le logis étroit, d'un seul étage, et peint en jaune, du docteur Mossy, avec ses deux portes vitrées et protégées par des contrevents en volige, sa toiture en tuiles, basse et moussue, s'avançant en saillie au-dessus du trottoir.

Le docteur se tenait généralement chez lui, car il était studieux, et assez négligent de sa profession — au point de vue des affaires.

C'était un gentleman créole, petit, tranquille, de trente ans au plus, avec une vieille figure jeune, et des manières qui provoquaient tout de suite un courant sympathique.

Il vous recevait — qui que vous fussiez — avec douceur et franchise, vous regardant bien en face avec ses yeux bleus et profonds, et vous rassurant par un sourire aimable et modeste — un sourire d'un charme bien rare sur les lèvres d'un homme.

Avouons franchement que le petit logement du docteur était poussiéreux et en désordre — beaucoup même.

C'était une curiosité que de compter ses bocaux, ses bocaux et ses bocaux.

Tous contenaient des serpents, quelques poissons hideux et autres précieux échantillons d'histoire naturelle. Il y avait des oiseaux empaillés, perchés sur des baguettes rompues, des lézards séchés, des anguilles, de petits aligators, de vieux crânes de trépassés, et dix mille feuilles de papier à manuscrit dépareillées, mêlées à des

restes de repas solitaires, parmi lesquels on découvrait des bistouris rouillés avec des spatules égarées depuis longtemps.

Toute la Nouvelle-Orléans, ou du moins toute la Nouvelle-Orléans créole, connaissait, et pourtant ne connaissait pas l'aimable petit docteur.

Il était si gentil, si bon, si habile ; il faisait si peu de cas des riches, et se montrait si plein d'attention pour les pauvres !

C'était, à tout prendre, un homme qu'on aimait toujours, quand on l'avait une fois pris en affection.

Il était en même temps fort instruit, mais apparemment sans aucune notion des moyens à prendre pour se faire valoir avec avantage, — deux traits qui provoquent plutôt le sourire que le respect, très peu d'admiration, en tout cas, chez un peuple éloigné des centres intellectuels, et réservant sa principale estime pour l'héroïsme physique et les avantages extérieurs.

— Hélas ! disaient ses riches connaissances, quel dommage ! quand il pourrait si facilement avoir de la fortune !

— Oui, son père a beaucoup d'argent.

— Certainement, et il n'en est pas chiche ; mais il est bien décidé à n'en pas laisser voir la couleur à son fils.

— Son fils ! il ne veut pas seulement qu'on le nomme devant lui.

— Ma foi, c'est étrange ; ils ne peuvent pas s'accorder, même sur leur nom. N'est-ce pas un peu drôle, un homme qui s'appelle le général Villivicencio, et dont le fils se nomme le docteur Mossy !

— Oh ! cela s'explique bien. Le docteur a seulement retranché le *de Villivicencio*.

— Retranché le *de Villivicencio* ? Je crois plutôt que c'est le *de Villivicencio* qui a retranché le docteur M. Mossy...

— Encore !

Voisine du logis du bon docteur Mossy, s'élevait l'étroite façade, en brique rouge, de l'hôtel d'une jeune veuve qu'on avait surnommée Mme Délicieuse, — une amie, simultanément constante et dévouée, de ces deux antipodes : le général Villivicencio et son fils le docteur Mossy.

Sa porte cochère n'était jamais fermée ; et, le soir arrivé, ses salons rayonnaient toujours à travers les rideaux de dentelles des fenêtres à balcons du deuxième étage.

C'était un des beaux coups d'œil de la rue Royale, cette façade étroite montant vers les étoiles, avec toutes ses croisées étincelantes dans la nuit.

La maîtresse de la maison avait eu son expérience de la vie. Elle avait été fiancée à seize ans à un homme qu'elle n'aimait pas.

— A cet âge on n'a pas la tête à soi, disait-elle.

Un jour d'été la vit épouse à midi, et veuve au coucher du soleil.

Une décharge accidentelle d'un pistolet qu'il tenait à la main avait tué le nouveau marié dans un moment de légèreté inébricité. Mais passons.

Cette tragique aventure n'avait laissé à la veuve qu'une seule impression durable, une horreur toute particulière pour les querelles et les armes à feu.

Les petites filles, que la pauvreté de leurs parents condamné à s'asseoir sur le seuil des portes avec leurs petits frères dans les bras, s'amusaient à un certain jeu qui consiste à choisir une favorite parmi les belles dames qui passent sur les trottoirs. Mais dans la rue Royale il n'y avait pas de choix possible ; chaque petite fille voulait Mme Délicieuse ou personne.

Et quand l'amie du général Villivicencio passait avec sa riche toilette et dans sa beauté souveraine, toutes levaient leurs yeux hardis jusqu'à sa figure, et l'accueillaient par un murmure d'admiration universel.

Or, remarquons le bien, c'était la bonne Mme Délicieuse autant que la belle Mme Délicieuse, bien que ses principes n'eussent point exactement le caractère sévère en honneur chez les Anglo-Saxons. Que voulez-vous, la grille du confessionnal n'est pas là pour rien.

Ses bonnes œuvres et ses entreprises de bienfaisance étaient presque aussi fameuses que les aumônes princières du général Villivicencio ; et, si elle se permettait quelquefois ce qui répugnait tant à la conscience du jeune George Washington, ma foi, ses amis et elle considéraient presque toujours la chose comme simple question de tactique.

Sans se permettre de pécher contre son pays et son époque au point d'être une femme instruite, elle avait aussi les charmes de l'intelligence, qui — même chez une personne moins belle —

aurait forcé la moitié de la Nouvelle-Orléans à mettre un genou en terre avec les deux mains sur le côté gauche de la poitrine.

La ville entière était à ses pieds ; et, avec une délicatesse de tact qui était le triomphe de son caractère, elle la tenait là, satisfaite.

En résumé, Mme Délicieuse était une de ces personnes qui ravissent avec grâce à la société le privilège de faire comme il leur plaît.

Elle poussait même la chose au point extravagant de parcourir en voiture le faubourg *américain*, d'apprendre l'anglais, de parler politique nationale, et de se permettre cent autres excentricités du même genre, qui lui attiraient un véritable culte de la part de ses amies qui n'avaient pas le même courage.

Au milieu de l'essaim de beautés créoles qui l'entourait, et surtout parmi la brillante société qui se réunissait dans ses riches salons, elle était toujours la reine.

C'était sa maison, c'étaient ses salons ; la petite tante brunette qui vivait avec elle n'était pas autre chose qu'une curieuse pièce du mobilier.

Le charme qui se dégageait de la personne de Mme Délicieuse avait ceci de particulier qu'il y gagnait par la comparaison. Elle ne paraissait jamais si attrayante que suspendue au bras du général Villivicencio, lorsque, dans quelque bal aristocratique, de même qu'une corvette royale voguant de conserve avec un vaisseau de ligne, tous deux vous écrasaient de leur imposante supériorité.

Jamais elle ne rendait plus justice à son joli nom que lorsqu'elle était assise au milieu d'un groupe de ses adoratrices, et qu'elle les faisait rire aux éclats.

Des deux balcons qui surplombaient le trottoir longeant la façade de la maison de Mme Délicieuse, l'un était assez exigü, mais l'autre vaste et profond ; et c'est du haut de ce dernier que, dans les jours de fête, Mme Délicieuse et ses compagnes faisaient flotter leurs mouchoirs et jetaient des fleurs aux amis qui passaient en procession.

C'est là qu'elles étaient réunies, un huit de janvier au matin, pour voir défiler les troupes.

C'était une belle journée azurée. Le groupe qui remplissait entièrement le balcon avait laissé les châles de côté ; et, toutes,

ainsi que les boutons de fleurs ne manquent pas de le faire à pareille date en pays créole, étaient, resplendissantes, leur toilette de printemps.

Les spectateurs d'en bas levaient les yeux par centaines, et souriaient au babillage animé de ces dames, qui passaient d'un sujet à un autre comme des oiseaux-mouches de fleur en fleur, et employaient à rire la demi-heure d'attente précédant la parade.

Soudain toutes prêtèrent l'oreille : Mme Délicieuse racontait quelque chose concernant le docteur Mossy.

Elle occupait un siège quelque peu plus élevé que son auditoire ; son coude s'appuyait sur le bras du fauteuil, sa main blanche et potelée ébauchant de temps à autre un geste gracieux ; et tout le monde écoutait en silence, les lèvres entr'ouvertes et les yeux tout pleins d'envie de rire.

— Vous savez, dit-elle — en français naturellement — vous savez que depuis longtemps déjà le docteur Mossy et son père sont brouillés. Au fond, quand se sont-ils jamais accordés ? Lorsque Mossy était tout petit garçon, son père se désolait de ne pas le voir déjà querelleur. Il le fouetta même un jour, parce qu'il n'aimait pas à jouer avec un fusil et un tambour. A peine était-il grand comme ça, que son père voulait l'envoyer à Paris pour s'enrôler dans l'armée française ; mais l'enfant ne voulut pas y consentir. Nous avons l'habitude de jouer ensemble sur le trottoir — car je ne suis pas d'un très grand nombre d'années plus jeune que lui, vous savez... non vraiment ! — et si je voulais m'amuser je n'avais qu'à lui tirer les cheveux et à me sauver ensuite dans la maison. En l'entendant pleurer, son père accourait la main toute grande ouverte, et...

Mme Délicieuse remplaça la parole par un petit geste malicieusement significatif, et se mit à rire joyeusement avec les autres.

— Ils demeuraient alors de l'autre côté de la rue, continua-t-elle. Mais attendez, vous allez voir. Voici du nouveau. Un soir, le général...

Au même instant les maisons de la rue Royale tressaillirent, et leurs fenêtres s'agitèrent avec bruit. Dans la longue file irrégulière de balcons, les beautés de la ville s'alignèrent. Puis les maisons s'ébranlèrent de nouveau, et les fenêtres tintèrent encore.

Mme Délicieuse rentra au salon et donna à la bonne un ordre que celle-ci reçut en souriant.

Au moment où elle allait poser le pied sur le balcon, les maisons se remettent à trembler...et encore !

Alors des fanfares de clairons se font entendre dans le lointain. Et bientôt l'on aperçoit les tambours, et les baïonnettes, et les cavalcades, et les panaches, et les drapeaux flottants.

Au loin, le long de la rue se déroulent de longues lignes de brillants militaires en uniformes étincelants, tandis que les groupes féminins se penchent tout joyeux, prodiguant des sourires et d'innombrables signes de bienvenue.

Au premier rang, dépassant ses capitaines de la taille, chevauche le général Villivicencio, vétéran de 1814 et 1815, et qui, avec la grâce pompeuse des gentilhommes de l'ancien régime, soulève son chapeau à cornes pour saluer et saluer encore.

Le grand balcon de Mme Délicieuse disparaissait sous les flots de mouchoirs mouvants. Le général leva la tête pour apercevoir la plus charmante des femmes ; elle n'y était pas.

Alors il songea à l'autre balcon, le plus petit, et y jeta les yeux.

Là il aperçut Mme Délicieuse en compagnie de quelqu'un.

Ce quelqu'un était un petit homme aux yeux bleus, au large front, et à l'air studieux, que la charmante femme avait arraché à ses travaux intellectuels, en le faisant appeler pour de prétendus services professionnels, et qui, maintenant, se tenait debout près d'elle, un sourire de bonheur sur les lèvres et dans les yeux.

Vite ! dit Mme Délicieuse, au moment où le regard du père rencontrait celui de son fils.

Le docteur Mossy leva le bras et jeta un bouquet de roses.

Une jeune fille bondit dans la foule, saisit le bouquet au vol, et, toute rougissante, le présenta au géant empanaché.

Celui-ci fit un profond salut, d'abord à la jeune fille, ensuite au balcon ; et puis, avec un sourire d'intelligence, envoya deux magnifiques baisers de la main, l'un pour Mme Délicieuse, et l'autre...à ce qu'il parut...pour...

Mais pourquoi ces acclamations ?

— Quoi, n'avez-vous pas vu ? Le général Villivicencio qui a envoyé un baiser à son fils !

L'état major du général Villivicencio était composé d'un petit nombre de ceux qui n'avaient pas plié le genou devant aucune des *abominations* américaines, ni prêté hypocritement la main à aucune espèce de compromis.

Leur chère cité était sur le point de passer à travers les angoisses d'une élection, et cette poignée d'hommes, héroïquement inconscients de leur faiblesse, mettant toute leur confiance dans les réactions et autres illusions, étaient déterminés à combattre encore une fois pour les traditions de leurs pères.

C'était là le sujet que Mme Délicieuse allait aborder, lorsqu'elle avait été interrompue par les coups de canon.

Ces braves avaient promis de s'assembler ce soir-là chez elle.

C'est ce qu'ils firent.

Tout de suite et presque sans discussion — car leur esprit était fixé d'avance — ils décidèrent d'annoncer dans la gazette franco-anglaise, que, à une assemblée des principaux citoyens, il avait été reconnu de l'intérêt public de placer devant le peuple le nom du général Hercule Mossy de Villivicencio.

Nulle explication ne sembla nécessaire.

Tout avait été fait suivant les respectables coutumes du temps passé, et si quelqu'un n'en savait pas assez long, c'était sa faute.

Nul panégyrique, nul article de rédaction. Les deux annonces devaient paraître le lendemain matin, l'une sur la page anglaise, l'autre sur la page française, dans une simplicité sévère, pour être saluées avec une profonde satisfaction par quelques vieux messieurs en cotonnade bleue, et accueillies avec des éclats de rire par une majorité triomphante.

Quand la réunion se dispersa, la pétillante Mme Délicieuse retint le général au haut de l'escalier conduisant au porche, pour lui dire combien elle aurait souhaité être homme, afin de pouvoir lui donner son suffrage.

— Mais, général, fit-elle, n'avais-je pas un magnifique bouquet de dames à mon balcon ce matin ?

Le général répondit avec une galanterie majestueuse que le bouquet était aussi beau qu'il était possible de l'être sans la rose du centre.

Et Mme Délicieuse fut désappointée dans sa tentative d'amener le général à parler du docteur Mossy.

— Je ne souffrirai pas cela plus longtemps, avait-elle dit à la petite tante ; je n'aurai aucun repos qu'il n'ait embrassé son fils, ou ne se soit querellé avec lui.

A quoi la petite tante avait répondu que, dans tous les cas, ce n'était pas une raison de pleurer ; et elle n'avait pas pleuré.

Cependant, bien que le compliment eût paré son attaque, elle reprit gaiement en baissant la voix :

— Ah ! mais, général, si vous aviez entendu ce que quelques-uns de ces boutons de rose disaient de vous ?

Le vieux général se redressa comme un Don Juan de village.

— Je vous tiens, monsieur le paon, pensa Mme Délicieuse.

Puis elle ajouta à haute voix et gravement :

— Rentrez au salon, s'il vous plait, et asseyez-vous. Vous devez être bien fatigué.

Les amis qui attendaient en bas de l'escalier entendirent l'invitation.

— Au revoir, général ! dirent-ils.

— Au revoir, Messieurs !

Et le vieux militaire suivit la jeune dame.

— Général, dit celle-ci comme pour se décharger le cœur, on a parlé mal de vous. Asseyez-vous, je vous en prie.

— Est-ce possible, Madame ?

— Oui, général.

Et elle se laissa tomber dans un riche fauteuil.

— Une de ces dames a dit aujourd'hui... Mais vous allez vous fâcher contre moi, général.

— Contre vous, Madame, ce n'est pas possible.

— Je n'aime pas à trahir personne, mais lorsqu'on entend dire du mal d'un noble ami...

Elle appuya son front sur son pouce et son index, et se mit à regarder, pensive, le bout de sa pantoufle, qui dépassait le bord de sa robe, sur le tapis soyeux.

... cela serre le cœur.

— Madame, vous êtes un ange ! Mais qu'est-ce donc qu'on a pu dire ?

— Eh bien, général, je vais vous déclarer toute la vérité, si vous voulez ne pas vous fâcher. Nous parlions tous ensemble des beaux hommes. — “ Ma foi, madame Délicieuse, me dit l'une d'elles, dites tout ce que vous voudrez du général Villivicencio, je suppose que

vous avez raison ; mais tout le monde sait..." — pardonnez-moi, général, c'est elle qui disait cela — "tout le monde sait qu'il traite son fils très mal."

— Cela est faux, dit le général.

— Si vous croyez que je lui ai envoyé dire ! continua Mme Délicieuse en montrant son petit poing. — "Comment cela ? demandai-je. — Eh bien, maman dit qu'il est brouillé avec son fils depuis quinze ans, fit la jeune femme. — Mais qu'avait donc fait son fils ? dis-je. — Rien, répondit-elle. — Alors, moi aussi, j'en voudrais à mon fils, s'il n'avait rien fait durant quinze ans"...

Le vieux général toussa, et esquissa un sourire forcé.

— Vous savez, général, reprit Mme Délicieuse, en feignant l'embarras, il n'y avait pas là matière à rire ; mais je dus parler de cette façon, ne sachant pas en quoi votre fils peut être coupable ; et, du reste, je ne voulais pas entendre dire un mot contre quelqu'un qui a l'honneur de vous appeler son père.

Elle s'interrompit pour donner le temps à la flatterie d'atteindre son but, puis elle continua :

— Alors une autre dame me dit : — "Vous avez tort, Clarisse, de rire du bon docteur Mossy ; personne, ni le général Villivencio ni aucun autre, n'a le droit d'en vouloir à un cœur si noble, si gentil, si bon, si brave...."

— Brave ? fit le général avec une teinte d'ironie.

— C'est ce qu'elle disait, répondit Mme Délicieuse. — "Comment brave ? fis-je. — Brave ! dit-elle, plus brave qu'aucun soldat, à soigner la petite vérole, le choléra, les fièvres et toutes ces horribles maladies. Moi, j'ai vu son père se sauver devant un serpent ; ce n'est pas lui qui soignerait la petite vérole, j'en réponds ! Et c'est ce que fait le docteur Mossy, et l'on dit qu'il ne porte même pas de scapulaire ! Et neuf cent quatre-vingt dix-neuf fois sur mille, il ne se fait pas payer. Est-ce que c'est être brave, cela, madame Délicieuse, oui ou non ?" Eh ! général que pouvais-je dire ?

Mme Délicieuse laissa tomber ses mains sur les plis bouffants de sa robe, et attendit une réponse qu'elle sollicita silencieusement.

On n'entendit rien que le bruit des doigts du général qui tambourinait sur la garde de son sabre.

Mme Délicieuse reprit :

— Je répondis : — “ Je ne conteste pas que Mossy ne soit un noble gentilhomme. ” Il me fallait bien dire cela, n'est-ce pas, général ?

— Certainement, Madame, fit celui-ci, mon fils est un gentilhomme, parbleu.

— “ Mais, ajoutai-je, il ne devrait pas mécontenter son père. ”

— C'est cela, fit le général avec approbation.

— Mais la dame a répondu : “ C'est lui qui se fâche sans raison. Savez-vous, Madame, pourquoi le général s'est fâché ? — Je le sais, moi, fit une autre dame. — Pourquoi ? demandai-je. — Parce que son fils n'a pas voulu être militaire, je tiens la chose de maman. — Cela n'est pas possible ! ” m'écriai-je.

Le général rougit. Mme Délicieuse s'en aperçut, mais continua sans s'interrompre :

— “ Mais oui, affirma la dame. — Comment, fis-je, croyez-vous que le général Villivicencio ne serait pas le premier homme à respecter un fils qui aurait le courage d'être son propre maître ? Qu'a-t-il besoin d'un imbécile de fils qui ferait seulement ce qu'on lui dirait de faire ? Pensez-vous qu'il l'aimerait moins parce qu'il guérit au lieu de tuer ? Mesdemoiselles, vous ne connaissez pas ce noble soldat ! ”

Le noble soldat s'animait, et répondait aux questions en hochant la tête d'un air équivoque et à demi-désapprouvateur, comme si Mme Délicieuse fût en train de lui préparer matière à prochaine confession, — ce qu'elle faisait en effet et avec entrain ; — néanmoins celle-ci poursuivit l'opération avec la froideur et l'adresse d'un chirurgien :

— Mais cette autre femme continua : — “ Non, Madame ; non, Mesdames ; mais je vais vous dire pourquoi le général en veut à son fils. — Très bien, pourquoi ? — Pourquoi ? C'est justement... parce qu'il est... de petite taille. ”

Le général Villivicencio se leva brusquement.

— Ah ! mon ami, s'écria la jeune dame, en se levant à son tour très agitée, je vous ai blessé, je vous ai fâché avec mes bavardages étourdis. Pardonnez-moi, mon ami. C'étaient de jeunes folles ; et du reste, elles vous admiraient. Elles disaient que vous paraissiez grand, splendide, à la tête du défilé.

Le général venait d'éprouver soudainement toutes les fatigues de la journée. Il ressentait comme un balancement et un tourbillonnement dans la tête qui le forcèrent de baisser les paupières.

Pourtant, en ce moment-là même, au milieu de cet étourdissement douloureux, il songeait, avec une satisfaction extatique, que l'homme à la tournure la plus martiale de la Louisiane était là, debout et tout éperonné, avec la main de la reine louisianaise appuyé tendrement sur son bras.

— Je suis une misérable babillarde, dit celle-ci.

— Non pas, Madame, vous êtes ma plus chère amie ; vous l'êtes !

— Eh bien, n'importe, je les ai traitées de folles. — “ Ah ! pauvres créatures innocentes, leur ai-je dit, pensez-vous qu'un homme de son intelligence et de sa bonté, prodiguant ses millions aux malades et aux affligés, va cesser d'aimer son fils unique, parce qu'il n'est pas robuste comme un cheval et querelleur comme un chien ? Non, Mesdames, il y a une grande raison que nulle de vous ne connaît. — Eh bien, s'écrièrent-elles, dites-nous cette raison, car il en a besoin d'une excellente. — Mesdames, dis-je, c'est impossible... ” Ma foi, général, de la vie je n'aurais pas pu trouver la raison pour laquelle vous pourriez en vouloir à votre fils ; vous savez bien, général, que vous ne me l'avez jamais dite.

La jolie femme replaça sa main sur le bras du général, et plongea ses yeux tout grand de candide simplicité dans la physiologie renfrognée de son interlocuteur.

Un instant sa magie fascinatrice avait presque vaincu.

— Non, Madame, je vous dirai cela quelque jour ; je sens plus d'un fardeau là. Mais permettez-moi de m'asseoir, car j'ai, moi aussi, une question que je désire vous faire depuis longtemps. Elle me pèse sur le cœur ; il faut que je parle aujourd'hui. Un sujet de si haute importance...

La petite brunette de tante à Mme Délicieuse fit entendre une légère toux venant d'un coin assombri de la chambre.

— La soirée est très belle, dit-elle, et elle passa sur le balcon. Alors le général posa sa question.

Elle était bien longue, ou il dut la répéter plusieurs fois ; car ce ne fut que dix minutes après, au moins, qu'il quitta le salon, après avoir donné le bonsoir.

Ah ! vieux général Villivicencio ! L'homme à la tournure la plus martiale de la Louisiane ! Qu'est-ce que le peuple aurait dit, ce peuple qui vous avait acclamé le matin, s'il avait vu la jolie reine Délicieuse, au haut de l'escalier vous saluant gracieusement et vous éconduisant à la clarté des étoiles, — tête basse, humilié, refusé ?

La campagne électorale s'ouvrit.

L'annonce de la candidature de Villivicencio fut lue en français et en anglais, avec l'effet déjà mentionné.

A la bourse, au palais de justice, dans les banques, il y eut bien des conversations animées touchant la valeur du candidat et ses chances personnelles.

Les jeunes gens, debout à la porte des cafés, discutaient avec une énergie alarmante pour les étrangers ; et juste au moment où vous vous attendiez à les voir sauter l'un sur l'autre et se dévorer la figure à belles dents, ils se retournaient et passaient le seuil, toujours conversant sur le même ton de fureur, et s'approchant du comptoir, trinquaient au succès de la candidature Villivicencio.

De vieux specimens basanés et ridés d'une génération antérieure étaient encore plus enthousiastes.

Il devait se faire une heureuse renaissance, une expurgation des idées yankees, un retour béni de ces bonnes vieilles mœurs et manières bourboniennes que les notions américaines avaient détruites.

Dans la gaieté de leurs espérances, ils allaient jusqu'à lever leur pied haut dans l'air pour indiquer comment la candidature Villivicencio était pour donner "le coup sous le nez" aux Américains.

Durant les trois ou quatre semaines qui suivirent, le général fut l'objet de mille et une adulations, malgré lesquelles il ne pouvait s'empêcher de songer sans cesse et douloureusement à certain groupe de femmes bavardant d'une manière confuse. Et, quand il fermait les yeux avec mécontentement, il apercevait Mme Délicieuse, debout, et qui lui disait : "Je ne vous connaissais aucune raison d'en vouloir à votre fils."

Elle le regardait en pleine figure avec l'assurance de la candeur, et puis... il revoyait la dernière scène sur l'escalier, où il lui semblait encore descendre et descendre toujours.

Mme Délicieuse tenait de son côté à sa résolution.

— Maintenant ou jamais, disait-elle, une réconciliation ou une querelle !

Quand le général, pour garder les apparences, se présenta de nouveau, elle l'émut tellement en lui rapportant mille paroles de son invention qu'elle attribuait au docteur Mossy, qu'il finit par promettre d'aller voir son fils ... peut-être ... bientôt ... probablement

Un matin de février, assis au milieu de ses spécimens et de ses bouquins, au moment où il mettait la dernière main à un intéressant chapitre sur l'épiderme, le docteur Mossy, trop absorbé pour avoir entendu sa porte s'ouvrir, eut tout à coup la sensation que quelqu'un était dans sa lumière, et, levant les yeux, aperçut le général Villivicencio debout devant lui.

Avec un soupir de joyeuse satisfaction, il déposa sa plume, et se levant sur le bout des pieds, appuya ses mains sur l'épaule de son père, et allongeant les lèvres comme une petite femme, l'embrassa.

— Asseyez-vous, père, dit-il, en lui offrant sa propre chaise, pendant qu'il se perchait lui-même sur son pupitre.

Le général prit le siège, et toussant un peu, jeta un coup d'œil autour de lui sur les bocaux et les bocaux, avec leurs petits Adam et Eve dans leurs jardins zoologiques.

— Tout va bien, mon père ? demanda le docteur Mossy.

— Oui.

Puis il se fit une longue pause.

— Une belle journée, dit le fils.

— Très belle, répondit le père.

— Je craignais la pluie, reprit le fils, mais cela s'est éclairci.

— Oui, fit le père en tambourinant sur le pupitre.

— Est-ce que la température tourne au froid ? demanda le fils.

— Non ; cela ne tourne pas au froid du tout.

— Hum ! fit le docteur Mossy.

— Hem ! fit le général Villivicencio.

Sans trop y penser, le docteur Mossy jeta un coup d'œil sur son manuscrit.

— Je vous ai interrompu, dit rapidement le général en se levant.

— Non, non, pardonnez-moi ; asseyez-vous ; j'ai beaucoup de plaisir à... Je ne songeais pas à cela. C'est le travail avec lequel j'occupe mes loisirs.

Le général se rassit.

Le père et le fils étaient là, très près l'un de l'autre, matériellement parlant, mais leurs esprits étaient bien éloignés.

Les doigts du général résonnaient sur le pupitre comme des roulements de tambour dans le lointain.

— La ville... est-elle en bon état sanitaire ? demanda le général.

— Vous m'avez demandé si... ? fit le petit docteur en levant les yeux avec un soubresaut.

— La ville... il n'y a pas beaucoup de maladie à l'heure qu'il est ? répéta le général.

— Non, oui... un peu, dit le docteur ; et tout à fait inconsciemment, il se pencha sur son coude, et ajouta un mot qu'il avait omis dans son manuscrit.

Le général se dressa comme poussé par un ressort.

— Je m'en vais.

— Ah ! non, père, fit le jeune homme.

— Mais oui, il le faut.

— Attendez, père, j'avais justement quelque chose à vous dire.

— Eh bien ? fit le général, debout, la main sur le bouton de la porte, et dans une attitude assez sombre.

Le docteur porta la main à son front comme pour faire appel à sa mémoire.

— J'ai peur d'avoir... Ah ! je suis heureux de voir votre nom devant le public, cher père, et le premier sur la liste des candidats.

Le mécontentement du général s'abattit comme la plume d'un aigle. Il esquissa un sourire reconnaissant, et s'inclina.

— Mes amis m'ont forcé, dit-il.

— Croient-ils que vous serez nommé ?

— Ils n'en doutent pas ; mais, vous, mon fils, qu'en pensez-vous ?

Le fils avait son idée, mais c'eût été folie de l'exprimer ; il se borna à dire :

— Ils ne pourraient choisir un plus fidèle représentant.

Le général salua avec solennité.

— Le peuple sera peut-être de cet avis, dit-il; mes amis y comptent.

Les amis qui se sont servis de votre nom devront vous aider de toutes leurs forces. Moi-même, père, si la chose est en mon pouvoir, j'essaierai bien de vous rendre quelque service dans ce sens.

— Ah bah! fit le candidat, flatté mais incrédule.

— Certainement, dit le docteur.

Un frisson de satisfaction courut sur l'épiderme du général. C'était bien là ce qu'il attendait de son enfant.

— Merci, dit-il; merci beaucoup! Ah! Mossy, mon cher garçon, vous me faites du bien.

— Mais, ajouta Mossy, craignant d'être allé trop loin; je ne vois pas comment cela serait possible.

Le général baissa la tête.

— Je ne suis pas un homme public, continua le docteur. A moins, ma foi, que ma plume... Enrôlez ma plume.

Il s'arrêta, avec un sourire timidement interrogateur. Le général parut étonné pour un moment; puis saisissant l'idée:

— Certainement, certainement, certainement! fit-il en se dirigeant vers la porte. Vous avez raison. Pour que le monde soit complet, il faut l'épée et la plume. Eh bien, mon fils, au revoir; non, je ne puis rester plus longtemps; je reviendrai. Je me hâte d'aller dire aux amis que la plume du docteur Mossy est pour nous. Adieu, cher enfant!

Sur le trottoir, il envoya — non au docteur Mossy mais au balcon de la grande façade en brique rouge — son plus radieux sourire, et partit.

Juste le lendemain, comme si le hasard s'en était mêlé, la candidature du général Villivencio fut violemment attaquée par la presse américaine.

L'agression était — au moins d'après le général Villivencio — absolument brutale.

Jamais les lois de la courtoisie et les formalités chevaleresques n'avaient été plus complètement méprisées. Des balles empoisonnées, sous forme d'épithètes personnelles, avaient été mises en usage.

Le général lui-même était traité de *rétrograde*. On se moquait ouvertement des amis qui avaient posé sa candidature; c'étaient

des fossiles, des ganaches, et leur assemblée était qualifiée *d'irresponsable*.

Tonnerre et tempête ! des hommes d'honneur s'entendent appeler *irresponsables* !

On affirmait que le choix avait été fait secrètement, dans une maison privée, par deux ou trois écervelés sans autorité (ceci piquait jusqu'à la moelle), qui avaient, avec plus de prudence que d'à-propos, gardé leurs noms secrets.

L'article était intitulé : *Le programme des mangeurs d'écrevisses*.

On ajoutait que si la publication de ce programme n'avait pas été regardée comme une mauvaise plaisanterie, on n'aurait pas laissé passer deux semaines sans lui faire justice ; mais qu'il était grand temps de donner satisfaction au public en le retirant de la circulation.

Une des premières personnes sous les yeux de qui tomba cette élucubration fut la jeune Mme Délicieuse. Elle laissa percer d'abord un tranquille sourire de malice, et puis appela :

— Ninide ! portez ceci au docteur Mossy... Non, attendez !

Elle marqua l'article d'un gros trait, avec son crayon d'or.

— Point de réponse ; inutile de renvoyer.

A peu près à la même heure, dans une rue voisine, un des *irresponsables* frappait à la porte seigneuriale de Villivencio.

Le général le reçut dans sa chambre à coucher.

Après quelques mots entremêlés de jurons, le visiteur exhiba le journal insultant, et il se préparait à lire l'article, lorsqu'un de ces éternuements particuliers à la race gauloise retentit à la porte, et un autre *irresponsable* entra, peut-être encore plus excité que le premier.

On commença par un échange de manifestations indignées, puis on s'arrêta pour prendre haleine.

— Lisez, Alphonse, dit le général en s'asseyant sur son lit.

“ Le Programme des mangeurs d'écrevisses ”... commença Alphonse.

Mais on entendit de nouveau heurter à la porte, et un troisième irresponsable vint agrandir le cercle, après avoir violemment et à tue-tête tancé le domestique en montant l'escalier.

Finalement Alphonse lut l'article.

Petit à petit, on finit par en écouter deux ou trois mots par-ci par-là, interrompus à chaque instant par d'âpres et interminables malédictions, tandis qu'on arpentait la chambre avec des gestes furieux.

Quand Alphonse eut lu la dernière ligne et jeté avec rage le journal sur le parquet, tous n'eurent qu'une seule voix, un seul cri pour demander le sang de l'auteur.

Mais alors le général prit la parole avec autorité.

— Non, Messieurs, dit-il, en boutonnant rageusement sa robe de chambre, vous ne vous battez pas avec lui, vous ne vous battez pas, je le défends.

— Mais, crièrent les trois autres ensemble, il faut qu'un de nous se batte, et vous ne le pouvez pas sans tuer notre cause. Le candidat ne peut pas aller sur le terrain.

— Ah ! Messieurs, s'écria le héros les yeux levés au ciel et se frappant la poitrine, grâce à Dieu, j'ai un fils. Oui, mes bons amis, un fils qui va faire payer avec du sang l'impudence du misérable, ou le forcer de ravalier son article dans le journal de demain. Que le ciel soit béni de m'avoir donné un fils pour une telle occasion ! Je vais me rendre chez lui, aussitôt que j'aurai fini ma toilette.

— Nous irons avec vous.

— Non, Messieurs, laissez-moi voir mon fils, seul. Je vous rejoindrai chez Maspero, dans deux heures. Au revoir, mes chers amis.

Il était inébranlable.

— Au revoir, dirent les chers amis.

Quelques instants après, le général Villivicentio, la canne à la main, arpentait d'un pas furieux le trottoir de la rue Royale.

Comme il passait devant la façade en brique rouge, l'une des persiennes s'entrouvrit un peu, et par l'ouverture, une paire de jolis yeux le suivit du regard, avec un petit air malicieux que nous ne leur connaissions pas encore.

Au moment où il pivotait sur le talon pour frapper à la porte de son fils, le général jeta un coup d'œil à cette même persienne ; mais elle était aussi hermétiquement close que si la maison eût été un palais enchanté.

La porte du docteur Mossy, au contraire, s'ouvrit toute grande devant lui, aussitôt qu'il eut frappé ; et le général entra.

— Eh bien, mon fils, dit-il, vous avez vu ce journal ? Non, je ne crois pas. Je vois que vous ne l'avez pas vu, puisque vos traits ne sont pas rouges de honte et de colère.

Du pupitre auprès duquel il était en train d'écrire, le docteur Mossy leva les yeux avec surprise.

— Qu'est-ce que c'est, père ?

— Ma parole ! Mossy, est-il possible que vous n'avez pas entendu parler de la brutale attaque dont j'ai été la victime ce matin, et qui a exaspéré la ville ?

— Non ! répondit Mossy avec une surprise encore plus grande, et en laissant tomber ses mains sur les bras de son fauteuil.

Son père le regarda d'un air découragé.

— Sur mon âme ! grommela-t-il.

A ce moment son regard aperçut le journal envoyé par Mme Délicieuse.

— Mais, Mossy, mon fils, le voici ! Là, là, continua-t-il en frappant le papier du doigt, là, lisez-le ! On m'y traite d'irresponsable ! Oui, on m'appelle irresponsable. Lisez ! lisez !

— Mais, père, fit tranquillement le petit docteur en se levant et en recevant des mains du général le journal tout froissé, j'ai lu cela. Si c'est ce dont vous voulez parler, j'étais justement à préparer une réponse.

Le général le saisit violemment, faillit l'étouffer dans un baiser qu'il scella par un affectueux juron.

— Ah ! Mossy mon garçon, tu es superbe ! Tu avais déjà commencé à écrire ! Tu es superbe, te dis-je ! Lis-moi cela, mon fils.

Le docteur s'assit, prit un feuillet de manuscrit, et commença en anglais :

“ Messieurs les rédacteurs, votre journal de ce matin... ”

— Quoi ? Comment ? Tu n'as pas écrit cela en anglais, n'est-ce pas, fils ?

— Mais oui, père.

— C'est une langue infecte, dit le général ; mais si c'est nécessaire, continue.

“ Messieurs les rédacteurs, votre journal de ce matin contient, sur le programme Villivencio, un article de fond qui foisonne d'inexactitudes. Quel est l'auteur ou l'écrivain de cet article, votre correspondant l'ignore encore ; mais ce dont il ne doute pas, c'est que pour être trop hâtif à se former une opinion, il ne peut

cependant objecter à ce qu'on lui signale les erreurs qu'il peut avoir commises....

— Bah ! s'écria le général.

Le docteur Mossy releva la tête, rougissant jusqu'aux oreilles.

— Bah ! cria le général encore plus fort. Bêtise !

— Comment cela ? demanda tranquillement le fils.

— Tout ceci est absurde, cria de nouveau le général, s'oubliant jusqu'à s'exprimer en anglais. Tout ce que vous avez à dire c'est : " Monsieur les rédacteurs, je veux savoir le nom du misérable polisson qui a menti dans votre journal au sujet de mon père et de ses amis ! "

— Ah ! s'écria à son tour le docteur sur un ton moitié ironique moitié indigné.

Son père le regarda muet de surprise.

Le fils se tenait debout devant son pupitre en désordre, sa petite taille redressée, une main dans son gilet, et dans le regard cette expression de fermeté froide qu'on est quelquefois étonné de voir dans les yeux bleus.

— Vous voulez que je me batte, dit-il.

— Ma parole ! fit le général accablé. Je crois... je veux être coupé en morceaux si je ne crois pas que vous êtes en train de discuter cela dans les gazettes ! Vous battre ? Si je veux que vous vous battiez ! Sur mon âme, vous avez l'air de ne pas y songer !

— Ma foi, non, fit Mossy.

— Mon Dieu ! murmura le général.

Le cœur lui battait à lui rompre la poitrine.

— Oui, reprit le docteur, le regard toujours ferme mais avec un tremblement sur la lèvre, dites *mon Dieu*, si vous voulez, mais j'ai peur...

— Peur ! clama le général.

— Oui, riposta le docteur sur le même ton, peur, peur ! Le ciel me préserve de ne pas avoir peur ! Mais, en revanche, voulez-vous savoir ce que je ne crains pas ? Je ne crains pas d'appeler vos affaires d'honneur des meurtres !

— Mon fils !

— Pardon, pardon, reprit le docteur ; je me rétracte ; prenez que je n'ai rien dit. Je ne blâmerai jamais mon père.

— C'est bien, fit celui-ci. J'avais tort. C'est ma querelle ; je vais la vider moi-même.

Le docteur Mossy se précipita entre son père et la porte. Le général était devant lui, absolument décontenancé.

— Que veux-tu faire ? demanda-t-il tristement.

— Père, dit le docteur dans un élan de tendresse, je ne puis pas vous permettre... Quinze ans nous avons été étrangers l'un à l'autre ; hier nous sommes redevenus amis. Vous ne devez pas me quitter ainsi. Je veux régler cette affaire pour vous. Laissez-moi faire. Vous savez que je suis à votre service.

Le pacifique petit médecin ne voulait pas dire régler, mais arranger.

Il s'aperçut à l'instant qu'on l'avait mal compris. Néanmoins, comme les gens tranquilles en ont l'habitude sans vouloir tromper, il accepta la fausse interprétation donnée à ses paroles. Le fait est que, dans son embarras, il ne savait pas trop à quel parti il s'arrêterait.

Le père, qui ne connaissait qu'une manière de régler un mal-entendu, se rasséra de suite.

— Je voulais me charger personnellement de la chose, dit-il comme pour s'excuser, mais les amis s'y opposent.

— Et moi aussi, dit le docteur ; mais j'y vais de ce pas, et ne reviendrai point avant que tout soit fini. Donnez-moi le journal.

— Mon fils, je ne vous force pas, vous entendez.

Il y avait quelque chose d'ironique, dans le sourire du docteur quand il répondit :

— Non ; mais donnez-moi le journal, s'il vous plaît.

Le général le lui présenta.

— Père, fit le docteur, promettez-moi d'attendre ici jusqu'à ce que je sois de retour.

— Mais j'ai un rendez-vous chez Maspéro....

— Je vais m'y rendre et faire vos excuses, dit le docteur.

— Eh bien, consentit presque joyeusement le général, va, mon fils ; j'attendrai. Mais s'il survenait quelques clients...

— Ne bougez pas ; on croira qu'il n'y a personne.

Et le général s'aperçut que la poussière était si épaisse sur les carreaux qu'il était impossible de voir à l'intérieur sans se coller le visage sur la vitre.

En une demi-heure, le docteur s'était rendu au bureau du journal, s'était adressé à trois individus différents de celui qu'il cherchait, avait fini par mettre la main sur le rédacteur — un homme poli — et l'avait convaincu sans peine que le général avait été lésé. Mais quand le docteur Mossy voulut aller plus loin, et demander lequel des habiles rédacteurs du journal avait écrit l'article :

— Pardon, reprit son interlocuteur, veuillez entrer dans mon bureau privé.

Ils entrèrent tous deux.

Un instant après le docteur Mossy se retirait en hâte, laissant le rédacteur reprendre sa plume, bien persuadé que la visite ne recommencerait pas.

Le général attendait, assis, au milieu des serpents et des fœtus, et son humeur commençait à s'assombrir de nouveau.

En repassant dans sa mémoire les paroles du docteur, il ne pouvait s'empêcher de redouter un peu que son fils ne compromît l'honneur des Villivencio dans les intérêts de la paix.

Non pas qu'il tint à risquer la vie de son fils ; au contraire, il n'aurait pas eu d'objection à un arrangement, pourvu que cet arrangement fût proposé par les adversaires. Mais dans le cas où il faudrait aller sur le terrain, qui serait choisi pour remplir les fonctions courtoises nécessaires dans une affaire d'honneur entre gentilshommes ?

Quelque individu à moitié prêtre à moitié femme ? Peut-être quelque gratte-papier à lunettes....

Il souffrait.

La monotonie de cette tâche passive fut interrompue par un ou deux visiteurs, qui eurent le bon instinct — ou le mauvais goût — de mettre l'œil aux vitres poussiéreuses, avant d'ouvrir la porte.

A demi-levé de son siège, le général leur apprit, avec un sourire, que le docteur était absent ; pour combien de temps ? il n'en savait rien.

Puis l'attente commença à lui peser, et il se dit que Mossy tardait bien.

Enfin, il entendit frapper à la fenêtre, mais d'une façon toute nouvelle ; c'était de petits coups hardis, mais gentils, discrets, gracieux ; et, avant de se retourner, le général sentit par un

tressaillement de tout son être, que ces petits coups ne pouvaient venir que de l'aimable voisine.

En même temps, une silhouette magnifique se dessinait dans le cadre de la fenêtre.

Le général se précipita vers la porte, l'ouvrit, et s'inclina profondément en tendant la main.

La jeune veuve tendit aussi la sienne, mais non pour prendre celle qui lui était offerte. Avec une dextérité calme qui déconcerta le général, elle se faufila entre la porte et lui, et donna un tour de clef.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, demanda-t-il avec angoisse, car le visage de la jeune femme, bien que souriant, avait un air de sévérité étrange.

— Général, dit-elle, sans répondre à sa question, — et ses saluts de Créole, ses sourires et le ton insinuant de sa voix adouçissaient à peine le sérieux de son expression, — je venais voir mon médecin, votre fils. En vous retrouvant réconcilié avec votre enfant, cela me transporte au ciel. Vous me laisserez dire, n'est-ce pas ? Vous ne vous fâchez pas contre la compagne d'enfance de votre fils ?

Elle ne lui donna pas le temps de répondre.

— Il est sorti, je crois, n'est-ce pas ? J'en suis contente. Cela me donne l'occasion de me réjouir avec vous de ses mérites. Car sachez-le, général, durant les longues années que vous avez été étrangers l'un à l'autre, Mossy n'a pas eu de meilleur ami que moi ; je suis fière de vous dire cela maintenant ; n'ai-je pas raison ?

Le général était si bien décontenancé, qu'après avoir remercié machinalement, il ne trouva plus rien à dire.

La jeune femme, de son côté, parut tomber dans une méditation dont la tristesse mit le comble à l'embarras du général. Mais comme il ouvrait la bouche pour parler, elle reprit :

— Personne ne le connaissait comme moi, bien que ma pauvre intelligence ne sût guère le comprendre ; car, sachez-le bien, général, c'était... qu'en dites-vous ? un grand homme, ni plus ni moins !

— Comment ? fit le général ne sachant que répondre.

— Vous n'avez jamais rêvé à cela, n'est-ce pas ? Non, certainement. J'étais seule à le savoir. Quelques-uns de ces Américains, je suppose, ne l'ignoraient pas non plus, mais qui se serait ren-

seigné auprès d'eux ? Ici, dans la rue Royale, à la Nouvelle-Orléans, où personne ne sait rien et ne s'occupe que de bonne chère et de plaisirs, c'était tout simplement le docteur Mossy, qui donne des pillules. Ma foi, général, rien d'étonnant que vous ayez été désappointé dans votre enfant, vous pensiez comme les autres. Ah ! oui, vous pensiez comme les autres. Mais pourquoi ne vous êtes vous pas renseigné auprès de moi, sa camarade d'enfance ? Je savais mieux, moi. J'aurais pu vous dire de combien votre fils, avec sa petite taille, dépassait la foule de la tête et des épaules. J'aurais pu vous dire des choses incroyables. J'aurais pu vous dire que son nom est connu et honoré dans les grandes écoles scientifiques de Paris, de Londres et d'Allemagne ! Oui ! j'aurais pu vous montrer...

Elle s'enthousiasmait en parlant.

— J'aurais pu vous montrer des lettres — il me les a passées sur mes instances — dans lesquelles les princes de la science et les rois de la découverte traitent votre fils comme leur égal !

Elle se tenait debout, le regard plein d'animation.

— Mais pourquoi ne m'en avez-vous rien dit ? s'écria le général.

— Il me l'avait défendu. Mais vous, pourquoi ne me l'avez-vous pas demandé ? Je le sais, vous étiez trop fier pour faire allusion à votre fils. Mais il avait une fierté qui valait la vôtre... Voilà !... Il a tout accompli, tout fait sous un pseudonyme. "Laissez-moi vous révéler à votre père, lui disais-je, suppliante. — Qu'il me découvre lui-même," me répondait-il. Et vous ne l'avez jamais découvert. Ah ! c'est là qu'il était beau ! Il ne voulait pas, disait-il, et cela pour votre propre joie, rentrer dans votre affection à aucun autre titre que celui de... votre fils, tout simplement. Mon Dieu...

Et elle continua sur ce ton.

Vingt fois le vieux général fut pris d'un nouvel étonnement ; vingt fois il se fâcha au point de parler à tue-tête ; mais vingt fois elle insista, sans se laisser interrompre. Un moment il voulut rire, mais de nouveau elle lui imposa silence de la main.

— Regardez, Monsieur, disait-elle, ces specimens poudreux, ces révoltants objets. Combien de fois n'avez-vous pas rougi de savoir que notre monde ignorant riait de ces choses-là dans leur barbe ! Combien de fois n'avez-vous pas rougi ?... Et vous êtes son père ! Mais pourquoi ne m'avez-vous rien demandé ? J'aurais

pu vous dire : " Monsieur, votre fils n'est pas un apothicaire ; il n'est pas un seul de ces affreux échantillons qui ne l'ait conduit à quelque glorieuse découverte." Oui, des découvertes, général ; votre fils, connu en Europe comme un grand explorateur scientifique ! Ah ! les aveugles se demandent : Pourquoi donc le général de Villivicencio n'aimerait-il pas son fils ? C'est un excellent homme, un bon médecin, un peu négligent, c'est tout. Mais vous étiez encore plus aveugle ; vous vous fermiez les yeux comme ceci, tenez ; si vous aviez scruté ses vertus comme vous scrutiez ses défauts, vous auriez su, vous aussi, avant qu'il fût trop tard, quelle noblesse, quelle beauté, quelle force, il y avait dans le caractère de votre pauvre enfant !

— Juste ciel, Madame, vous parlez de mon fils comme s'il était mort et enterré ! Si vous avez quelque mauvaise nouvelle à m'apprendre...

— Votre fils a pris votre querelle en main, n'est-ce pas ?

— Je le crois... je le pense....

— Eh bien, je l'ai vu il y a une heure à la recherche de votre calomniateur.

— Il faut qu'il le trouve ! fit le général en reprenant de l'assurance.

— Mais s'il l'a déjà trouvé... insinua lentement Mme Délicieuse.

Le père la regarda un instant dans les yeux, puis se leva tout à coup avec une exclamation :

— Où est mon fils ? s'écria-t-il, qu'est-il arrivé ? Me prenez-vous pour un enfant qu'on taquine, pour un coursier qu'on chautouille de l'éperon ? Dites-moi où est mon fils !

La jeune veuve fut prise d'une angoisse véritable.

— Asseyez-vous, supplia-t-elle ; attendez ! écoutez ! asseyez-vous !

— Jamais ! cria le général. Je veux retrouver mon fils... Mon Dieu, Madame, vous avez fermé la porte à clef ! De quel droit me traitez-vous de cette façon ? Donnez-moi cette clef, à l'instant.

— Oh ! Monsieur, je vous en prie, reprenez votre siège, et je vais tout vous dire. Il n'y a rien à faire maintenant. Écoutez ! supposez que vous sortiez et que vous découvriez que votre fils a finalement manqué de courage... Asseyez-vous, et...

— Ah ! Madame, ceci est une plaisanterie, s'écria le général sans faire attention.

— Mais non, ce n'est pas une plaisanterie. Asseyez-vous ; je veux vous demander quelque chose.

Il se laissa tomber sur sa chaise, et elle se pencha vers lui avec un air étrangement mêlé d'anxiété et de triomphe sur sa belle figure.

— Général, fit-elle, dites la vérité, n'avez-vous pas imposé cette querelle à votre fils ? Je sais qu'il ne l'aurait pas assumée de lui-même. N'avez-vous pas fait cela pour éprouver son courage, parce que, durant ces quinze dernières années, vous vous êtes stupidement mis dans la tête qu'il s'était livré à l'étude pour éviter d'être soldat ? N'est-ce pas vrai, cela ?

Les yeux de la jeune femme transperçaient le vieillard de part en part.

— Supposant que cela soit ?... fit celui-ci avec défiance.

— Oui ! et s'il s'est fièrement hâté, s'il a prouvé son courage !...

— Alors, s'écria le général en se dressant victorieusement, alors il est mon fils !

Et il frappa le pupitre du poing.

— Héritier de votre fortune ?

— Certainement.

La jeune femme baissa la tête, et feignant la tristesse :

— Cela lui fera de belles funérailles, dit-elle.

Le père se dressa sans prononcer une parole, mais tremblant de la tête aux pieds.

Mme Délicieuse le regardait droit dans les yeux.

— Votre fils, dit-elle, a rencontré l'auteur de cet article.

— Où ? balbutia le pauvre père.

— Soudainement, à l'improviste, dans un passage.

— Mon Dieu ! et le misérable...

— Est vivant !

Le général se précipita vers la porte, oubliant qu'elle était fermée à clef.

— Donnez-moi cette clef ! cria-t-il, cramponné au bouton de la porte.

Puis, hors de lui, il revint vers la jeune femme, retourna de nouveau à la porte, tourna encore sur lui-même, criant avec angoisse, à chaque pas, à chaque mouvement :

— Mon fils ! mon fils ! j'ai tué mon fils ! Oh ! Mossy, mon fils, mon petit garçon ! Mon fils, mon fils !

La jeune femme sanglottait, la tête cachée dans ses mains.

Alors le père se tut, et se tint un instant devant elle.

— Donnez-moi la clef, Clarisse, dit-il, et laissez-moi partir.

Elle se leva et laissa tomber sa tête sur l'épaule du vieillard.

— Qu'y a-t-il, Clarisse ? demanda celui-ci.

— Votre fils et moi sommes fiancés depuis dix ans.

— Pauvre enfant !

— Parce que, étant déshérité, il ne voulait pas être mon mari.

— Hélas ! plutôt à Dieu que je l'eusse su ! O Mossy, mon fils !

— Monsieur, s'écria la jeune femme en joignant les mains, pardonnez-moi... ne pleurez plus... votre fils est sain et sauf.

C'est moi qui avais écrit l'article ; c'est moi qui suis votre agresseur, et je retracte tout. Votre fils me cherche. J'avais dit à ma tante de lui donner une fausse indication. Nous nous sommes croisés dans le passage de la porte cochère.

Le vieux général, tout abasourdi, avait reculé en chancelant, puis s'était avancé précipitamment, et allait saisir la jolie femme dans ses bras, lorsque le petit docteur frappa tout à coup à la porte et les menaça joyeusement du doigt à travers le vitrage.

— Regardez, dit-elle en essayant un sourire ; ouvrez à votre fils, voici la clef.

Et elle tomba dans un fauteuil.

Le père et le fils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre ; et puis se retournèrent vers Mme Délicieuse, en disant :

— Oh ! la charmante coquine !

Elle était évanouie.

— Eloignez-vous, mon père, je vous prie, dit le docteur au moment où la jeune femme rouvrait les yeux. Je ne m'étonne pas que vous vous soyez trouvée mal, Clarisse ; vous venez d'accomplir une rude tâche, voyez... voici... bon... prenez ceci, ma chère Clarisse.

Le père et le fils se tenaient près d'elle, la regardant avec tendresse, tandis qu'elle reprenait ses sens.

— Maintenant, père, dit Mossy, vous pouvez l'embrasser ; là voilà toute revenue.

— Ma fille ! dit le superbe général. Tenez, voici la rançon de mon fils ; et avec ceci, je retire la candidature Villivencio.

— Non, vous ne ferez pas cela, s'écria la jeune femme en riant et en lui jetant ses bras autour du cou.

— Certes, oui, insista-t-il. Ma foi, vous me permettrez au moins d'enlever mes morts du champ de bataille.

— Mais certainement, dit le fils. Clarisse, madame votre tante nous invite tous à la maison. Allons-y!

Le groupe sortit sur la rue Royale, et le docteur Mossy ferma la porte derrière eux.

Le ciel était bleu, l'atmosphère douce et embaumée; dans la caressante brise du Sud, au souffle de laquelle le général baigna son front rafraîchi, flottait comme une ravissante odeur de...

— Qu'est-ce que c'est? demanda le vétéran au jeune couple, voyant la petite tante les regarder avec un sourire:

M^{me} Délicieuse et le docteur Mossy — l'une peut-être pour la première fois de sa vie et l'autre pour la millième au moins — rougirent.

C'était le parfum des orangers fleuris.

A LA MOURANTE *

O ma sœur, vous mourez... Bientôt les roses blanches
Vous feront un linceul de fraîcheur et d'amour,
A cette heure où l'on sent se mêler, sous les branches,
La fuite des esprits à la fuite du jour.

On va vous accueillir au pays du mystère.
A tous les morts anciens, que vous verrez alors,
Vous devrez enseigner les choses de la terre :
Vous mourez, — ô ma sœur, prenez pitié des morts !

Ils vous demanderont et vous pourriez leur dire
Leurs descendants vaincus par le doute éternel,
L'honneur au pilori, la tendresse au martyr,
Et les dieux pourchassés sous la froideur du ciel ;

Vous pourriez leur apprendre, en restant douce et vraie,
Les cœurs de fils meurtris, les cœurs de mère en sang,
Tous les rêves humains traînés sur une claie,
Et l'avenir qui sombre, et l'horreur qui descend....

Et vous pourriez surtout leur dire, sœur mourante,
Les destins survenus à tous leurs bien-aimés,
Tant d'êtres subissant la vie indifférente
Et résignés d'avance aux maux accoutumés.

Mais pitié ! Tous ces morts, dont la peine est finie,
Reposent dans la nuit leurs yeux brûlés et las.
La race qui les suit est presque à l'agonie....
Les morts en pleureraient : ne le leur dites pas !

CHARLES FUSTER.

* M. Chs. Fuster, le jeune maître si favorablement connu de nos lecteurs, nous envoie cette délicate primeur. Merci.

NOS GROS CHAGRINS

ET NOS PETITES MISÈRES

C'est une croyance très répandue que notre planète est un lieu de peines et de tourments, aux sentiers raboteux, bordés de ronces et d'épines.

Après plusieurs années d'expérience, je suis forcé d'admettre que cette opinion a du vrai. Mais il faut avouer aussi que les innombrables souffrances de notre pauvre humanité sont, dans quatre-vingt dix-neuf cas sur cent, l'œuvre de ceux qui s'en plaignent.

La raison de cette apparente contradiction, c'est que nous n'envisageons jamais du même point de vue, nos chagrins et ceux du prochain.

C'est l'éternelle histoire de la poutre et de la paille.

Aussi clairvoyants pour les fautes d'autrui qu'aveugles pour nos propres faiblesses, nous découvrons facilement le pourquoi de ses moindres afflictions, tandis que nous n'apercevons jamais la vraie cause de nos plus grosses misères.

Invariablement, le voisin nous paraît être l'artisan de son propre malheur. Quant à nous-mêmes, oh ! c'est bien différent ! Nous nous rangeons tout naturellement au nombre des exceptions malheureuses, parmi les victimes innocentes de circonstances spéciales, dues à quelque excentricité du sort, ou à la perversité de nos semblables.

Aussi nous trouvons-nous exceptionnellement malheureux, chacun de son côté.

Les souffrances de ceux qui nous entourent et dont nous entendons journellement le récit lamentable, ne paraissent que de légères épreuves en comparaison des nôtres ; et nous serions enchantés, au premier abord, d'en faire l'échange.

Pourtant, si ce trafic des misères humaines était réalisable, je suis persuadé qu'aucun de nous n'oserait se risquer à l'accomplir définitivement.

J'imagine une exposition universelle d'un nouveau genre, où l'on pourrait étaler ses peines intimes, avec faculté de les échanger contre celles du prochain.

Le genre humain, j'en suis certain, se rendrait en foule à cette foire aux malheurs. Mais, après avoir visité l'étalage en détail, en avoir examiné, palpé, soupesé avec soin les nombreux échantillons, il n'est pas un seul parmi nous qui ne s'estimât heureux de reprendre son panier de petites misères, dont le poids, après comparaison, lui paraîtrait allégé de moitié, et dont, faute de mieux, il finirait par se constituer une manière de petit bonheur.

Il en est un peu de nos vississitudes quotidiennes comme de nos habitudes journalières ; elles deviennent, chez nous, une seconde nature.

Comme elles sont, le plus souvent, le produit de nos propres actes, nous leur accordons sans nous l'avouer, un peu de cet attachement que l'auteur ressent pour son œuvre.

Nous les cultivons avec soin ; nous les tenons, pour ainsi dire, sous cloche. Elles sont, en un mot, l'objet de nos constantes sollicitudes ; et lorsque, par une cause, qui ne dépend jamais de nous, elles viennent à disparaître, eh bien, nous en éprouvons quelque chose qui ressemble à de l'ennui.

Nous tenons instinctivement à les conserver, à les exhiber même à la vue du public pour le plaisir, bien innocent, de nous faire plaindre un peu et de nous plaindre beaucoup.

Il nous faut un petit chagrin mignon que nous puissions choyer, caresser comme un enfant gâté, sans quoi, la vie devient monotone, presque insupportable. Nous sommes ainsi faits.

La loi des contrastes nous domine en tout.

Un bonheur suivi, persistant nous fatigue à la longue.

Cela nous fait l'effet d'un été de sécheresse, d'une mer sans rides, d'un tableau sans ombres.

A force de contempler le firmament uniformément doré par un soleil perpétuellement resplendissant, on se surprend à désirer l'instant où l'orage viendra réveiller la nature assoupie.

Le calme plat, indéfiniment prolongé, nous épuise au lieu de nous reposer ; tandis que l'agitation, la tempête même nous séduit quelquefois et nous délasse.

Chez nous, ces penchants se manifestent non seulement dans

ce qui se rapporte à l'ordre matériel, mais aussi et surtout dans ce qui touche au sentiment et à l'intelligence.

Ceci est-il un défaut de notre nature ?

Je ne me prononce pas. Je constate.

J'ai dit en commençant que nos misères petites et grosses, nos afflictions, même nos malheurs, sont presque invariablement le fruit de nos propres œuvres.

Je le prouve par un exemple bien connu, lequel remonte cependant, à une telle antiquité que je me crois obligé d'adopter en le citant, la forme légendaire :

Il était une fois un homme et une femme ; ils faisaient ensemble un excellent ménage ; (ceci n'est pas un conte.)

Ils avaient pour domicile un lieu de délices.

L'époux était beau, tendre, généreux, doué des qualités multiples qui font le bonheur d'une femme.

L'épouse réunissait aux grâces de son sexe, les plus précieux dons du cœur et de l'esprit.

Pour eux, les félicités conjugales promettaient de se prolonger éternellement.

Le créateur avait mis à leur disposition toutes les richesses de la nature, tous les trésors de sa providence ; mais à une condition unique :

Il fallait s'abstenir de goûter du fruit d'un certain arbre.

Malheureusement, l'épouse eut un mouvement de curiosité, l'époux un instant de faiblesse.

Le fruit défendu, à l'instigation du démon tentateur, passa des mains de l'épouse coupable à celles de l'époux trop crédule... ou trop gourmand.

Vous avez reconnu, sans que je les nomme, Adam, le premier des maris crédules, Eve, la première des femmes curieuses.

Des malins prétendent qu'à cet égard, la succession de notre mère commune n'est pas encore éteinte, et que la crudulité naïve de notre premier père se perpétue chez ses descendants.

Mais là n'est pas la question.

Je suis loin de vouloir continuer ici un débat soutenu depuis des siècles et dont la solution, si elle arrive jamais, tournera — que les femmes en soient persuadées — à la confusion de leurs détracteurs.

L'important pour moi, dans le moment, c'est de prouver que, dès son origine, le genre humain a été l'artisan de ses propres infortunes. L'exemple que je viens de citer n'admet pas de contradiction.

Mais cette faute commune au premier homme et à la première femme a-t-elle au moins servi d'enseignement salutaire à leur postérité ?

Au contraire, elle n'a été que le signal, le point de départ de toutes les erreurs, de tous les crimes dont notre pauvre humanité a souillé ses annales depuis cette époque reculée.

Dès la deuxième génération, nous voyons Caïn consommer par un meurtre sa propre déchéance ; et la série des méfaits, des bévues, des inconséquences de tous genres, causes premières d'une infinité de vicissitudes, de tourments, de calamités, s'est continuée sans interruption jusqu'à nos jours.

Il n'en est pas un seul d'entre nous qui, dès sa plus tendre et innocente jeunesse, ne s'est pas exposé au châtement paternel en cédant à l'attrait du fruit défendu, ou à l'entraînement d'une vaine curiosité.

Nos tribulations enfantines sont le produit de nos imperfections naissantes, comme plus tard, nos tourments les plus poignants émanent de nos défauts invétérés.

“ Quand il vous arrivera quelque grand malheur, dit le Sage, examinez-vous bien, et vous verrez qu'il y aura toujours un peu de votre faute. ”

Mais nous sommes fort peu enclins à nous blâmer nous-mêmes ; nous préférons accuser le voisin, les circonstances, le destin, la chance malheureuse.

En revanche, et par une singulière contradiction, nous ne manquons jamais de nous attribuer le mérite des incidents heureux qui nous arrivent.

Lafontaine l'a dit :

Le Bien, nous le faisons ; le Mal, c'est la Fortune ;
On a toujours raison, le Destin toujours tort.

Eh bien, si au lieu de nous en prendre à tout le monde et à toutes choses pour nos mécomptes, nous aidions un peu plus, non le destin, mais la Providence, ces mécomptes, la plupart du temps, n'arriveraient pas.

Et, si par exception nous en étions quelquefois atteints, l'habitude de toujours nous emparer du bon côté des choses servirait à les rendre supportables.

Oui, les causes de trouble et d'affliction inhérentes à nous-mêmes sont nombreuses, et, sans une résistance courageuse, presque une révolte de l'intelligence et du cœur contre la nature, nous succombons inévitablement.

Rien, par conséquent, de plus stérile que les regrets du passé; rien de plus inutile que les appréhensions vagues et tristes de l'avenir.

Il faut se rappeler le passé, afin d'y puiser l'expérience; et munis de cette expérience, nous devons attendre l'avenir de pied ferme, sans trop l'appréhender, surtout sans y rechercher un surcroît de contrariétés qui, peut-être n'arriveront jamais.

Règle générale, les infortunes que nous subissons étaient imprévues, tandis que celles que nous avons appréhendées ne nous atteignent pas.

Ne vaut-il pas mieux, alors, laisser venir les événements sans trop les craindre, nous accommoder un petit bonheur dans le présent avec les matériaux que le bon Dieu nous fournit, et nous en rapporter à sa providence et aux efforts de notre intelligente activité pour les chances de l'avenir?

Cette habitude des chagrins anticipés a pour inconvénient de nous les infliger tantôt en vain, tantôt en double.

Si le malheur que nous attendons, que nous pleurons même d'avance échappait à nos sinistres prévisions, nous aurions tout simplement perdu notre temps et nos larmes; — c'est une perte sèche, à part les larmes, bien entendu.

Si, au contraire, cette infortune arrive, nous en aurons subi une double atteinte.

C'est du surcroît.

Et pourtant, une grosse moitié de nos peines les plus amères proviennent de ces réminiscences des misères subies et de cette recherche inquiète, insensée des tribulations futures.

Celles-ci surgiront assez tôt, si toutefois elles doivent venir; n'allons pas courir à leur rencontre.

Celles-là ne tendent qu'à s'enfoncer de plus en plus dans la nuit de l'oubli; laissons les aller; ne les retenons pas.

En un mot, n'évoquons le passé que pour améliorer le présent et sauver l'avenir.

C'est le secret du bonheur.

Une classe de malheureux, très répandue, c'est celle des victimes du sort, autrement dites les malchanceux.

Nous les rencontrons à tous les coins des rues, à toutes les portes débitant le récit détaillé de leurs déceptions multiples.

Ayant tout demandé à la chance, ils s'en prennent au hasard pour leurs désappointements journaliers.

Leur temps se passe en vaines lamentations, pendant que tout un monde industriel s'agite autour d'eux.

Le succès d'autrui les étonne et les irrite.

Jamais vous ne leur ferez comprendre que le hasard est un très mauvais pourvoyeur, et que la chance ne prodigue ses faveurs qu'à ceux qui lui font un peu violence.

"Aide-toi, le ciel t'aidera," dit un vieux proverbe.

Et ce vieux proverbe a raison.

Le travail est la condition première de tous les succès, de toutes les satisfactions humaines.

Dieu nous l'a imposé comme expiation de la faute originelle ; mais il nous a donné, en même temps, l'intelligence pour l'utiliser.

Il faut que, sur cette mer orageuse de la vie, chacun contribue pour sa part journalière à la manœuvre, s'il veut participer aux immunités de l'équipage.

Personne ne se soustrait impunément à cette loi impérieuse du travail quotidien.

"Dieu seul et ses anges, dit un philosophe, ont le droit d'être spectateurs."

F.-G. MARCHAND.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

ET LA RÉFORME SOCIALE ¹

Messieurs,

Je me suis rendu à l'invitation de la *Société chrétienne suisse d'économie sociale*, car Genève est doublement chère aux Français. Vingt ans écoulés depuis lors n'ont effacé dans le cœur d'aucun de nous, la reconnaissance pour l'hospitalité généreuse donnée par la Suisse à nos soldats vaincus. Puis nous sommes heureux qu'il y ait à côté de nous un second foyer de la civilisation française libre et autonome. Il ne se passe pas de génération que vous ne donniez à notre littérature un écrivain de race. Affranchis que vous êtes des préoccupations de la lutte pour l'existence nationale, jouissant de la liberté et de la sécurité que vous donnent vos institutions, vous avez pu pleinement développer dans votre cité la haute culture intellectuelle et en faire un des grands foyers scientifiques du monde.

Vous êtes bien placés pour étudier avec méthode et liberté d'esprit le grave problème qui se pose aujourd'hui dans tous les pays arrivés à un certain degré de civilisation, aux Etats-Unis comme en Europe, à savoir la question des rapports des classes entre elles, ou, pour parler plus clairement, cette *question des riches et des pauvres*, que, grâce au christianisme, l'humanité n'avait plus connue depuis les jours orageux d'Athènes et de Rome.

Puisque vous avez voulu savoir comment l'*Ecole de F. Le Play* conçoit les moyens de résoudre dans la mesure du possible cette

1 — Nous commençons aujourd'hui la publication d'une intéressante conférence que M. Claudio Jannet a prononcée à Genève, en février dernier, et qu'il veut bien offrir au *Canada-Français*.

C'est sur l'invitation d'une société composée exclusivement de protestants, que l'éminent professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Paris est allé faire ce discours ; et les catholiques de Genève ont été heureux de voir un des leurs si bien accueilli par le public très mêlé qui l'a écouté.

Il ne faut pas oublier ce fait en lisant le magnifique travail de notre éminent collaborateur.

grave question, je vous entretiendrai ce soir successivement 1^o de la vie, de la méthode et de l'œuvre de Le Play ; 2^o de la manière dont se pose actuellement le problème social ; 3^o des moyens sur lesquels Le Play et ses disciples, s'appuyant sur l'expérience des siècles et les faits contemporains, comptent pour améliorer la condition des classes ouvrières.

I

Frédéric Le Play naquit en 1806 au village de La Rivière, près d'Honfleur, d'une famille de modeste bourgeoisie. Lui-même a tracé dans son admirable autobiographie¹ le tableau de l'état moral du pays à cette époque. Les institutions anciennes jonchaient le sol de leurs débris, et rien ne s'était élevé encore à leur place ; mais les sciences de la nature se développaient de plus en plus, et leurs progrès donnaient naissance aux applications qui allaient transformer le monde matériel. La vie de Le Play a coïncidé avec l'avènement de l'ère des machines, de la houille et des communications rapides. Lui-même a été en plein dans ce mouvement ; métallurgiste éminent, il a contribué puissamment aux progrès de l'art de traiter les métaux, et, comme commissaire général aux expositions universelles de 1852, 1855 et 1867, il a été mêlé activement à tout l'essor industriel contemporain.

Ainsi que la plupart des hommes de sa génération, Le Play était parti de l'idée de la supériorité absolue de son siècle et de la foi préconçue dans le progrès contemporain. Ce qui caractérise en effet le XIX^e siècle à ses débuts, c'est une immense confiance en lui-même. Le cours du temps devait, hélas ! la déprimer cruellement et la remplacer par ces sentiments de découragement et de tristesse que le mot de *fin de siècle*, entré dans le langage journalistique, caractérise trop bien !

Le Play s'éleva bientôt au-dessus de ces préjugés ; vivant constamment avec les ouvriers, il fut amené à ramener toute la question du progrès à savoir si la grande masse des hommes avait le pain quotidien et jouissait de la paix. Cette préoccupation, qu'il avait déjà en 1829, à sa sortie de l'École polytechnique, alla

1 — *Ouvriers européens*, 2^e éd. t. I.

se développant pendant les voyages et les longs séjours qu'il fit comme ingénieur et directeur d'usines sidérurgiques en Espagne, en Russie, en Allemagne, en Angleterre. Le contraste de la sécurité morale, de la paix sociale dont jouissaient les ouvriers de l'Orient avec le grand développement intellectuel, mais aussi avec l'inquiétude des ouvriers de l'Occident le frappait par-dessus tout.

En avril 1848, il étudiait, avec le concours de MM. Munier et Lefort, l'*horloger de Genève*, et faisait la monographie d'un jeune ménage d'ouvriers tâcherons. Vous reconnaîtrez l'exactitude de ses observations à ce portrait moral qu'il en trace :

“ Les manières, comme le langage du mari et de la femme, sont distinguées ; leur intelligence s'élève au niveau de leur moralité. Aucune autre contrée en Europe n'a présenté à l'auteur de ces études des types sociaux plus remarquables sous ce double rapport. ” Le Play signale particulièrement, à l'occasion de ce ménage d'horloger, l'heureuse influence exercée sur la moralité des ouvriers par les institutions libres de l'Europe occidentale.

“ Des visites pastorales faites dans toutes les familles à des époques rapprochées, et tout au moins une fois par an, ont une heureuse influence sur la tenue des habitations et en général sur la moralité de la population ouvrière. *Ces ouvriers cherchent par le vêtement à s'assimiler à la bourgeoisie, mais des discussions fréquentes s'élèvent avec les patrons sur la question du salaire.* ”

La méthode que suivait Le Play, c'était l'observation des faits ; c'est la méthode par excellence de la science sociale ; c'est grâce à elle qu'avant lui Aristote et Adam Smith l'avaient fait progresser. Elle emprunte sans doute à la philosophie ses principes premiers sur la nature de l'homme et le but de la vie humaine, c'est-à-dire la distinction fondamentale du bien et du mal. Une place importante — la position des premiers principes et la détermination du critérium — est donc faite à la méthode logique ¹.

1 — On consultera avec grand intérêt sur la part que Le Play faisait à la philosophie dans sa méthode, l'étude publiée comme document annexé à son ouvrage, *La Constitution de l'Angleterre 1875*, et intitulée *Les Dangers du naturalisme allemand : exemple des opinions littéraires qui, par leurs conséquences directes entraînaient la ruine des sociétés les plus prospères*. Dans cet ordre d'idées, Le Play avait engagé dès 1867 une correspondance avec son ancien condisciple de l'École polytechnique, le P. Gratry, afin de se concerter avec lui pour la réfutation des doctrines matérialistes, v. *Le Play d'après sa correspondance* par Charles de Ribbe, Paris, Didot, 1884.

Mais vouloir étudier, par une série de déductions, de syllogisme en syllogisme, les phénomènes économiques qui sont essentiellement complexes et réflexes, c'est s'exposer aux erreurs dans lesquelles sont tombés Platon et Fénelon, quand ils ont quitté les sommets de la philosophie pour s'occuper des questions sociales. De nos jours tous les théoriciens du socialisme, à commencer par Lasalle et Karl Marx, ont été des déductifs et des idéologues.

Le Play a développé la méthode d'observation plus que ne l'avait fait aucun de ses illustres devanciers, en créant la *Monographie de famille* qui est un véritable instrument de précision pour observer les ouvriers. Les moindres détails de la vie d'une famille sont relevés et classés dans des cadres soigneusement établis qui permettent les comparaisons; ils trouvent leur justification dans un budget de recettes et de dépenses, et dans des comptes annexés. Pour que les vues particulières de l'observateur n'influent pas sur la constatation des faits, toutes les conclusions qu'il croit pouvoir en tirer sont rejetées dans des notes placées à la fin de la monographie. En 1855, l'académie des Sciences décernait le grand prix de statistique à l'ouvrage *les Ouvriers européens* qui contenait trente-six monographies. Elles se sont depuis lors multipliées et sont reconnues par tous les économistes comme un des plus précieux procédés de l'observation scientifique. Elle n'exclut pas les autres. La statistique, qui étudie certains faits généraux sous des aspects déterminés, aide à choisir les types ouvriers qui feront l'objet des monographies. Les enquêtes parlementaires ou scientifiques esquissent le milieu où se déroule l'existence de l'ouvrier. L'histoire sociale et la géographie économique nous enseignent l'importance effective des différentes races. Elles nous fixent sur le coefficient de valeur à donner aux observations faites sur elles et nous préservent des erreurs d'Herbert Spencer qui, dans les lourdes colonnes de sa *Descriptive Sociology*, met des peuplades misérables, dispersées aux extrémités du monde, sur la même ligne que les grands peuples de l'antiquité et des temps modernes.

En 1864, Le Play posait les conclusions de la vaste enquête qu'il poursuivait depuis un demi-siècle à travers le monde et à travers l'histoire, dans son ouvrage capital *La Réforme sociale en*

France déduite de l'observation comparée des peuples européens.
En voici les idées mattresses :

Le but de l'activité des sociétés humaines est moins le développement de la richesse en elle-même que l'obtention du bien-être pour les hommes. Le bien-être suppose le pain quotidien ; mais n'existe pas en dehors de la paix sociale. Le véritable critérium du bien-être des sociétés, c'est le contentement, l'acceptation de leur sort par les hommes ; c'est la paix entre les classes, la paix dans la famille, dans l'atelier et dans l'Etat, cette paix que le Sauveur a apportée aux hommes ! Les sociétés compliquées de l'Occident semblent malheureusement l'avoir perdue, et l'instabilité, l'antagonisme qui en résultent causent tant de souffrances, qu'elles contre-balancent presque les bienfaits résultant des grands progrès matériels de notre temps.

Le mal moderne vient plus encore de l'erreur que de la volonté mauvaise. Notre temps est caractérisé par des aspirations vers le bien, peu profondes sans doute parfois, mais très nombreuses et généralement sincères. On les rencontre dans tous les milieux. Si notre société est si désorganisée, il faut donc en accuser surtout les erreurs accumulées depuis un siècle.

Le Play signale ensuite les fausses théories d'histoire, l'abus de quelques mots susceptibles d'un sens légitime mais dont les sophistes abusent, notamment de ceux de démocratie, de liberté, de progrès, et, comme pour justifier sa perspicacité, voici que les socialistes contemporains maudissent la liberté et déclarent que 1789 a été une mystification bourgeoise ! Au milieu de ces idées confuses, il y a trois grandes erreurs qu'il a stigmatisées d'un mot resté célèbre *les trois faux dogmes de 1789*, à savoir : la croyance à la perfection originelle de l'homme, — l'idée de l'infaillibilité personnelle et le droit permanent à l'insurrection qui en découle, — la croyance à l'égalité providentielle, et absolue des individus sur le terrain des droits concrets.

Ces trois erreurs découlent elles-mêmes d'une erreur fondamentale : la négation de la chute originelle. Ce n'est pas seulement un dogme religieux, c'est un fait constaté par le témoignage des traditions anciennes et par l'observation scientifique ; car il est inscrit au plus profond de la nature humaine. Pour que la science sociale soit adéquate à son objet, elle doit partir de ce

fait primordial, reconnaître que la racine du mal n'est pas dans les institutions, mais dans le cœur même de l'homme, et qu'il faut incessamment le combattre, d'abord par l'action morale intérieure puis l'action des autorités sociales.

Après avoir ainsi replacé la science sur sa base, Le Play démontre que la réforme des mœurs n'est point subordonnée à l'invention de nouvelles doctrines, et que l'esprit d'innovation est aussi stérile dans l'ordre moral qu'il est fécond dans l'ordre matériel. Il faut en revenir avant tout à la distinction fondamentale du bien et du mal. Elle se trouve dans le Décalogue et l'Évangile, et c'est aux autorités sociales, chacune dans son cercle, aux parents dans la famille, aux patrons dans l'atelier de travail, à l'Église et à l'État, chacun dans sa sphère, à faire prévaloir les pratiques du bien.

Au milieu des prospérités matérielles du second empire, Le Play prévoyait les catastrophes qui devaient atteindre sa patrie et ébranler le monde occidental tout entier. Après comme avant 1870, il se livrait à une propagande active afin de grouper les hommes de bien qui, par leur union, pourraient conjurer ou réparer le mal. Il publiait en 1870 *L'Organisation du travail : observations comparées sur la distinction du bien et du mal dans le régime du travail ; les causes du mal actuel et les moyens de réforme*, et en 1880 *la Constitution essentielle de l'humanité, exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations*. Dans ce dernier ouvrage, qui a été son testament scientifique, il signalait la situation de l'Europe occidentale en présence du colosse russe qui s'élève à l'Orient, et des mondes nouveaux qui en Amérique grandissent et menacent de réduire à rien nos nations vieilles. Il recommandait *la paix entre les nations*, et leur montrait la nécessité du groupement sur les bases du respect du droit des gens et de l'union douanière des peuples de l'Europe centrale.

L'ascendant de Le Play sur sa génération fut considérable ; non seulement il a laissé de nombreux disciples, dont le nombre même après sa mort ne cesse de s'accroître, mais encore ses idées ont eu une influence très grande, par voie de diffusion, sur le public en général. C'est qu'il n'était pas un *laudator temporis acti* ni un réactionnaire. " Nous étudions les institutions du passé, disait-il,

non pour restaurer les abus, mais pour y trouver les libres aspirations du génie national et apprécier ainsi les tendances de l'avenir." Nul n'a mieux compris que Le Play la supériorité des conditions de la vie économique moderne ; mais ces progrès matériels exigent un développement moral parallèle. Sans cela l'accroissement du bien-être des populations ouvrières ne ferait que précipiter le cataclysme social par l'écart qu'il créerait entre leurs désirs de jouissance et les moyens de les satisfaire. Un critique pénétrant, Sainte-Beuve, donnait en ces termes le trait caractéristique de sa physionomie :

" Le Play est d'une génération toute nouvelle. Il est l'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, élevé dans ses progrès, dans ses sciences et dans leurs applications, de la lignée des fils de Monge et de Berthollet, et s'il a conçu la pensée d'une réforme, ce n'est qu'à la suite de l'expérience et en combinant les voies et moyens qu'il propose avec toutes les forces vives de la civilisation actuelle, sans prétendre en étouffer ni refouler les développements. "

Le Play a fondé deux sociétés pour continuer sa double œuvre d'études scientifiques et de réforme sociale.

La *Société internationale des études pratiques d'économie sociale* est une association purement scientifique : elle est ouverte à tous les hommes honorables qui s'engagent à observer loyalement les faits. Continuant à pratiquer la méthode de Le Play, elle a déjà publié, sous le titre *Les Ouvriers des deux mondes*, sept volumes contenant quatre-vingts nouvelles monographies de famille. Elle y ajoute des monographies d'ateliers, d'usines de communes. Dans les réunions semi-mensuelles, où elle discute les questions sociales à l'ordre du jour, elle ne vote jamais de conclusions pour n'engager en rien la liberté d'aucun de ses membres ¹.

Les *Unions de la paix sociale*, au contraire, groupent localement les hommes de bien qui adoptent les grandes lignes de la doctrine de Le Play, sans distinction de confession ou de parti

¹ 1 — Une *Société belge d'Economie sociale* a été fondée en 1881 pour appliquer la méthode de Le Play, et une *Société canadienne* a été fondée en 1888 à Montréal dans le même but. Tout en ayant une autonomie complète, ces sociétés entretiennent avec la société de Paris des rapports suivis.

politique¹. Ce n'est pas que Le Play fût indifférent à ces questions et méconnût leur importance ; mais, ainsi qu'il le disait :

“ Comme les particuliers sont eux-mêmes profondément divisés au sujet des débats nationaux, politiques et religieux, il faut que notre enseignement ne s'étende jamais jusqu'à ces questions.... En restant dans ces limites, l'école conserve un champ d'action plus fécond et plus large que les terrains brûlants sur lesquels s'accumulent à notre époque tant de luttes stériles². ”

Ces divisions sont fâcheuses assurément ; mais encore faut-il empêcher le mal de se propager par des ondes indéfinies, et c'est faire œuvre de bien que de trouver un terrain de croyances communes sur lequel des hommes de bonne foi divisés par ailleurs puissent se rallier et lutter de concert contre les envahissements ultérieurs du mal.

Les *Unions de la paix sociale* ont aujourd'hui plus de 3,000 membres. Naturellement les catholiques y sont en grande majorité, comme ils le sont dans notre pays ; mais nous sommes heureux de compter parmi nous un nombre important de membres des différentes confessions protestantes ; ils ne sont jamais blessés dans nos réunions, parce que jamais ni débats ni polémiques ne s'y produisent sur les questions qui nous divisent.

II

Je dois maintenant, Messieurs, préciser comment se pose le problème de la réforme sociale ; car c'est seulement en le saisissant dans son essence que nous pourrons indiquer les moyens pratiques de le résoudre.

Nos sociétés occidentales sont devenues de plus en plus denses et compliquées. De 167 millions d'âmes en 1789 la population de l'Europe est montée en 1889 à 350 millions, et pendant ce temps elle a fourni plus de 22 millions d'émigrants aux autres

1 — Outre leurs réunions à Paris, les *Unions de la paix sociale* forment des groupes provinciaux dans les principales villes de France. Ceux du Centre, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, de Lille, de Besançon ont déployé dans ces dernières années une activité très remarquable.

2 — *Les Ouvriers européens*, t. I, p. 594. Les travaux de la *Société d'Economie sociale* et des *Unions de la paix sociale* sont publiés dans la revue *La Réforme sociale* qui paraît deux fois par mois depuis 1881. (Paris, 174 boulevard St-Germain.)

parties du monde. Cette densité croissante de la population s'accroît surtout par le développement universel des agglomérations urbaines, plus rapide encore que l'accroissement total de la population. Elle amène certaines formes de misère particulièrement poignantes. Au milieu du mouvement général qui pousse les masses en avant, le sort des retardataires, des déclassés peut devenir plus douloureux qu'il ne l'était dans le passé. Mais dans l'ensemble l'amélioration du sort matériel des classes inférieures est incontestable. L'accroissement énorme du nombre des hommes en est la preuve.

Or, malgré cette amélioration et même à cause d'elle, l'élasticité des besoins humains, qui est la source de tous les progrès, fait que les travailleurs aspirent à améliorer encore davantage leur position.

Cette aspiration est parfaitement légitime pourvu qu'elle se produise dans les limites du juste et du possible.

Il y a trois éléments dans le socialisme ; d'abord des malfaiteurs intellectuels, comme Guizot appelait jadis l'un d'eux, que l'envie et la haine animent ; ils sont heureusement une infime minorité. Beaucoup plus nombreux sont les idéologues qui n'ont que des vues incomplètes et obéissent à des idées fixes. Lorsque la passion les anime, ils deviennent de dangereux sophistes. Quant à la très grande masse des individus qui se réclament du socialisme, elle veut seulement améliorer son sort et suit de confiance ceux qui lui font les plus belles promesses.

Cette poussée des masses populaires pour rendre meilleures les conditions matérielles de leur existence devait logiquement se produire après l'avènement de la démocratie, quoique démocratie et socialisme soient deux choses fort différentes ; mais le triomphe de la démocratie n'est nullement le gage du triomphe futur du socialisme.

Jadis l'ancienne société reposait sur la division des fonctions se réalisant dans des classes ou ordres distincts. Les nobles et les praticiens combattaient et gouvernaient ; les clercs priaient et administraient certains grands intérêts généraux ayant un caractère moral comme l'instruction et l'assistance publique ; les ouvriers des villes, organisés en corporations, élaboraient les produits manufacturés exigeant un certain art ; les paysans cultivaient le sol et fabriquaient les objets les plus grossiers des

industries domestiques. Ces classes se faisaient équilibre l'une à l'autre : très rares étaient ceux qui passaient de l'une à l'autre ; l'immense majorité des hommes ne pensait pas à sortir de sa fonction. En tout cas cette ascension exigeait plusieurs générations.

Aujourd'hui, à la suite d'un grand mouvement qui a mis plusieurs siècles à se dérouler, et qui a eu pour principaux moteurs la royauté française et ses légistes d'une part, les puritains et les quakers de l'autre, l'égalité civile et politique de tous les hommes est un fait acquis. Des théoriciens allemands, grands ennemis de l'ordre économique actuel, rêvent la restauration des ordres de l'Etat sous le couvert de groupements professionnels, et sous l'étiquette de représentation des intérêts. Quelles que révolutions que puisse porter l'avenir dans ses flancs, les hommes pratiques n'ont pas à s'occuper de ces visions. Nous et nos enfants seront depuis longtemps dans la tombe avant que le monde fasse ainsi machine en arrière.

La démocratie règne et gouverne pour plusieurs générations.

Il n'y a plus de *classes dirigeantes* dans le sens ancien du mot. Aucun homme, de quelque condition qu'il soit, n'est plus parqué nécessairement dans un horizon limité : il a conscience de ses intérêts et cherche à les promouvoir. Si des barrières de fait s'élèvent devant lui, il ne connaît au moins aucune entrave légale. De plus en plus il entend se déterminer par lui-même. Sans doute la pensée purement individuelle est une chose fort rare. Tous, nous subissons des influences intellectuelles ; car Dieu a voulu que, par la communication des pensées, nous agissions les uns sur les autres ; mais ces influences nous les acceptons volontairement. L'homme du peuple moderne *croit* se déterminer par lui-même, ce qui revient au même au point de vue politique. Cet *état de détermination par soi-même* est le vrai caractère de la démocratie. *L'avènement à la capacité politique des classes ouvrières*, selon une expression célèbre, est en réalité le résultat d'une évolution intellectuelle. Ce point de vue a été admirablement indiqué par un évêque américain :

“ Dans le monde entier un changement s'opère de l'ordre de choses ancien à un nouveau, de l'état de tutelle dans lequel la masse du peuple vivait dans toutes les contrées à la liberté individuelle qui existe parmi nous et qui fait graduellement son avènement ou s'accroît dans toutes les nations civilisées. Ce

changement fait continuellement surgir des idées qui doivent être examinées et sur lesquelles il faut se prononcer. Cela exige une grande activité d'esprit et une grande lutte d'opinion, qui a ses avantages. Nous ne sommes pas effrayés de l'usage de la raison ¹."

Si telle est l'essence de la démocratie, nous ne pouvons espérer qu'étant toute-puissante elle obéisse volontairement aux lois de la justice et de la raison qu'en l'instruisant et en l'élevant.

La grande œuvre du temps, c'est l'enseignement populaire supérieur et l'éducation des élites ouvrières. Le chemin ne sera barré au socialisme, la réforme sociale ne s'accomplira que lorsqu'une élite ouvrière s'y intéressera.

A cette œuvre, l'école est indispensable ; mais elle ne suffit pas. A elle seule, elle amène le surmenage, l'*over education* et finalement le déclassement.

Il faut que le développement de l'enseignement populaire marche de pair avec l'éducation donnée par la famille et par l'Eglise : il faut que cet enseignement soit complété et rendu applicable à la vie pratique par les libres institutions émanées du *self help*, où se fait l'éducation économique du travailleur adulte.

L'économie politique démontre en effet qu'il y a des limites à la transformation des conditions matérielles d'existence des hommes, et qu'il y a une certaine somme irréductible de souffrances pour l'humanité depuis la grande fracture du plan divin primitif. *Sunt lacrymæ rerum*, disait le poète. La majorité des hommes ne pourra jamais être affranchie du souci du lendemain, surtout dans nos sociétés denses et compliquées.

Sans doute des progrès sont toujours possibles ; mais il y a des bornes aux changements sociaux, parce que la nature de l'homme et la nature des choses ne changent pas. Ce sont là *les lois économiques naturelles*, expression de l'ordre général des choses dans lequel l'activité libre des individus se meut, comme l'Océan dans ses rivages. Cette notion capitale a été remarquablement mise en lumière par M. Dameth, professeur à l'université de Genève, dans sa belle *Étude sur le Socialisme de la chaire*, en 1876 :

"Les lois naturelles économiques, dit-il, sont aussi universelles que l'ordre de phénomènes qui en dépend. Sans cela le plan général de l'univers, cette merveilleuse unité de système qui

1 — Mgr Chatard, évêque de Vincennes.

enchaîne et harmonise tout par delà le domaine de l'accident, serait atteint dans son essence."

Certaines de ces lois économiques sont même susceptibles de formules mathématiques, comme l'a prouvé M. Léon Walras, le professeur éminent de Lausanne, dont les *Éléments d'Économie politique pure* sont universellement connus et appréciés aujourd'hui.

Que nous apprend donc l'étude de ces lois ?

C'est que l'affection, la mutualité désintéressée ne sont en règle générale réalisées que dans la famille. En dehors de son cercle, l'*altruisme* des positivistes ne remplacera jamais la recherche de l'intérêt personnel, comme grand ressort de l'ordre économique. Seule la charité surnaturelle peut compléter ou plutôt compenser son action dans de certaines limites.

Les faits, aussi haut que remonte l'histoire, confirment cette vérité démontrée par l'observation psychologique. Partout l'histoire nous montre pratiqués l'échange, la vente, la location, la fructification du capital, le salariat, le forfait, l'entreprise, en un mot ces contrats du droit des gens, comme les appelaient les juriconsultes romains, qui se sont formés dans tous les pays spontanément, dès que des hommes libres et maîtres de leur personne ont été en présence ; en sorte que pour bien des phénomènes économiques se vérifie cette parole de la Sagesse : *Rien n'est nouveau sous le soleil et nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui nous ont précédés.* (Ecclésiaste I, 10.)

L'économie politique oppose encore aux utopies socialistes d'autres démonstrations. Là où règne la liberté économique et où la justice est observée, le développement de la richesse des uns n'est pas une cause d'appauvrissement pour les autres hommes : elle améliore plutôt leurs chances dans la vie. Cette notion a été récemment exposée d'une manière saisissante par le célèbre philosophe anglais Hurrell Mallok, dans ses livres *Social Equality* et *Property and Progress*.

Les statisticiens, comme sir Robert Giffen et M. Leone Levi, ont montré qu'en Angleterre la part prise par les classes ouvrières dans le progrès de la richesse générale était proportionnellement plus forte que celle des classes riches. Enfin le fait saillant du

mouvement économique est l'ascension du fond de la masse populaire, par l'épargne et par la capacité productive, d'un nombre croissant d'individus qui entrent dans la classe moyenne et forment ce large centre de gravité qui caractérise nos sociétés modernes. Toutefois ce n'est là que la moitié de la vérité. S'il n'y a point de mauvaises richesses, il peut y avoir, il y a malheureusement de mauvais riches, qui oublient que la possession de la richesse impose de redoutables devoirs moraux. Mon ami, M. Théodore de la Rive, vous en a parlé l'an dernier dans ses belles conférences sur le *Péril social* avec une éloquence qui a retenti au delà de Genève, et à laquelle je ne saurais rien ajouter sans l'affaiblir.

Tel est en raccourci l'ensemble des vérités que l'économie politique oppose aux sophismes socialistes.

Le Play les a encore combattus d'une autre manière. Fort de ses études comparées sur des peuples placés à des étages de civilisation différents, il a montré que le socialisme contemporain était beaucoup plus un archaïsme qu'une innovation, et qu'il constituerait, si par impossible il venait à être réalisé, une rétrogradation, non un progrès. Il y avait en effet dans les anciens régimes sociaux beaucoup d'éléments communautaires et une tutelle communale qui déprimaient les individualités capables et énergiques en les soumettant à un niveau égalitaire. Le progrès de la civilisation a consisté précisément à dégager l'individu de ces entraves. Une aspiration universelle en ce sens se produit sous nos yeux dans l'Europe orientale, où beaucoup de restes de ces régimes subsistent encore.

Le Play, dans la première partie de sa vie, a vu encore debout en Russie, en Suède, en Autriche, les organisations corporatives, les réglementations administratives — y compris les odieuses restrictions au mariage des ouvriers — que les socialistes modernes veulent restaurer. Ces entraves paraissaient intolérables à ceux qui les subissaient; mais on oublie vite le passé! Quant à Le Play, qui n'était pas un libéral de système et de parti pris, qui voyait dans la liberté comme dans l'autorité non un but mais un moyen pour réaliser le bien, il a toujours combattu au nom de l'expérience les atteintes à la liberté du travail, le retour aux

réglementations anciennes et le régime de la tutelle administrative¹.

Il faut donc aborder avec calme le problème social contemporain, avoir le cœur chaud mais garder la tête froide, éviter les grandes phrases et les programmes retentissants. " Ces problèmes compliqués ne se résolvent pas d'instinct et d'enthousiasme ", vous le disait l'an dernier M. Frédéric Necker. Non, il n'y a pas de panacée à la question sociale ; mais il y a un ensemble de réformes pratiques et d'actions positives qui peuvent améliorer la condition des classes populaires et l'améliorent effectivement là où on sait les réaliser.

1 — Il est bon de rappeler ici comment Le Play s'exprimait sur les projets de restauration du régime réglementaire d'autrefois : " On rétablirait, il est vrai, la stabilité des existences, ce trait excellent du moyen âge en revenant aux corporations fermées et aux engagements forcés. Ce retour au passé n'est point désirable ; car on détruirait en même temps la liberté du travail, qui, malgré certains maux graves mais guérissables, est une des rares supériorités de notre époque. Il est aussi nécessaire que jamais d'assurer l'existence des familles imprévoyantes ; mais il faut tirer de l'emploi intelligent du libre arbitre le résultat que nos pères obtenaient plus facilement du régime réglementaire. Pour atteindre librement ce but, nous devons fonder l'agriculture et l'industrie manufacturière sur la famille souche et le patronage volontaire. (*La Réforme Sociale*, chap. 46 § 7.)

" Les nouvelles garanties doivent désormais être cherchées en dehors de cette antique organisation, la corporation. Il n'y a plus guère de convenance à maintenir cette impuissante institution et à contrarier par des restrictions matérielles les sentiments de liberté et l'esprit d'initiative qui forment l'âme de la nouvelle organisation industrielle. " (*Monographie du compagnon menuisier de Vienne (Autriche)*, § 19. Voir aussi dans *La Réforme Sociale*, chap. 50, § 15 ce que Le Play dit des inconvénients de subordonner à une autorisation administrative, la fondation de nouveaux établissements industriels. Durant son passage au conseil d'Etat, Le Play a eu l'honneur de faire abolir le régime réglementaire auquel Napoléon 1^{er} avait soumis les industries de la boulangerie et de la boucherie.

(A suivre.)

LA TRAITE DES PELLETERIES

SOUS CHAMPLAIN

CHAPITRE I

Le monde prospère par le commerce. — Charles VI et le grand Tamerlan. — Les grands voyageurs en Orient aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. — Le frère Jean, archevêque d'Orient. — Marco Polo. — Jean de Mandeville. — La Trapobane. — Aden, entrepôt du commerce des mahométans. — Cousin au Brésil. — Les Basques aux terres neuves. — Les Bretons et les Normands font la traite à Tadoussac au XVI^e siècle. — Jacques Noël et ses fils. — Etienne Chaton. — Le marquis de la Roche. — Chauvin. — Pontgravé. — Champlain. — Arrivée hâtive des vaisseaux à Tadoussac en 1610. — Ce qu'était le commerce des pelleteries à son origine. — Conduite générale de Champlain au sujet de la traite. — Mesures de protection qu'il est forcé d'adopter.

Charles VI, roi de France, écrivait un jour à Tamerlan : Il importe que vos marchands viennent dans notre pays. De même que nous aurons soin d'avoir pour eux tous les égards qui leur sont dus, de même aussi nous espérons que vous rendrez aux nôtres les honneurs dus à leur rang, car le monde progresse par les marchands, *mundus per mercatores prosperatur.*"

Cet échange de bons procédés entre deux des plus grandes puissances de l'époque ne faisait que continuer une tradition de paix inaugurée sous Charlemagne. L'histoire se plaît à rappeler la visite d'Haroun-al-Raschid, calife de Bagdad, au pieux empereur, et l'amitié qui résulta de cette entrevue solennelle. Quand, en 1403, Charles VI adressait à Tamerlan le frère Jean, archevêque d'Orient, les communications avec les pays mogols ou tartares n'étaient encore que peu fréquentes. On n'était pas plus avancé alors qu'au milieu du XIII^e siècle, lorsque Marco Polo, vénitien, mit douze ans à parcourir l'Asie, et qu'au siècle suivant, quand Jean de Mandeville employa trente-trois ans à visiter le Levant jusqu'au Cathay. Ce ne fut qu'à la fin du XV^e siècle, après les décou-

vertes de Barthélemy Diaz et de Vasco de Gama, que les navires français purent communiquer avec les insulaires de la Trapobane que d'Anville, dans son *Orbis veteribus notus*, indique l'endroit où est l'île de Ceylan. Jusque-là, les Français, les Anglais achetaient des négociants allemands les produits des Indes orientales. Ceux-ci s'approvisionnaient à Venise, où les armateurs étaient en rapports réguliers avec les Algériens. Aden était l'entrepôt où ces derniers se rendaient pour faire le commerce avec les mahométans. Cette succession d'achats et de ventes faisait hausser le prix des épices, et les Vénitiens, qui rivalisaient d'habileté avec les Génois et les Pisans, retiraient les plus gros profits.

La découverte d'une route navigable par le cap de Bonne-Espérance fut donc un grand bienfait pour les nations de l'Europe, et l'on vit dès lors leurs vaisseaux sillonner les mers du Sud pour se rendre jusqu'en Chine et au Japon. Ce fut une nouvelle ère de prospérité pour le commerce des Occidentaux. La France ne fut pas la dernière à diriger ses flottes vers le Levant. Les pilotes de Jean Ango, dieppois, y allèrent préparer la fortune de leur maître ; Paulmier de Gonneville et d'autres navigateurs de Normandie doublèrent, dès le commencement du XVI^e siècle, le cap des Tempêtes.

Fresque dans le même temps, le Génois Christophe Colomb révélait à ses contemporains un monde inconnu. L'Amérique allait à son tour ouvrir ses trésors à l'avidité des peuples de l'Europe. Tandis que les Espagnols fouillaient les Indes occidentales pour en soutirer des métaux précieux, les Français visitaient les plages brésiliennes. Cousin reconnaissait le premier le fleuve Maragnon, les Bretons et les Normands trafiquaient avec les naturels de l'Amérique méridionale, et si l'on en croit Voisin de la Popelinière, ils en commurent les côtes orientales avant le Portugais Alvarez Cabral.

L'Amérique du Nord était encore presque inconnue, quand au commencement du XVI^e siècle les Espagnols, les Portugais et les Français avaient déjà parcouru tout le littoral du Brésil, et visité les îles du golfe du Mexique. Sébastien Cabot avait touché au cap Primavista de Terre-Neuve en 1496. Mais les Basques, les Bretons et les Normands l'avaient devancé sur les côtes de cette île pour y faire leurs pêcheries annuelles et y pourchasser les

baleines. Les Basques surtout, déjà reconnus pour les plus habiles baleiniers de l'Europe, poursuivaient les cétacés dans leurs courses vagabondes jusque dans le golfe Saint-Laurent. Ils avaient donné le nom de *Gran-Baya* à cette partie comprise entre la côte du Labrador et la côte occidentale de Terre-Neuve. Quand les baleines émigrèrent dans les eaux du fleuve, elles furent bientôt rejointes par leurs éternels ennemis, les Basques. Aussi ne doit-on pas être surpris de constater la présence, vers la fin du XVI^e siècle, de ces hardis pêcheurs le long des rives du Saint-Laurent, dont ils connaissaient, depuis longtemps sans doute, les moindres sinuosités. Du temps de Champlain, l'île qui porte encore leur nom était le lieu choisi pour leurs rendez-vous. Ils s'y livraient aux travaux de dépècement des morsés, des marsouins et des baleines. Un endroit de la côte nord appelé Echafaud aux Basques, à quelque distance de Tadoussac, dut aussi leur servir de retraite dans un but à peu près semblable.

Pendant que les Basques consacraient leur temps et déployaient tout leur savoir faire au harponnage des mammifères marins, les Bretons et les Normands de leur côté faisaient la pêche aux terres neuves, et les marchands de leur pays venaient en traite à Tadoussac, où ils étaient certains de rencontrer chaque année un bon nombre de sauvages. Avec eux ils échangeaient des bagatelles européennes contre diverses fourrures, telles que martes, castors, orignaux, loups-cerviers, loutres, renards, blaireaux et rats musqués. Ils avaient à offrir aux indigènes des fers de flèche, des alènes, des épées, des haches, des tranchets pour couper la glace en hiver, des couteaux, des chaudières; également des capotes, des chemises, des draps; enfin, du blé d'Inde, des pois, du biscuit ou galette, du pétun, des pruneaux, des raisins secs¹.

Tadoussac fut durant la seconde moitié du XVI^e siècle l'endroit favori pour ces grandes foires annuelles. Chauvin et Pontgravé s'y rendirent pendant trois années consécutives (1599, 1600, 1601), et Champlain y vint pour la première fois en 1603. Mais ils ne furent pas les premiers à remonter le fleuve après le passage de Jacques Cartier. L'histoire nous apprend que Jacques Noël, petit-neveu du découvreur, avait suivi à plusieurs reprises les traces de son illustre ancêtre, et que Michel et Jean Noël séjournèrent.

1 — *Relation des jésuites de 1626*, p. 5.

au Canada durant l'été de 1587. Quel était le but de leur voyage, si ce n'est d'y faire le trafic des pelleteries, une des grandes ambitions de leur père ? Nous le voyons en effet l'année suivante s'adjoindre un autre parent de Cartier, Etienne Chaton, sieur de la Jannaye, afin d'obtenir de la Couronne de France le privilège de la traite au Canada et autres lieux circonvoisins. La société Noël-Chaton réussit, mais elle dut se dissoudre quelques mois plus tard devant l'hostilité des bourgeois de Saint-Malo, qui voyaient dans ce monopole la ruine de leur commerce, et un précédent fâcheux qu'il importait de ne pas laisser créer.

Ces faits, qui sont du domaine de l'histoire, ajoutés aux trois commissions accordées au marquis de la Roche, en 1577, 1578 et 1598, avec les mêmes privilèges, nous prouvent que la France n'avait pas perdu le Canada de vue, pendant ces longues guerres intestines et étrangères dont on ne vit l'issue qu'en 1598, sous le règne de Henri IV. Elle ne s'en occupait, à la vérité que pour des fins de pêche et de commerce ; l'état des esprits était tel qu'il eût été difficile jusqu'alors de revenir à la politique de découvertes adoptée par François I^{er}. L'exploitation du trafic des castors était laissée, faute d'organisation, à l'initiative privée, et les marchands de Bretagne et de Normandie faisaient négoce, presque sans contrôle, avec les sauvages du Canada. Pendant la Ligue, les Malouins durent payer certains impôts, mais cela ne fut pas de nature à nuire à leur commerce de pelleteries, car ces impôts n'affectaient que la vente des morues.

Après le marquis de la Roche, dont la tentative de colonisation vint fatalement échouer sur l'île de Sable, arriva Chauvin. En trois années, le marchand d'Honfleur réalisa au moyen de la traite des bénéfices considérables, mais il se vit enlever son privilège avec la même facilité qu'il l'avait obtenu. Ses successeurs furent Aymer de Chastes et Pierre du Guast, sieur de Monts ; celui-ci ayant vainement tenté le sort à l'île de Sainte-Croix et à Port-Royal, crut faire mieux en choisissant Québec pour y établir ses comptoirs. Champlain revint à Tadoussac, jeta les fondations d'une ville, là où fut la bourgade de Stadacona, et il s'occupa activement, de concert avec Pontgravé, des affaires de traite pour le compte du sieur de Monts. De 1608 à 1620, le fondateur de Québec entreprit presque chaque année le voyage de France, non pas tant dans le but d'activer le commerce entre le Canada et la

mère patrie, que pour obtenir des secours matériels et religieux en vue de développer la colonie naissante. Quand il toucha le sol de Tadoussac, en 1610, il mentionne un fait assez remarquable ; " Le 26 du mois d'avril, dit-il, nous arrivâmes à Tadoussac, où il y avait des vaisseaux qui y étaient arrivés dès le 18. Ce qui ne s'était vu il y avait plus de soixante ans, à ce que disaient les vieux mariniers qui voguent ordinairement audit pays." Ce témoignage de vieux marins prouve d'une façon péremptoire que, depuis la découverte du fleuve Saint-Laurent, les Français n'avaient pas cessé de trafiquer à Tadoussac avec les aborigènes du Canada. Chauvin, Pontgravé, Pierre du Guast et Champlain, que l'on voit aborder à l'embouchure du Saguenay, de 1599 jusqu'à l'époque qui nous occupe, ne firent que continuer des négociations commerciales vieilles de plus d'un demi-siècle.

Pendant longtemps le commerce des pelleteries fut à l'avantage des blancs sur les Peaux-Rouges. Les naïfs enfants des bois se laissèrent d'abord éblouir par les marchandises françaises, et ils donnaient cent pour un en valeur. Mais, avec le temps, ils finirent par se montrer de moins bonne composition, et ne lâchèrent plus la proie pour l'ombre. Durant les beaux jours de Chauvin, et même sous le régime du sieur de Monts, les affaires se soldaient avec de gros profits, parce qu'il n'y avait pas encore de concurrence sérieuse sur le marché où les Français étaient les uniques maîtres. Mais ces heures de prospérité s'assombrirent bientôt après, par la présence des Anglais, des Basques, des Flamands et des Rochelois, et il vint un temps de dépression telle, que le premier gouverneur de la Nouvelle-France fut obligé d'interdire le marché de Tadoussac à tous les sauvages alliés, de crainte que la concurrence de cette nuée de contrebandiers ne ruinât les intérêts des compagnies qui se succédèrent sous son administration.

Il ne faut pas s'imaginer que Champlain, surveillant ainsi la traite pour le compte de ses compatriotes, avait en vue son bénéfice particulier. Le fondateur de Québec n'était pas mû par l'appât du lucre, qui faisait agir la plupart des hommes avec lesquels il vint en contact. Un jour il devint intéressé, comme actionnaire de la célèbre Compagnie de la Nouvelle-France, mais jamais il ne se constitua négociant ou agent des marchands, au détriment des colons et du gouvernement de son pays. Trop de fois il eut à se

plaindre des trafiquants de traite et de leurs commis, qui ne voyaient dans le Canada qu'une colonie taillable et corvéable à merci, pour qu'il puisse être soupçonné un instant d'avoir tramé, derrière leurs comptoirs, contre les Français qui travaillaient à se fixer au sol et contre les missionnaires qui les encourageaient dans cette très noble et très héroïque entreprise. Du reste il est facile de s'assurer, histoire et documents en mains, de la conduite irréprochable et toujours désintéressée du premier et du plus illustre de nos gouverneurs.

CHAPITRE II

Première mention de la traite. — Témoignage de sauvages à cet égard rapporté par Champlain. — Traite de 1608. — Débute par une bataille navale. — Traite de 1610 infructueuse. — Traite de 1611 au saut Saint-Louis. — Les sauvages deviennent prudents en affaires. — L'avidité des marchands français ruine le commerce. — Plaintes de Champlain. — Il demande un règlement. — Direction du pays confiée au comte de Soissons. — Sa mort. — Henri de Bourbon lui succède. — Champlain nommé lieutenant. — Son départ pour le Canada en 1613. — La Moynerie et la Tremblaye en quête de traite. — Défenses de Champlain. — Traite de 1613 au saut Saint-Louis. — Champlain repasse en France et revient en 1615, accompagné de religieux de l'ordre des récollets. — Traite de 1618 aux Trois-Rivières. — Facteurs ou commis de traite apparaissent.

I

La première mention que fait Champlain de la traite des pelleteries, c'est dans le récit de son premier voyage à Tadoussac, en 1603, lorsqu'il nous apprend que les sauvages échelonnés le long des tributaires du lac Saint-Jean troquaient avec d'autres sauvages vivant dans la profondeur des terres les peaux de castor et de marte pour des objets de provenance française. De retour de son voyage au saut Saint-Louis, Champlain rencontra, à une lieue et demie au nord de l'île aux Lièvres, un parti d'Indiens, parmi lesquels se trouvait un Algonquin très versé sur la géographie du pays arrosé par les grands lacs. Pour faire preuve de ses

connaissances étendues, il donna en présence de Champlain une description des rapides du Saint-Laurent, du lac Ontario, et de la chute de Niagara. Interrogés sur les richesses minières de leur pays, ces sauvages errants affirmèrent qu'ils connaissaient une nation appelée les bons Iroquois (Hurons) qui échangeaient leurs pelleteries avec les marchandises que les Français donnaient aux Algonquins, et que ces derniers leur avaient rapporté l'existence d'une mine de franc cuivre au pays de ces bons Iroquois.

Ces allusions au commerce des Européens avec les Montagnais des environs de Tadoussac, et les Algonquins de l'Outaouais supérieur, nous sont une preuve de plus que le nom français avait retenti souvent, de 1550 à 1603, sur les plages du grand fleuve. Lorsqu'en 1608 Champlain aperçut une seconde fois la rade de Tadoussac, Chauvin et de Chastes n'étaient plus, Pierre du Guast avait été revêtu de leurs privilèges, et Pontgravé, navigateur d'une expérience consommée, commandait le vaisseau qui portait l'espoir de la colonie future : une trentaine d'hommes, parmi lesquels le chirurgien Bonnerme et les interprètes Brûlé et Marsolet. La traite débuta par une bataille en règle entre Pontgravé et un navire basque commandé par un nommé Darache, qui avait déjà fait le trafic avec les aborigènes de Tadoussac, au mépris des droits du sieur de Monts. Pontgravé, jaloux des prérogatives de sa charge, intima au pirate de tourner sa voile dans une autre direction, sinon qu'il lui en cuirait. Darache, que ces menaces n'effrayèrent pas, fit braquer ses canons sur le vaisseau de Pontgravé, et répondit par une grêle de balles aux injonctions du capitaine français. Un des hommes fut blessé à mort, et deux autres furent assez gravement atteints. Pontgravé lui-même reçut une balle qui lui fit une légère blessure. Le parti le plus sage pour Champlain était d'user de modération au lieu de rigueur avec des gens évidemment plus forts que lui. Après bien des pourparlers, Darache consentit à ne plus rien entreprendre au préjudice du roi et du sieur de Monts. De son côté, Champlain lui promit que tant qu'il serait là présent, Pontgravé ne lui ferait aucun mal, mais qu'une fois entré en France la justice serait appelée à vider leur différend. "Ce qui fut accordé et signé d'un chacun," écrit Champlain.

C'est le premier fait d'armes signalé par le fondateur de Québec entre les Français voguant sous la protection de Sa Majesté et les écumeurs de mer d'origine basque. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet qui touche de près aux opérations de traite en affectant ses résultats. La piraterie en effet fut un des grands fléaux de cette époque, et une source de déboires pour les compagnies commerciales, ainsi que d'ennuis nombreux pour Champlain.

La traite de 1608 aussi bien que celle de 1603 et des années précédentes, se fit à Tadoussac. Les trois années qui suivirent, Tadoussac fut encore le lieu de réunion des sauvages en quête de traite. Mais en 1610 elle eut lieu alternativement à Tadoussac et au cap de la Victoire¹. Lors de son arrivée dans le premier de ces deux endroits au printemps de 1610, après une traversée exceptionnellement heureuse de dix-huit jours, Champlain fut surpris d'y trouver des vaisseaux que le bon vent y avait amenés une semaine auparavant. Cette arrivée hâtive des navires explique la raison de cette deuxième traite. Mais toutes deux furent sans profit. Lescarbot nous fait connaître certains détails à ce sujet : " Cette année, dit-il, le refus fait au sieur de Monts de lui continuer son privilège, ayant été divulgué par les ports de mer, l'avidité des mercadens (marchands) pour les castors, fut si grande que les trois parts cuidans aller conquérir la toison d'or sans coup férir ne conquièrent pas seulement des toisons de laine, tant était grand le nombre de conquérants² "

Après avoir signalé ce désastre financier, Champlain ajoute que plusieurs se souviendront longtemps de la perte qu'ils firent en cette année³. La traite infructueuse de 1610 est un fait presque inouï dans nos annales, car d'ordinaire elle rapportait aux intéressés de beaux écus sonnants. Le P. Charles Lallemant écrit que, bon an mal an, les vaisseaux emportaient de 15,000 à 20,000 peaux de castor, qui se vendaient en France au prix d'une pistole

1 — Ce cap de la Victoire ou de Massacre, écrit Sagard, en 1632 (*Grand Voyage au pays des Hurons*, p. 60) est à douze ou quinze lieues en deça de la rivière des Prairies. . . La rivière en cet endroit n'a environ qu'une demi-lieue de large, et dès l'entrée se voit tout d'un rang six ou sept îles fort agréables et couvertes de beaux bois. La *Relation* de 1646 (p. 10) dit que " le cap nommé de Massacre était à une lieue plus haut que Richelieu, " ou Sorel. On croit que la traite se faisait sur une des îles dont parle Sagard, et que cette île était l'île de Saint-Ignace.

2 — Lescarbot, liv. V., chap. 5.

3 — Champlain, éd. 1613, p. 224.

la pièce ¹. Nous avons vu que les sauvages livrèrent d'abord leurs fourrures à vil prix, mais quand ils eurent compris que les Français se les disputaient avec le plus vif acharnement, ils changèrent de tactique et profitèrent de la concurrence en se montrant plus exigeants. C'était en effet une véritable course aux pelleteries. La plupart des navires marchands quittaient les ports de France aux grandes mers de mars ², afin d'entrer dans le Saint-Laurent vers la fin d'avril ou au commencement de mai. En 1611, Champlain et Pontgravé n'arrivèrent à Tadoussac que vers le milieu de mai. Mais les sauvages ne consentirent pas à traiter avec eux, parce qu'ils attendaient toute la flotte, afin d'obtenir les marchandises européennes à meilleur marché que d'habitude. Ce qui fait dire à Champlain : " Et par ainsi s'abusent ceux qui pensent faire leurs affaires pour arriver des premiers : car ces peuples sont maintenant trop fins et subtils ³."

L'avidité des marchands à cette époque pour le trafic des fourrures s'explique aisément. Il n'en avait pas toujours été ainsi, cependant, car, si on étudie l'histoire de ce genre de commerce, on constate que sous le règne d'Elizabeth, la mode l'emportant sur le goût avait puissamment servi à le ruiner momentanément. Durant tout le moyen âge la dépouille de l'hermine faisait fureur. Tout le monde voulait s'habiller de fourrures. La passion devint poussée à l'excès, si bien que les rois d'Angleterre, de France et des princes italiens furent obligés de décréter des lois somptuaires pour mettre un frein à cette espèce de frénésie. Henri II, d'Angleterre, par un acte du parlement, daté de l'année 1158, fit défendre l'usage du vair et du petit gris. Deux autres lois de 1334 et 1363 interdirent l'usage des fourrures à toute personne qui aurait moins de cent livres sterling de revenu.

La Russie devint au milieu du XVI^e siècle le grand comptoir pour le commerce des pelleteries. Les pays situés à l'ouest et au nord-est des monts Ourals fournissaient aux chasseurs abondance de martes zibelines, d'hermines, de renards rouges, noirs et blancs, de castors, etc. Les Samoïèdes payaient leurs tributs en fourrures, et la Sibérie, alors indépendante, donnait aux Russes et

1 — *Relation de 1626*, p. 5.

2 — Fournier, *Hydrographie*, liv. III, chap. 49.

3 — Champlain, éd. 1613, p. 240.

aux Anglais, en échange des objets dont elle avait besoin, les pelleteries les plus précieuses. Telles avaient été jusqu'alors les sources auxquelles s'alimentaient les marchés européens.

Les explorations des Français dans le nord de l'Amérique ranimèrent le goût de ce commerce profitable à ceux qui s'y livraient, et la mode, toujours capricieuse, redevint ce qu'elle avait été avant les lois prohibitives des souverains anglais et français. C'est alors que commença cette guerre d'extermination contre les animaux qui peuplaient les vastes contrées tombées sous la domination de la France.

A partir de 1611, Tadoussac cessa d'être le rendez-vous régulier des vaisseaux de traite français, et cette année-là même Pontgravé n'y put rien faire. Désormais toute l'attention se portera vers le saut Saint-Louis, et l'on y verra jusqu'en 1618 affluer les sauvages de toutes les tribus amies des Français : Montagnais, Algonquins et Hurons. Puis viendra le tour des Trois-Rivières durant plusieurs années consécutives, et enfin le commerce des castors se fera tantôt au cap de la Victoire, tantôt à Québec, jusqu'à ce que Champlain choisisse en définitive un flet du Saint-Laurent, appelé Richelieu.

La traite de 1611 fut assez encourageante pour les marchands. Dès le 13 juin, deux cents sauvages de la nation huronne étaient venus au saut Saint-Louis, à la rencontre de Champlain, et l'avaient averti que quatre cents des leurs venaient derrière eux, avec un parti de trois cents Algonquins à leur suite. Ces derniers en effet apparurent un mois plus tard, échangèrent leurs pelleteries, firent cadeau de dix peaux de castor à chacun des capitaines des pataches réunies en ce lieu au nombre de quatorze. Cette affluence faisait un grand tort au commerce.

Champlain avait déjà porté ses plaintes à la Cour touchant la conduite des agents de traite qui s'entre-nuisaient par leur avidité. Le fait est que ces hommes, si âpres à la curée, ne contribuaient aucunement au soutien de la colonie, comme ils s'y étaient engagés, mais travaillaient plutôt à sa ruine, en s'opposant aux moyens de la faire prospérer. Nous verrons plus tard de quelle manière ils vinrent à l'encontre de Champlain et des missionnaires dans leur œuvre colonisatrice. Pour eux le peuplement de la Nouvelle-France était ce qu'ils désiraient le moins, et pour l'empêcher, ils préférèrent, par leurs exactions et leurs menées sourdes,

prendre les colons par la famine, pour les livrer en fin de compte aux mains des Anglais. Telle était la mesure du patriotisme des marchands et de leurs représentants à Québec. Tous les sociétaires n'étaient peut-être pas imbus des mêmes principes anti-nationaux, mais la plupart des entremetteurs, tels que commis, interprètes et autres, tinrent une ligne de conduite que l'histoire, à la suite de Champlain, ne saurait trop flétrir. Une preuve de leurs mauvaises dispositions se tire des embarras incessants qu'ils causèrent à Champlain au sujet de la fortification de Québec et de Tadoussac. Celui-ci voulait mettre sa ville en bon état de défense contre les aborigènes dont le voisinage constituait un danger perpétuel pour la sécurité des habitants. Il désirait de plus mettre un terme aux déprédations des Basques et autres contrebandiers qui infestaient le bas du fleuve.

Pour parvenir à ce double but si utile, et pour la tranquillité de la colonie et pour la protection du commerce, le fondateur de Québec aurait voulu établir un fort au confluent de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent, et organiser une police pour surveiller attentivement les havres et donner au besoin la chasse aux vaisseaux pris en flagrant délit de contrebande. Mais il rencontra une opposition constante à ses projets marqués au coin de la prudence. Signalant un jour les allées et venues d'un navire espagnol dans les eaux du fleuve, à proximité de Tadoussac, Champlain exprime le regret qu'il éprouve de voir ses conseils méconnus : " De pouvoir y remédier, s'écrie-t-il, il était impossible, pour n'avoir des matelots ni des hommes de main, afin de s'en servir en telles affaires, car il eût fallu au moins huit matelots d'ordinaire en l'habitation (basse ville), et quelques dix ou douze quand il est question d'aller attaquer un ennemi, avec une vingtaine d'hommes qui sussent ce que c'est d'aller à la guerre, c'est ce qui ne se voit point à Québec, l'on pense être trop fort, et que personne n'oserait entreprendre en ces lieux, mais la méfiance est la mère de sûreté, c'est pourquoi suivant les avis que souvent je donnais, l'on devait remédier à la conservation du pays, et à l'assurance des hommes qui y demeurent, qui était d'achever le fort déjà commencé, et y avoir de bonnes armes et munitions, et garnison suffisante qui s'y entretiendrait pour peu de chose, autrement rien ne se peut maintenir que par la force ¹."

1 — Champlain, éd. 1632, vol. IV, p. 55.

II

Champlain était repassé en France au mois d'août 1611, non découragé, mais très ennuyé de voir ses efforts couronnés de si peu de succès. "Le désir que j'ai toujours eu, écrivait-il deux ans plus tard, de faire nouvelles découvertes en la Nouvelle-France, au bien, utilité et gloire du nom français : ensemble d'amener ces pauvres peuples à la connaissance de Dieu, m'a fait chercher de plus en plus la facilité de cette entreprise, qui ne peut être que par le moyen d'un bon règlement : d'autant que chacun voulant cueillir les fruits de mon labeur, sans contribuer aux frais et grandes dépenses qu'il convient faire à l'entretien des habitations nécessaires pour amener ces desseins à une bonne fin, ruine ce commerce par l'avidité de gagner, qui est si grande, qu'elle fait partir les marchands devant la saison, et se précipiter non seulement dans les glaces en espérance d'arriver des premiers en ce pays ; mais aussi dans leur propre ruine : car traitant avec les sauvages à la dérobée, et donnant à l'envie l'un de l'autre de la marchandise plus qu'il n'est requis, surachetant les denrées ; et par ainsi pensant tromper leurs compagnons se trompent le plus souvent eux-mêmes ¹."

Champlain soupirait donc ardemment après un règlement, c'est-à-dire une solution aux difficultés multiples qui l'entouraient et paralysaient ses efforts. Afin de hâter ce règlement, il résolut de se jeter dans les bras de "quelque grand, l'autorité duquel put servir contre l'envie." Il dressa d'abord un mémoire qu'il fit parvenir au président Jeannin. Encouragé par ce haut personnage à poursuivre son œuvre, il alla se confier à Charles de Bourbon, comte de Soissons, alors gouverneur du Dauphiné et de Normandie. Ce prince, remarquable par son grand esprit d'entreprise, accueillit amicalement Champlain, examina avec intérêt la carte qu'il avait faite de la Nouvelle-France, et il lui promit de le prendre sous sa haute et noble protection. Le roi, dont l'attention avait été attirée par une requête avec articles, confia au comte de Soissons la direction et le gouvernement de la colonie, et celui-ci, fidèle à sa parole, voulut bien honorer Champlain de

¹ — Champlain, éd. 1613, pp. 283-84.

sa lieutenance. Mais la mort du comte vint arrêter tous ces beaux projets d'une nouvelle organisation, sans les compromettre, car Henri de Bourbon, nommé à la place de son oncle défunt, confirma Champlain dans sa position, par des lettres en date du 22 novembre 1612. Cette nouvelle ne fut pas plus tôt répandue dans le public, que des personnes mal intentionnées commencèrent leurs instances pour empêcher que la commission du lieutenant du vice-roi ne fût officiellement promulguée. L'affaire parut en cour, et après avoir entendu les parties intéressées, le parlement de Rouen débouta les opposants de leurs prétentions, et ordonna que la commission de Champlain fût affichée dans tous les ports de la Normandie.

Champlain dit adieu encore une fois à la France, et partit d'Honfleur pour Québec, le 6 mars 1613, avec le capitaine l'Ange, sur le vaisseau de Pontgravé, et l'on atteignit la pointe de tous les Diabes¹, près Tadoussac, le 29 du mois suivant. Deux vaisseaux marchands de Saint-Malo, partis avant que la commission de Champlain fût connue dans les havres de France, arrivèrent presque en même temps. Leurs commandants La Moynerie et La Tremblaye venaient traiter avec les sauvages de Tadoussac. Pour piquer au plus court, Champlain leur donna communication de ses lettres de lieutenant, ainsi que des défenses de faire le trafic à d'autres qu'à lui. Les deux capitaines malouins se soumirent sans hésitation au représentant de l'autorité vice-royale, et se confondirent en protestations de leur fidélité et obéissance en tout ce qu'il leur commanderait. Champlain fit élever un poteau dans un endroit apparent de la rade de Tadoussac, et y attacha sa commission avec les armes de la Couronne de France, afin que personne ne pût désormais prétexter ignorance.

Champlain et ses compagnons, qui n'avaient d'autre but que de faire la traite, continuèrent leur route vers Québec, où ils ne firent que mettre pied à terre, pour remonter le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis. Les sauvages ne s'y étaient rendus qu'en très petit nombre. Questionnés sur l'indifférence des leurs au sujet de la traite, ils donnèrent pour raison que l'année précédente ils avaient été maltraités par les Français, et qu'ils ne croyaient plus revoir Champlain, dont l'absence, prolongée contre toute attente,

1 — C'est la pointe aux Vaches.

avait duré deux ans. Ces raisons assez plausibles ne surprirent pas Champlain, car il savait que les sauvages n'aimaient pas à être trompés. Les capitaines de vaisseaux, de leur côté, se montrèrent fort contrariés de ne pouvoir échanger leurs marchandises, faute d'acquéreurs. Champlain résolut de poursuivre ses découvertes en allant au pays des Algonquins. Peut-être nourrissait-il en lui-même l'idée de les induire à descendre au saut Saint-Louis. En tous cas son voyage eut d'heureux résultats, en ce sens surtout qu'il servit à cimenter l'amitié entre cette nation puissante et les Français. Quand il revint au saut, plusieurs canots l'accompagnaient. Ils firent de nouvelles recrues le long de la rivière des Outaouais, et au terme du voyage, la flottille se composait de quatre-vingts embarcations chargées de pelleteries pour la traite. En arrivant au saut, Champlain y fit la rencontre du capitaine Maisonneuve, de Saint-Malo. Henri de Bourbon lui avait donné la permission de faire la traite pour une année seulement. Un passeport qu'il exhiba aux yeux de Champlain prouva qu'il était en règle.

La traite terminée, Champlain descendit à Québec, puis repassa en France pour revenir en 1615, année mémorable par l'arrivée à Québec des premiers missionnaires. C'étaient des récollets. A eux l'honneur et le mérite d'avoir jeté sur le sol de la Nouvelle-France la première semence du christianisme. Heureux s'ils eussent rencontré dans leur mission évangélique tout l'appui qu'ils étaient en droit d'attendre de leurs compatriotes ! Au lieu de les aider à travailler à l'avancement spirituel de la colonie et à la conversion des sauvages, ils ne firent bien souvent que mettre des entraves à leurs efforts. Le frère Sagard nous fera connaître en peu de mots quel était l'état des esprits au sujet de la religion et de ses ministres, un an après leur arrivée au pays : " Messieurs de la Société, dit-il, furent fort aises de voir le bon P. Joseph (Le Caron) comme une personne de créance, et d'apprendre de lui-même du succès de son voyage, du bien qu'il leur faisait espérer pour le spirituel et le temporel du pays, et du zèle qu'il avait pour la conversion des sauvages ; néanmoins avec tout cela, il ne peut obtenir d'eux autre chose qu'un remaniement de ses travaux et une réitération de leur bonne volonté à l'endroit de nos pères, sans autre effet. C'est ce qui obligea ce bon père de chercher ailleurs le secours qu'il n'avait pu trouver en ceux qui

y étaient obligés, et de penser de son retour en Canada en la compagnie du P. Paul Huet, puisque de parler de peuplades et de colonies était perdre temps et glacer des cœurs déjà assez peu échauffés, jusqu'à ce qu'il plût à Notre-Seigneur inspirer lui-même les puissances européennes d'y donner ordre, puisque les subalternes n'y voulaient entendre, et ne s'intéressaient qu'à leur intérêt propre ¹."

Le frère Sagard vise surtout les associés de la compagnie de Rouen ; mais il aurait pu ajouter que leurs entremetteurs fixés à Québec ne se faisaient bien souvent que l'écho des marchands de France. Il y eut cependant de très honorables exceptions dans la classe de commis et autres employés de la traite. Quant à Champlain, ses intentions furent aussi honnêtes que ses actes à l'égard des religieux franciscains. Sa protection et son appui leur furent acquis avant même qu'ils quittassent leur patrie. Au Canada, ils ne cessèrent pas d'être amis, partageant les mêmes peines, vivant presque d'une vie commune, et toujours également dévoués aux habitants. Ensemble ils n'avaient rien tant à cœur que de former à Québec un bon noyau de colons stables, d'appréhender aux barbares plongés dans l'infidélité les premières notions du christianisme et de les habituer à la vie sédentaire en les engageant à la culture du sol. Ils ne s'opposaient pas aux négociations de la traite, commerce très légitime au fond, pourvu qu'il soit fait dans des conditions honorables, et sans préjudice aux lois et aux règlements. Si on lit attentivement les voyages de Champlain, qui sont le reflet de trente années de sa vie, il est facile de s'apercevoir que la traite à ses yeux n'était qu'une affaire secondaire, tout au plus un moyen qui lui fournissait l'occasion de découvrir de nouvelles terres, et de maintenir les nations sauvages dans la tranquillité.

Quant aux missionnaires, récollets et jésuites, que des écrivains de mauvaise foi ont accusés d'avoir tenté la fortune au moyen du trafic avec les sauvages, la justification de leur conduite, si elle était nécessaire, serait facile. Toute la part qu'ils ont prise à la traite, consistait à rendre service aux marchands et aux commis, facilitant leurs négociations avec les tribus indiennes, leur ménageant des entrevues toutes profitables à leur commerce. Hommes

1 — Sagard, *Histoire du Canada*, p. 32.

de paix, ils ne voyaient dans ces relations que le seul intérêt spirituel, ne s'occupant du matériel que pour retirer de France le maigre revenu que les compagnies s'étaient engagées à leur fournir.

Espérer davantage, dit le frère Sagard, c'est perdre son temps. En effet, les récollets eurent beau faire des représentations en France au sujet de l'avancement de la colonie, ils ne purent rien obtenir si ce n'est quelques secours de personnes pieuses qui les empêchèrent de mourir de faim. Les nombreux voyages de Champlain, de 1615 à 1620, expliquent l'état de malaise alors existant. En 1616, il repassait en France en même temps que les PP. Le Caron et Denis Jamet, dans le but louable de recruter des colons et des ressources de diverses natures. Le P. Le Caron, au témoignage de Sagard, revint "très mal satisfait et avec peu d'espérance pour l'avenir." Champlain, de son côté, avait pu recueillir un petit groupe d'immigrants, Louis Hébert et sa famille en tête. C'est à dater de 1617 que l'on peut dire qu'il y eut de véritables colons au Canada. Il n'y avait avant cette époque que des manœuvres, des employés pour le service de la traite, des truchements salariés par la Compagnie des marchands.

La traite continuait toujours à se faire tous les ans. Elle eut lieu en 1618, aux Trois-Rivières, pour la première fois. Champlain s'y était rendu afin de parler aux sauvages et de régler avec eux une question épineuse, celle de l'assassinat de deux Français¹ de l'habitation de Québec. Ce double meurtre avait été commis près du cap Tourmente, vers la fin de l'été de 1616. C'est à l'occasion de la traite de 1618 que Champlain nous fait connaître une classe d'hommes qui désormais joueront un rôle dans les affaires de la colonie : ce sont les facteurs ou commis de traite, à la solde des compagnies mercantiles de France. Ces fonctionnaires acquirent une certaine notoriété, les uns par leur amour du gain, les autres par leur dévouement à Champlain et aux missionnaires. Ouvrons un nouveau chapitre à leur intention.

N.-E. DIONNE.

(A suivre.)

1 — Le serrurier Charles Pillet, de l'île de Ré, et un matelot dont le nom est resté inconnu.

ANNIBAL

(Suite et fin.)

VIII

OU L'ON REPREND UN ANCIEN PROJET

On se rappelle qu'avant le départ d'Annibal pour Saint-Denis, il avait été décidé qu'il serait cultivateur. L'oncle Jérôme l'avait même chargé d'aller, sur le champ, se choisir une ferme à son goût sans tenir compte du prix.

Or la joie du retour n'empêchait pas l'oncle Jérôme de penser à son projet; bien au contraire, il était plus pressé que jamais.

— Nous avons perdu une année, disait-il; c'est pourquoi il faut nous hâter.

Aussi, trois ou quatre jours après l'arrivée d'Annibal, trouvons-nous ce dernier chevauchant avec son oncle et examinant au passage les fermes qu'ils rencontraient. Cependant, l'oncle trouvait partout quelque inconvénient; ici, la terre était trop forte; là, l'eau manquait; ailleurs, le bois ferait défaut dans quelques années. Et les deux amis continuaient leur route, au pas de leurs montures.

Il y avait à mi-chemin, entre la demeure de l'oncle Jérôme et celle de M. Ladouceur, une jolie ferme d'environ cent arpents, traversée par une petite rivière qui formait çà et là les paysages les plus pittoresques. La moitié environ de la propriété était en culture; le reste était planté d'excellent bois, sans compter une *sucserie* de cinq cents érabes.

C'était évidemment la ferme qui convenait à l'oncle Jérôme; il voulait toutefois qu'Annibal choisît lui-même.

— La maison et les bâtiments laissent beaucoup à désirer, dit-il, en s'arrêtant pour examiner l'endroit; mais cela n'est pas un défaut; au contraire, c'est presque un avantage; nous pourrions construire à notre goût.

Il savait que le propriétaire désirait ouvrir des terres nouvelles, qu'il demandait un prix assez élevé, mais que, pour de l'argent comptant, il consentirait à faire quelques sacrifices. C'est du moins ce qui se disait dans la paroisse.

La ferme s'appelait *Les Cèdres*, à cause d'un bouquet de cèdres qui s'élevait près de la maison.

Du *chemin du roi*, où les deux hommes s'étaient arrêtés, l'oncle Jérôme examinait en connaisseur.

— Comment cela t'irait-il, jeune homme? demanda-t-il à Annibal. Le sol paraît peut-être assez pauvre en quelques endroits, mais c'est parce qu'il a été mal cultivé; avec un peu d'engrais, nous remettrons les choses en bon état. Vois cette petite rivière qui promène là-bas ses zigzags; nos bestiaux ne manqueront jamais d'eau; et puis, nous ferons un barrage; nous aurons un étang, du poisson en abondance, des canards.... Il faudra que j'examine ma canne à pêche qui a été fort négligée en ton absence.... Allons, entrons causer un peu.

Le propriétaire, du nom de Lafleur, tenait la ferme de son père, qui l'avait lui-même reçue par héritage; toute la famille des Lafleur y avait été élevée. Il était très attaché à cette ferme, et il aurait bien voulu continuer à l'exploiter; mais c'était, comme presque tous nos cultivateurs, un routinier qui suivait les vieilles méthodes et avait en sainte horreur les procédés plus modernes. A force de faire produire le sol sans rien lui rendre, il l'avait presque épuisé. La plupart des champs ne donnaient que des récoltes assez maigres; les prairies étaient riches en mauvaises herbes, les pâturages secs en bien des endroits. Bref, il en pouvait tirer à peine de quoi nourrir sa nombreuse famille, et il voyait arriver avec crainte le moment où il lui faudrait trouver de l'argent pour établir ses garçons et faire une petite dot à ses filles.

Aussi, songeait-il depuis quelques années à vendre son bien, pour aller dans une autre partie du pays prendre des terres *en bois debout*. Il s'en était ouvert à plusieurs de ses amis qui l'avaient déjà précédé dans cette fertile région des *Bois-Francs* qui forme les "cantons de l'Est."

En voyant arriver l'oncle Jérôme avec son neveu, il flaira une bonne affaire; mais, en paysan madré qu'il était, il se garda bien de rien laisser paraître.

Après les salutations d'usage et quelques paroles sur la pluie et le beau temps, l'oncle Jérôme aborda le sujet qui l'avait amené. Mais il fut tout surpris en entendant Lafleur déclarer que, maintenant, il ne tenait pas beaucoup à vendre : c'était une des belles propriétés de la paroisse ; elle avait de l'eau en abondance toute l'année, une bonne sucrerie, et, à part cela, une provision presque inépuisable de bois de chauffage, ce qui n'était pas un mince avantage dans une région où la forêt disparaissait d'une manière rapide. Toutefois... si on lui offrait un prix assez rond, il se déciderait peut-être....

— Au fait, qu'est-ce que c'est que votre prix assez rond ? interrompit l'oncle Jérôme, que tous ces détours emuyaient.

— Nous avions parlé, ma femme et moi, de dix-huit mille francs¹ ; et tenez, pas plus tard que dimanche, le garçon de Brisebois, du *troisième rang*, m'a fait offrir quinze mille francs ; mais ce n'était pas du comptant, ajouta-t-il, pendant que sa femme le tirait par la manche pour lui faire comprendre qu'il en disait trop.

— Dix-huit mille francs ! c'est un grand prix ; quinze mille, c'est encore assez fort, dit l'oncle Jérôme, et le garçon de Brisebois mettrait du temps à s'acquitter. Tenez, Lafleur, n'usons pas de tant de biais, voici mon offre : votre terre me plaît, mais il y en a d'autres à vendre ; je vous donne douze mille francs, argent comptant ; nous passons le contrat tout de suite, et je prendrai possession dans un mois, c'est-à-dire le vingt-cinq octobre ; vous pourrez occuper la maison et les bâtiments jusqu'au premier mai.

Lafleur ne s'attendait pas à une offre aussi soudaine ; pour lui, une véritable vente devait se discuter longtemps ; il fallait *iaser pas mal* de part et d'autre, et jouer au plus fin. Il fut donc surpris, presque choqué, de la manière d'agir de l'oncle Jérôme, qui ne lui permettait pas de faire briller tout son talent. Cependant, douze mille francs comptants, c'était un beau chiffre ; avec cela on pourrait acheter une grande étendue de terre dans les cantons de l'Est, y faire de bons défrichements, et en avoir encore assez pour prêter quatre ou cinq mille francs à huit pour cent. Aussi Lafleur n'hésitait-il que pour la forme.

1 — Le franc à cette époque était de vingt sous ancien cours ; la piastre était de six francs.

L'oncle Jérôme, cependant, le mit à l'aise en lui disant :

— Je ne veux pas vous prendre trop à l'improviste ; consultez-vous un peu. Ce soir, à sept heures, je serai chez moi, avec mon notaire ; si vous vous décidez, venez avec votre femme, nous signerons le contrat de vente, et vous toucherez vos douze mille francs en beaux billets de banque, ou en or, à votre choix.

Sur ces paroles, l'oncle Jérôme remonta à cheval, avec son neveu, en disant :

— Je crois que nous allons conclure ce soir une excellente affaire ; es-tu content, au moins ?

— Enchanté, mon oncle.

Toute la journée, l'oncle fut préoccupé et impatient ; il avait hâte de voir arriver le soir qui devait fixer le sort d'Annibal.

Après le départ des visiteurs, Lalleur, de son côté, avait réfléchi et causé avec sa femme ; mais l'hésitation n'avait pas été longue. Le paysan aime la terre d'une affection profonde, mais il aime aussi beaucoup l'argent — je ne lui en fais pas un reproche ; une somme de douze mille francs en pièces sonnantes tient lieu de bien des raisons, surtout quand on est déjà à moitié décidé.

Aussi, à sept heures précises, Lalleur et sa femme, dans leurs habits des dimanches, étaient rendus chez l'oncle Jérôme pour faire leur marque d'une croix au bas du contrat. Une demi-heure après, l'affaire était terminée, et les deux époux s'en retournaient contents, avec une sacoche bien remplie, pendant que l'oncle Jérôme se frottait les mains et faisait déjà des plans de construction. Car, bien qu'il ne dût entrer en possession qu'au vingt-cinq octobre, il s'était réservé le droit de commencer immédiatement les travaux nécessaires.

— D'abord, dit-il, il y a la maison au bord du chemin avec la grange et les écuries en face. C'est peut-être très commode ; le propriétaire n'a que la route à traverser pour aller soigner ses bestiaux ; mais tu avoueras que ce n'est pas beau. Nous allons faire construire une nouvelle maison en arrière, au milieu des cèdres que je t'ai fait remarquer. Quant aux granges et à la vieille maison — qui servira au fermier — nous les ferons transporter, dès le mois de mai, au bas du coteau ; c'est leur place naturelle.

— Mais, mon oncle, cela va coûter...

— Allons, monsieur mon neveu, pas un mot là-dessus ; c'est bien décidé. A quoi donc peuvent être bons les oncles célibataires, si ce n'est à dépenser un peu de leurs écus pour établir leurs neveux. Du reste, je compte bien venir assez souvent te demander à dîner pour faire rentrer un peu mes avances. J'espère que ma logique est serrée, et qu'il n'y a rien à répondre. J'ai déjà écrit aux Etats-Unis pour avoir la collection du *Gentleman Farmer* ; nous trouverons dans ce journal une foule de choses qui nous seront utiles. J'ai hâte de me mettre à l'œuvre. La maison est ce qu'il y a de plus pressé ; il faut que nous soyons clos et couverts avant les neiges, afin de pouvoir terminer pendant l'hiver les travaux de l'intérieur.

Quelques jours après, la collection était arrivée, et l'oncle Jérôme se mit en frais de la parcourir, avec Annibal et son père. Le journal contenait un grand nombre de plans pour maisons, bâtiments de ferme, etc., avec échelles et devis, en sorte que, sur ces données, un constructeur pouvait se mettre immédiatement à l'ouvrage. On choisit le plan d'une fort jolie maison, d'extérieur simple et élégant à la fois, et d'une distribution parfaite.

L'entrepreneur, consulté, emporta le plan en promettant de commencer les travaux le quinze octobre.

Enfin, le jour si impatiemment attendu arriva. Jamais l'oncle Jérôme n'avait éprouvé une aussi forte émotion en voyant se lever le soleil. Toute la journée, M. Ladouceur, Annibal et lui furent à cheval, allant d'un endroit à l'autre, surveillant les charrettes qui voituraient les matériaux. Pendant les quinze jours précédents, on avait creusé pour les fondations et taillé tout le bois de charpente ; les portes et les fenêtres étaient presque terminées ; en sorte que l'ouvrage devait marcher rondement, comme le disait l'oncle Jérôme.

Ce soir là, il se coucha de bonne heure, mais il dormit mal. A chaque instant, il s'éveillait sous l'empire de rêves pénibles ; il lui semblait qu'on mettait des briques bleues au lieu de briques rouges, et que les ouvriers posaient aux fenêtres des allèges de bois, tandis qu'elles devaient être de pierre de taille ; il entendait des coups de marteau qui le faisait tressaillir ; puis, il y avait des écroulements de muraille qui l'éveillaient en sursaut. Bref, au point du jour, il dut quitter son lit, n'y pouvant plus tenir.

A sept heures, il était rendu sur le terrain, avec son frère et son neveu. Tout le monde était au poste, et la construction commençait. Ce fut un moment solennel, et l'oncle Jérôme était mécontent de se sentir plus ému qu'il n'eût voulu le laisser paraître.

A partir de ce matin-là, il passa toutes ses journées — quand le temps était beau — avec Annibal, à la nouvelle ferme, où ils se faisaient même apporter leur dîner.

— Vois-tu, disait-il, il n'y a rien comme l'œil du maître ; ces ouvriers sont fort honorables, je n'en doute pas ; mais si nous ne les surveillions point, ils y mettraient moins d'ardeur et surtout moins de soin.

Cependant les murs de la maison s'élevaient comme par enchantement, si bien que, vers le milieu de novembre, malgré les interruptions causées par le mauvais temps, le toit était posé et orné de la branche de sapin traditionnelle que les ouvriers appellent le *bouquet*. Une fois le bâtiment clos et couvert, il n'y avait plus qu'à faire les enduits et les boiseries de l'intérieur ; et de bonne heure au printemps, Annibal pourrait venir s'installer dans son nouveau logis.

Pendant que ces travaux se poursuivaient, on n'avait pas été inactif ailleurs. L'oncle Jérôme avait acheté de Lafleur — qui avait trouvé une nouvelle exploitation plus tôt qu'il ne s'y attendait — toute la partie du matériel de ferme qui pouvait lui être utile. On achevait les labours d'automne ; on faisait sabler et border d'arbres une belle allée pour conduire du chemin à la maison ; on traçait le plan du parterre et du jardin ; on transportait sur le nouvel emplacement les granges et la vieille maison. Et tout cela se faisait avec une rapidité dont on n'avait jamais eu d'exemple dans la paroisse de Saint-Niste.

L'hiver se passa — pendant que la maison s'achevait — à faire des plans d'avenir, à acheter du bétail et des instruments aratoires perfectionnés, et à étudier des traités d'agriculture en compagnie du fermier belge qu'Annibal avait installé dans la vieille maison avec toute sa famille.

L'oncle Jérôme n'oubliait pas non plus l'exercice militaire, car il tenait à préparer son neveu pour la grande parade qui devait avoir lieu l'été suivant, à la Saint-Pierre.

Il y eut cependant une interruption de cinq ou six semaines pendant lesquelles Annibal fit aux États-Unis — dans le Vermont, suivant quelques langues indiscrettes — un voyage dont il revint apparemment fort content.

Vers la seconde semaine de mars, le soleil devenant plus chaud, Annibal et l'oncle Jérôme commencèrent à se préparer pour faire les sucres.

Les sucres, voilà une industrie bien canadienne, mais qui n'a peut-être plus aujourd'hui le charme et la poésie qu'elle avait autrefois. La science y est entrée et l'a transformée. C'est pourquoi il est assez à propos de donner ici une courte description de ce qu'elle était dans le bon vieux temps, et de ce qu'elle est probablement encore dans quelques endroits reculés.

Par *les sucres*, on entend l'ensemble des opérations que comprend la fabrication du sucre d'érable, et par extension, l'époque de l'année où le sucre doit se faire. Cette époque varie suivant que le printemps est plus ou moins tardif; mais elle s'étend généralement des deux dernières semaines de mars à la première quinzaine d'avril.

Aussitôt que le temps favorable est arrivé, on se met à faire les préparatifs nécessaires. On fabrique les *goudrelles* ou *goutterelles*, qui sont de petites gouttières en cèdre, fendues à la gouge, de neuf ou dix pouces de longueur sur une largeur de deux pouces et une épaisseur d'environ deux lignes. Par un bout on les taille en biseau de façon qu'elles puissent entrer exactement dans l'ouverture pratiquée avec le tranchant de la gouge dans l'aubier de l'érable. Ce travail est généralement laissé aux enfants. Que j'en ai fendu et aiguisé de ces bonnes goudrelles, quand j'étais tout jeune — il y a bien longtemps! Rien que d'y penser, il me revient comme un âcre parfum de cèdre qui me reporte à quarante ans en arrière et me remet devant les yeux ces beaux jours de l'enfance, à la campagne, où nous prenions nos libres ébats au grand air et sous le soleil!

Quand les goudrelles sont préparées, on chausse les *raquettes* pour aller visiter et mettre en ordre la *cabane à sucre* dans laquelle ont été emmagasinés, à la fin de la saison précédente, les baquets, les *cassots*, les chaudières, les moules, les monvettes et autres ustensiles du sucrier. On ouvre la grande porte enfumée et on pénètre avec plaisir dans ce petit réduit où se sont écoulées

de si bonnes heures déjà. Les baquets et les cassots sont nettoyés, les grandes chaudières récurées, les barriques, les bidons et les moules rincés à grande eau. Puis, on prépare la provision de bois ; on choisit les arbres secs, érables, merisiers, hêtres, *pruches*, etc., que l'on *débite* et que l'on entasse près de la cabane. Tous ces travaux ont absorbé une dizaine de jours.

Enfin, un matin, le sucrier, après avoir longtemps consulté les nuages et examiné le soleil déclare que la journée est bonne pour *entailler*. On chausse de nouveau les raquettes, et l'on s'élançe joyeusement vers la forêt. Il y a eu une gelée blanche pendant la nuit ; la *croûte porte* et l'on avance rapidement. Le sucrier a sa hache, sa gouge et son maillet ; les enfants voiturent sur des traîneaux de gros paquets de goudrelles : je vous assure que ce n'est pas lourd à tirer. Arrivé dans le bois, on distribue ça et là les goudrelles, puis on va charger sur les traîneaux les cassots et les baquets.

On attaque le premier arbre : c'est un moment solennel. On choisit l'endroit favorable — du côté du sud ou du sud-ouest — et l'on pratique diagonalement dans l'écorce et l'aubier, à environ un pied et demi du sol, une petite entaille bien nette. Le comble de l'art est de compléter l'opération en deux coups de hache. Au-dessous, on pique avec la gouge et le maillet et on fixe la goudrelle dans la piqûre, en l'inclinant un peu ; on établit ensuite le baquet ou le cassot sous l'extrémité inférieure de la goudrelle. C'est à l'érable maintenant de faire son devoir en laissant couler généreusement sa sève sucrée. Autrefois, lorsqu'on se servait de petites auges, au lieu de baquets ou de cassots, le travail était moins long ; il n'y avait pas de voiturage à faire, l'auge étant restée tout l'hiver appuyée sur le pied de l'arbre ; il n'y avait qu'à dégager la partie inférieure qui était encore sous la neige. Cette auge était creusée au moyen d'un outil qu'on nommait *tille* ou *quille* (l'herminette-gouge) et qui est presque entièrement disparue de nos campagnes ¹.

Lorsque tous les arbres sont entaillés, on *bat* les chemins pour pouvoir faire la *tournée*, c'est-à-dire recueillir l'eau d'érable.

1 — Dans la liste des effets reçus par Gautier au Fort-du-Flambeau, le deux avril 1804, on trouve : 1 *tille*. Cette liste est imprimée à la page 234 du livre de l'honorable L.-R. Masson, *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*.

Quand on en a amassé une provision suffisante, on commence à faire bouillir.

On a maintenant presque partout des fourneaux bien installés dans une véritable maison, avec des ustensiles dispendieux. Mais j'aime mieux la cabane d'autrefois. Cette cabane est faite en troncs d'arbre superposés, avec un toit à pente unique qui forme, à la façade, au-dessus de la grande porte, un auvent de six ou sept pieds. C'est sous cet auvent que se place le foyer : deux pieux fourchus bien fixés en terre, une grande barre transversale pourvue de crochets de bois auxquels on suspend les chaudières, voilà toute l'installation. Quand les chaudières sont mises en place et emplies d'eau d'érable, on allume le feu par-dessous, et il n'y a plus qu'à entretenir le brasier et à remplir à mesure que l'évaporation se produit.

Lorsque la sève a acquis une belle couleur brune et une consistance un peu moindre que celle du sirop ordinaire, elle forme ce qu'on appelle du *réduit*. Ce réduit, après avoir été coulé à travers une épaisse flanelle, est mis dans de grands bidons ou des quartauts ; puis, lorsqu'on en a une quantité suffisante, on met de nouveau sur le feu — cette fois sans ajouter d'eau — pour faire du sirop ou un *brassin*.

C'est l'opération la plus délicate de la fabrication du sucre ; ici les enfants ne sont plus admis à surveiller ; il faut un homme expert, un véritable sucrier. Le foyer flambe nuit et jour, et les uns veillent tandis que les autres se reposent. On écume, on agite, on empêche de gonfler. Si l'on veut faire du sirop, on ôte la chaudière du feu lorsque le liquide file, c'est-à-dire lorsqu'il tombe de la mouvette sans former des gouttelettes. Pour le sucre, cela dure plus longtemps. On a d'abord la *tire*, qui n'est qu'un sirop épais, et qui devient cassante lorsqu'on la laisse refroidir sur la neige. C'est à ce moment qu'elle est bonne à manger et que les enfants s'en barbouillent à bouche que veux-tu.

Encore une demi-heure ou trois quarts d'heure, et le contenu de la chaudière offre des bouillonnements aux reflets d'or sombre, semblables aux éruptions que l'on remarque à la surface du soleil ; on voit que la *tire* devient granuleuse. On n'a d'ailleurs qu'à plonger la mouvette dans le liquide, et si, en soufflant ensuite par le trou pratiqué à son extrémité, on produit une petite bulle bien claire et bien cassante, le sucre est à peu près cuit ; au bout de

quelque temps, on le retire du feu. Quand il s'est un peu refroidi, et qu'on voit une légère croûte se former à la surface, on se hâte de le mettre dans des moules en bois qu'on a humectés avec de l'eau d'érable. Il n'y a plus qu'à laisser cristalliser et prendre en pains.

Voilà les travaux auxquels l'oncle Jérôme et Annibal se préparaient.

Ils avaient retenu les services d'un sucrier du voisinage ; car ils étaient eux-mêmes trop peu expérimentés, et le fermier belge n'y entendait rien du tout.

Il ne faut pas croire que leurs cinq cents érabes leur aient donné, comme cela arrive en moyenne, cinq cents livres de sucre et plusieurs gallons de sirop. L'oncle Jérôme prétendait que, pour une première fois, il fallait faire les choses un peu largement, et inviter les amis et les connaissances. Aussi étaient-ils rarement seuls à la cabane. Chaque jour il arrivait de joyeux compagnons qui venaient manger de la *trempe*, du sucre chaud, ou des œufs cuits dans le sirop. Le soir même, il y avait des *veillées* avec leurs bonnes histoires ; et les éclats de rire montaient joyeux dans le silence solennel des grands arbres.

Les sucres finis, et les comptes tirés, on trouva que la dépense était un peu au-dessus de la recette. Mais l'oncle Jérôme ne s'embarassait pas de ce détail. On n'apprend rien sans qu'il en coûte un peu, disait-il ; et l'expérience que nous avons acquise vaut bien, pour le moins, les quelques piastres que nous avons perdues.

Il ne faudra pas, cependant, faire un usage immodéré de ce raisonnement.

Vers le milieu d'avril, la terre était complètement découverte et on se mit à faire les labours de printemps.

Je ne raconterai pas en détail tous ces travaux et ceux qui les suivirent, car on les connaît aussi bien que moi. Seulement, je dois dire que ce fut une grande surprise, dans la paroisse de Saint-Nicolas, quand on vit arriver et travailler tous ces nouveaux instruments aratoires qu'on ne connaissait point : charrues et herbes améliorées, semeurs, faucheuses, faneuses, râtaux à cheval, presses pour le foin, moissonneuses, engrèbeuses, etc. ; tous les passants ouvraient de grands yeux et prédisaient à Annibal qu'il se ruinerait infailliblement avec ces machines infernales. Mais ce fut bien

pis encore, lorsqu'on le vit, au lieu de charroyer ses gerbes en grange, les battre sur le champ même. Pour le coup, on fut complètement scandalisé; jamais pareille chose ne s'était faite dans la paroisse, et les bonnes vieilles s'étonnaient que le ciel ne manifestât point par quelque signe visible sa juste indignation.

Le ciel resta calme et muet.

Lorsque toute la récolte fut rentrée, l'oncle Jérôme et Annibal firent leur bilan. Le rendement avait été excellent, et, en mettant de côté le prix du bétail et des instruments nouveaux, qui devait s'imputer sur le capital, on arrivait à un excédant fort raisonnable.

L'oncle Jérôme était dans la jubilation.

— Comment ! s'écriait-il, nous avons une balance en notre faveur ! Mais cela tient du merveilleux. Pour notre première bataille nous avons une victoire. Décidément, Annibal, c'est toi qui avais raison : vive la culture ! Du reste, j'ai toujours été de ton avis ; mais je n'ai jamais voulu trop m'affirmer, à cause de ton père. A propos, ajouta-t-il, tu sais que nous sommes dans le mois d'octobre, et que, l'année dernière, mon bataillon n'a pas fait ses douze jours d'exercice, à cause de la construction de ta maison, et je compte pour peu de chose la parade de la Saint-Pierre. Cette année, il faut prendre une revanche éclatante.

— Certes, mon oncle, dit Annibal, je vous dois bien cela ; aussi, je suis entièrement à vos ordres.

— Tu me dois bien cela ! Voyons, mon filleul, je parie que ce n'est pas seulement de la reconnaissance, mais que tu brûles d'essayer pour de bon sur le terrain ton bel uniforme et ton sabre neuf. Ah ! je te connais, va !

Au fond, l'oncle Jérôme n'avait peut-être pas tort.

Quoi qu'il en soit, les douze jours d'exercice arrivèrent, et l'oncle parut sur son grand cheval à la tête de son bataillon — qui comptait vingt-deux hommes — aussi fier que César commandant ses légions. A chaque instant, il jetait un regard d'admiration du côté d'Annibal, ce qui faillit lui faire commettre plusieurs bévues.

— Hein ! est-il assez crâne, ce gaillard-là, à la tête de sa compagnie ! L'an prochain, je recommanderai sa promotion au grade de capitaine. Tonnerre ! quel élève j'ai là ! Décidément, les Ladouceur ont du salpêtre dans le sang. Ce garçon ne reculerait

pas d'une semelle. Ah ! si nous pouvions seulement voir poindre un ennemi quelconque !... Mourir pour la patrie !

L'oncle Jérôme s'était oublié, dans son enthousiasme, jusqu'à crier cette dernière phrase de sa plus grosse voix, en brandissant son sabre. Les bons paysans qui marchaient sous ses ordres se mirent à se regarder d'un air inquiet. Mais le colonel s'était promptement remis.

— Comment ! tonna-t-il solennellement, il suffit d'un mot pour vous décontenancer ; que serait-ce donc, si vous entendiez le canon de l'ennemi !

Les pauvres gens, ahuris, baissèrent la tête et crurent réellement qu'ils avaient eu tort.

La parade s'acheva sans encombre, et comme c'était la dernière, l'oncle Jérôme crut devoir adresser à son minuscule bataillon une petite harangue dans laquelle il déclara qu'il n'était pas orateur, mais soldat, et qu'il n'avait pas l'intention de faire un discours.

— Je vous dirai seulement, ajouta-t-il avec modestie, comme le grand Napoléon, le plus fameux capitaine des temps modernes : Soldats, je suis content de vous ! Retournez dans vos foyers où vous vous tiendrez prêts à répondre au premier appel de la patrie.

Deux années se sont passées. Annibal continue à cultiver sa ferme avec un succès toujours croissant, aidé de l'oncle Jérôme dont l'engouement n'est aucunement diminué, et qui passe toutes ses journées de loisir à pêcher la truite dans le grand étang formé par le barrage de la rivière, ou à chasser dans ce qu'il appelle les domaines de son neveu.

Et qu'on ne croie pas qu'Annibal se contente de surveiller ses employés ; au contraire, il travaille comme les autres. Au point du jour, il est à l'ouvrage dans les champs, et il ne rentre que fort tard le soir. Il aime réellement son état, et il comprend que si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail est le père de toutes les solides vertus et le gage le plus assuré d'une vie exemplaire.

Depuis un an, Annibal était marié : on se marie jeune à la campagne. Il était allé, l'année précédente, faire un second voyage aux États-Unis, dans ce même Etat du Vermont, et près de la petite ville de Vergennes. Cette fois, il s'était fait accompagner par son père, et, à leur retour, ils avaient ramené avec eux Mlle Murphy, devenue Mme Annibal Ladouceur.

— Une fière bru ! disait l'oncle Jérôme.

Le jeune couple vivait fort heureux dans le joli cottage neuf, où la famille venait souvent le visiter, et où l'oncle Jérôme passait quelquefois huit jours de suite.

Un matin, en se promenant, Annibal remarqua avec surprise qu'on avait commencé à construire une maison à peu près semblable à la sienne, au milieu d'un bosquet, sur la terre voisine. Les murailles, élevées déjà à mi-hauteur, s'apercevaient au travers des arbres. En questionnant son fermier, il apprit qu'un riche étranger avait trouvé l'endroit à son goût, et y faisait bâtir, après avoir acheté le fonds pas l'entremise du notaire. C'était du moins ce qu'il avait entendu dire la veille, à la porte de l'église, après la grand'messe.

L'oncle Jérôme, interrogé sur le sujet, fit à peu près la même réponse.

Cependant, Annibal était fort intrigué. D'abord, il avait déjà jeté les yeux sur cette propriété qu'il voulait acquérir pour agrandir son exploitation. Mais, puisque quelqu'un l'avait devancé, il voulait au moins savoir à quelle sorte de voisin il allait avoir affaire. Car, à la campagne, la question du voisinage a souvent son importance. Toutefois, il eut beau questionner tout le monde, il lui fut impossible d'obtenir d'autres renseignements que ceux que lui avait donnés son fermier. Le notaire lui même déclara qu'on l'avait obligé au plus grand secret.

Tout l'été, en se rendant à ses champs, ou en revenant, il ne pouvait s'empêcher de jeter un regard inquiet sur cette construction qui reproduisait presque trait pour trait sa propre maison. Ce mystère lui travaillait singulièrement l'esprit.

Cependant, vers la fin de septembre, il survint un événement qui fit oublier à Annibal son étrange voisin : sa femme lui donna un héritier. Jamais prince royal ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme que ce bébé rose ne le fut par l'oncle Jérôme. Le digne homme négait en plein ciel, et voulait que tout le monde partageât sa joie. Au baptême — où il fut encore le parrain — il confia au curé une somme considérable pour les pauvres, et donna au bébé une pièce d'or qui lui fit sonner ses deux cloches durant une heure.

— J'aime bien Annibal, disait le brave oncle, mais je crois que je vais chérir ce poupon davantage encore. Si Dieu me laisse

vivre assez longtemps, c'est moi qui lui enseignerai à monter à cheval et à faire ses premières armes.

Deux semaines plus tard, le matin de la Saint-Michel, Annibal sortait pour se rendre chez son oncle, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs jours, et dont l'absence l'inquiétait, lorsqu'un petit garçon vint lui remettre un billet, et s'éloigna aussitôt.

Annibal ouvrit le billet qui était ainsi conçu :

“ Saint-Xiste, 29 septembre.

“ Le propriétaire de la nouvelle maison, arrivé d'hier soir, et retenu chez lui pour de graves raisons, prie M. Ladouceur de vouloir bien venir le voir à son premier loisir. Il espère que M. Ladouceur n'aura pas à regretter cette première visite. ”

— Voilà bien, se dit Annibal, la plus singulière lettre que j'aie jamais reçue. N'importe, je vais avoir enfin l'explication de ce mystère qui m'intrigue depuis si longtemps.

Et il se dirigea vers la maison de son voisin.

Arrivé à la porte, il fut introduit par un domestique dans un petit salon d'attente, où, quelques instants après, l'oncle Jérôme en personne faisait son apparition.

— Ah! ah! monsieur mon neveu, tu ne t'attendais pas à celle-là. Hein! est-ce que j'ai proprement conduit cette petite affaire! Me voici installé tout près de toi; mes meubles sont arrivés pendant ces deux dernières nuits, et je me suis donné un mal inouï afin d'être prêt pour le vingt-neuf... Non, tiens, ne parle pas, ajouta-t-il en voyant Annibal ouvrir la bouche; je vais t'expliquer tout cela. Vois-tu, mon garçon, là, franchement, je me trouvais un peu loin, et je m'ennuyais. A mon âge, on rompt difficilement une habitude, et j'avais pris celle de te voir tous les jours. Maintenant, nous serons voisins, et quand tu auras besoin de moi, tu m'auras sous la main. Et puis, le soir, nous ferons notre partie d'échecs. Du reste, il faut bien que l'oncle Jérôme soit là pour surveiller ce nouveau filleul qu'on pourrait essayer de lui gâter.

Le même soir, toute la famille et les amis vinrent chez l'oncle pendre la crémaillère. Ce fut une grande fête dont la paroisse parla encore, et dont les pauvres surtout conservent un précieux souvenir.

La dernière fois que j'ai vu Annibal Ladouceur, en 1850, c'était un des hommes les plus importants de son comté, qu'il représentait en parlement. Non seulement sa ferme était une des mieux tenues du pays, mais son exemple avait ouvert les yeux des cultivateurs des alentours, qui commençaient, les uns après les autres, à imiter sa méthode de culture, et voyaient leurs pauvres terres se transformer en propriétés d'excellent rapport.

Annibal sentait que sa vie n'était pas inutile et comprenait tous les jours d'avantage que le véritable bon citoyen n'est pas toujours celui qui jette le plus d'éclat, mais plutôt celui qui, par son travail et son exemple, répand autour de lui la prospérité et le bonheur.

Quant à l'oncle Jérôme, il se laissait tout doucement vieillir auprès de son neveu, attendant avec impatience le moment où il pourrait faire monter à cheval le petit filleul, qu'il se contentait, pour le moment, de faire galoper sur ses genoux.

NAPOLÉON LEGENDRE.

STANCES

AU TRÈS RÉVÉREND CHANOINE BOUCHER,

ARCHIPRÊTRE ET CURÉ DE LOUISEVILLE,

*Lucs, le 6 août 1890, au banquet donné à l'occasion du soixantième
anniversaire de son ordination.*

J'ai vu, dans la prairie, un chêne aux vastes branches,
Qui, sous le bleu du ciel, offrait, les bras ouverts,
Aux corbeaux croassants comme aux colombes blanches
L'asile hospitalier de ses grands dômes verts.

Sous ses rameaux touffus flottaient des ombres douces ;
Et, quand midi flambait, largement abrité,
Maint troupeau, sommeillant dans la fraîcheur des mousses,
Sous sa voûte oubliait les ardeurs de l'été.

Il était vieux ; pourtant, l'âge, dont l'aile égrène
Le feuillage du chêne et la fleur du glaïeul,
N'avait mis qu'un surcroît de majesté sereine
A sa cime imposante ainsi qu'un front d'aïeul.

La sève des puissants filtrait sous son écorce ;
Pourtant, quand la rafale ébranlait ses arceaux,
Le vieux géant n'avait — suave dans sa force —
Que des murmures doux comme un chant de berceaux.

Le colosse avait eu ses jours sombres ; l'orage
Avait parfois sur lui déchaîné ses Titans ;
Mais l'averse en fureur n'avait pu, dans sa rage,
Que laver sur son tronc la poussière du temps.

Tous les petits oiseaux l'aimaient ; sous sa feuillée,
Grives et rossignols, mésanges et pinsons,
Penchés au bord des nids, de l'aube à la veillée,
Lui payaient leur écot en joyeuses chansons.

Et le grand chêne, droit comme un vieillard auguste,
 La tête dans l'azur, les bras au firmament,
 Semblait sourire au ciel qui l'avait fait robuste,
 Et bénir le Très-Haut de l'avoir fait clément !

Ah ! je voudrais avoir la sagesse d'un mage
 Et la voix d'un prophète — oui, moi, l'humble fourmi —
 Pour vous dire en ce jour : Ce chêne est votre image,
 O saint prêtre de Dieu, mon vénérable ami !

Toujours jeune et debout dans votre grâce austère,
 Le cœur ouvert à tous, même aux malicieux,
 Si, comme lui, vos pieds touchent encor la terre,
 Vous avez comme lui la tête dans les cieus.

Comme lui, vous avez de tranquilles retraites ;
 Comme l'ombre et le frais qu'il ménage aux troupeaux,
 Vous versez le trésor de vos bontés discrètes
 A tous les affamés de calme et de repos.

Comme lui, vous avez vu bien des soleils naître ;
 Sur votre front serein tout près d'un siècle a lui :
 Vous n'avez pas vieilli, car vous étiez, ô prêtre !
 Puissant comme le chêne et vaillant comme lui.

Il eut son temps d'épreuve et vous eûtes le vôtre ;
 Mais les assauts jamais n'ont fait vos pas tremblants ;
 Et l'orage n'a mis, sur votre front d'apôtre,
 Qu'un reflet d'arc-en-ciel dans vos beaux cheveux blancs.

Vous aussi vous avez de fécondes ramures
 Dont la frondaison vierge a bercé bien des nids ;
 Autour de vous aussi montent bien des murmures,
 Chants d'amour de tous ceux que vous avez bénits !

Le petit vous révère et le grand vous honore ;
 Laissez votre cœur battre et votre œil rayonner ;
 Car, s'il fut des ingrats, votre âme les ignore :
 Les forts sont indulgents et savent pardonner.

Pardonner et bénir, voilà le double rôle
Auei votre existence entière s'immola ;
Et si jamais fardeau n'a courbé votre épaule,
C'est qu'elle était de fer, car vos œuvres sont là !

Soixante ans, votre voix ardente a fait entendre
L'éternelle parole aux hommes ; soixante ans,
Votre main, ô pasteur — infatigable et tendre —
Versa le sang du Christ sur les cœurs repentants.

Soixante ans, vous avez, pendant le saint office,
En prononçant les mots que Dieu même dicta,
Renouvelé pour nous le divin sacrifice
Qui racheta le monde aux flancs du Golgotha.

Soixante ans, vous avez relevé qui succombe ;
Soixante ans, on vous vit au chevet du mourant ;
Soixante ans, vous avez suivi jusqu'à la tombe
La dépouille de ceux que la mort nous reprend.

Soixante ans, vous avez, de vos mains paternelles,
Béni l'anneau sacré qui joint les épousés ;
Et je vois devant moi, s'essuyant les prunelles,
Des vieillards que jadis ces mains ont baptisés !

Des souffreteux sans pain vous prîtes la défense ;
Et nos regards, d'ici, peuvent apercevoir,
Construit par votre zèle, un asile où l'enfance
Va puiser la science aux sources du devoir.

Et toujours à l'affût, et toujours sur la brèche,
Dans tous les bons combats à vaincre toujours prêt,
On vous a vu saisir la cognée et la bêche
Pour guider le colporteur au fond de la forêt.

Dans tous les droits sentiers poursuivant votre marche,
De nos oints du Seigneur vénérable doyen,
Vous sûtes ajouter au nom du patriarche
Celui du patriote et du grand citoyen !

Oh ! lorsque vous jetez un coup d'œil en arrière,
Vaillant soldat du bien, vétéran des autels,
Et que vous remontez votre longue carrière,
En comptant vos labeurs et leurs fruits immortels,

Dans cette vaste enceinte où chacun vous acclame
Et devrait s'incliner pour baiser vos genoux,
Quel sentiment ému doit envahir votre âme !
Quel joyeux *Te Deum* doit retentir en vous !

Oh ! laissez-vous aller à ces transports suprêmes ;
Savourez les fruits mûrs de vos efforts vainqueurs :
Cette émotion-là, nous la sentons nous-mêmes ;
Ce *Te Deum* d'amour chante aussi dans nos cœurs !

Près de vous, ce matin, à genoux dans son temple,
Au Dieu qui récompense et fait les jours nombreux,
Nous avons dit merci pour le sublime exemple
Que les vôtres, plus tard, laisseront derrière eux.

Et nous l'avons prié pour que le noble chêne,
Bravant, longtemps encor, les destins courroucés,
Reste pour nous l'espoir de la saison prochaine,
Après avoir été l'orgueil des jours passés.

LOUIS FRÉCHETTE.

Nicolet, août 1890.

VOYAGE EN GRÈCE

V

EXCURSION EN ARGOLIDE

Comme le lecteur le supposera facilement, nous aurions bien voulu, en voyageur consciencieux, faire une excursion complète dans l'intérieur de ce pays si riche en souvenirs historiques. Malheureusement notre temps était limité, et nous fûmes obligés, à cause de l'éloignement, de négliger Sparte, Olympie, Thèbes et les Thermopyles, en faveur de Corinthe et d'Argos, qui sont d'un accès plus facile.

Le chemin de fer nous transporte en un jour d'Athènes à Nauplie, au fond du golfe d'Argos.

Notre première station est à Mégare, village moderne, bâti sur le penchant d'une colline ; son rôle dans l'antiquité fut, comme on le sait, tout à fait secondaire, et nul grand souvenir ne s'y rattache.

A la gare, nous avons une preuve de la filouterie des Grecs qui, entre nous, ne semblent pas avoir entièrement volé la signification abusive qui s'est attachée à leur nom dans presque tous les pays d'Europe.

En descendant de wagon, un voyageur se fait subtiliser son porte-monnaie avec les trois cents francs qu'il contient, et va naturellement se plaindre au chef du train. Celui-ci se rend tout simplement à la voiture de troisième classe, et réclame l'objet volé.

Le train ne partira pas, dit-il, avant qu'on l'ait trouvé.

Et sans plus de formalités il commence à fouiller les voyageurs.

Pendant cette opération, il ne quittait pas des yeux la portière. Il avait raison, car à un moment donné, un bras s'allonge et laisse échapper furtivement quelque chose par le carreau.

C'était ce que le fonctionnaire attendait ; il sort, et ramasse sur le marche-pied le porte-monnaie, qui heureusement n'est pas encore allégé de son contenu.

On nous affirme que le fait est journalier ; et en effet ce qui semble le plus étonner nos compagnons de route, c'est le dénouement heureux de l'incident.

On sait que l'isthme de Corinthe — le progrès ne respecte rien — est en ce moment coupé par un canal dont les travaux sont déjà très avancés.

La tranchée a vingt-cinq mètres de large sur toute la longueur de l'isthme, qui est d'une lieue environ. A plus d'un endroit la profondeur atteint trente mètres.

Un ingénieur nous explique la raison de cette grande profondeur par la différence de niveau qui existe entre le golfe de Corinthe et celui d'Égine.

Une fois le percement terminé, les navires venant d'Italie et d'Autriche, au lieu de s'arrêter à Patras, dans le nord de la Morée, viendront directement au Pirée. De là un énorme avantage pour le commerce.

Nous traversons le nouveau canal sur un pont suspendu.

Quelques minutes d'arrêt à Corinthe pour déjeuner, et puis, en route !

Nous laissons la Hellade derrière nous, et nous entrons dans la Morée, l'ancien Péloponèse ; ce sont les deux grandes provinces de la Grèce moderne.

La voie ferrée fait de grands détours pour éviter les montagnes. De temps à autres, nous apercevons des pics d'une hauteur énorme, de vrais nids d'aigles inaccessibles aux hommes. Nous cotoyons des vallées, des lits de rivières desséchées, des précipices sans fond.

Dans la plaine de Nauplie, nous assistons à un coucher de soleil d'une beauté ravissante. L'Occident changé en fournaise ardente jette des reflets embrasés sur la cime des monts, tandis que la vallée, déjà à moitié envahie par les téaëbres, se perd dans des teintes d'un clair obscur à désespérer le pinceau d'un grand maître.

Contraste de lumière et d'ombre qui nous suggère un rapprochement entre le passé et le présent de cette terre classique où se sont écrites tant de pages immortelles, et dont les échos semblent maintenant pour toujours sourds au bruit des grandes choses.

Bien que Nauplie ne soit pas dans le programme de notre

excursion, nous sommes forcés de nous y rendre, car c'est le seul endroit où nous puissions trouver un gîte pour la nuit.

Gîte est bien le mot, et encore ! L'hôtel où l'on nous fait descendre mérite à peine le nom de masure ; mais il faut quand même s'en contenter.

Nous passons la soirée à circuler dans les rues et à prendre l'air.

La ville est en tout point digne de notre auberge. Cette promenade ne réussit guère à nous faire oublier notre misère ; à peine si elle nous prédispose un peu au sommeil. Heureusement que la nuit a pour nous l'avantage d'être courte. Dès quatre heures, nous partons pour Tyrinthe. Après le lit dur et très désagréablement habité de l'hôtel, la route nous paraît charmante, avec ses longues files de peupliers et ses perspectives noyées dans la buée matinale.

Nous avons à peine trotté une demi-heure, quand notre cocher, arrêtant sa voiture, nous fait signe de descendre en nous montrant un tertre au milieu d'un champ cultivé. C'étaient les restes de l'acropole de Tyrinthe, un des plus antiques monuments du monde. Il date de l'époque pélasgique, c'est-à-dire du vingtième siècle avant Jésus-Christ.

Les Pélasges, peuple primitif de la Grèce, donnèrent leur nom à un genre particulier de construction facile à reconnaître par la lourdeur et la grossièreté des matériaux employés. De plus on n'y voit aucune trace de ciment ou de mortier : les énormes moellons se tiennent ensemble par leur propre poids.

Ce ne sont pas ces masses de pierre édifiées par des cyclopes qui nous frappent ; nous en avons vu bien d'autres en Egypte ; mais ce qui étonne, c'est la forme ogivale très prononcée qui se manifeste à l'entrée principale de cette acropole.

On a généralement cru que l'ogive était une transformation de l'arc romain opérée par l'influence arabe au moyen âge. Il est donc assez curieux de découvrir ce cintre brisé dans une construction remontant à quatre mille ans.

Il y a loin, il est vrai, entre cette ogive et le portail majestueux de Notre-Dame de Paris. Il y a toute la distance parcourue entre l'enfance et la perfection de l'art, entre la barbarie et la civilisation la plus avancée, entre l'instinct aveugle et les plus savants calculs.

C'est en faisant ces réflexions que nous filions à toute bride vers Argos.

Durant une heure, la route traverse un affreux marécage, un foyer de fièvre, un désert humide. Aussi pas une habitation !

A l'approche d'un méchant village, notre cocher nous crie : *Argos !* Et nous de chercher la ville.

Il ne valait pas la peine de s'y arrêter ; quelques degrés d'un amphithéâtre sont les seuls vestiges de la fière Argos, la patrie de Ménélas et d'Agamemnon.

Quels souvenirs cependant !

Nous foulons une terre tout imprégnée du souvenir des Atrides ; aussi nous sommes-nous munis d'un Sophocle pour nous remémorer cette époque légendaire.

Argos a été témoin du crime de Clytemnestre, et c'est dans ses murs qu'Oreste et Electre vengèrent sur leur mère le meurtre d'Agamemnon.

Tous les crimes de cette famille d'Atrée sont l'œuvre de la fatalité, cette force irrésistible dont l'antiquité fut la fidèle croyante.

Ces peuples d'Orient à l'imagination vive excusent même ces horreurs en leur attribuant une cause légitime.

Ainsi Clytemnestre tue son époux Agamemnon à son retour de Troie pour venger la mort d'Iphigénie, immolée par son père pour satisfaire l'oracle divin.

Cependant on ne pouvait laisser de telles infamies sans punition, c'est pourquoi les Furies ou Erynnies, divinités expiatrices poursuivaient les coupables sans trêve ni merci.

Les ténèbres, les forteresses, les gardes, rien ne pouvait arrêter leurs vengeances, tant que satisfaction n'était pas obtenue. Le remords et les châtimens de la croyance chrétienne ne sont-ils pas frères des Erynnies ?

Cette longue suite de crimes imputés aux Atrides avait commencé par celui d'Atrée, roi de Mycènes et père de Ménélas et d'Agamemnon, qui servit à table, à son frère Thyeste, la chair de ses propres enfans. Mais oublions ce festin d'anthropophages et toutes les horreurs qui s'en suivirent, pour nous rappeler que nous arrivons à Mycènes.

Si Argos est complètement dépouillée de ses monuments, Mycènes en a gardé plusieurs du plus haut intérêt.

Le tombeau d'Agamemnon est parfaitement conservé; il est construit en forme de ruche d'abeilles, et présente le curieux exemple d'une voûte chez les Grecs de cette époque.

Cette voûte est recouverte de terre à l'extérieur. A l'intérieur chaque assise empiète en saillie sur l'autre, jusqu'au sommet, où une énorme pierre sert de clef de voûte. Cette clef de voûte a disparu, enlevée par les pillards qui ne respectent pas même les tombeaux.

Ce monument est remarquable par sa masse; le linteau seul de la porte d'entrée mesure huit mètres de long sur trois de large, et rappelle le mur colossal du temple de Baalbec.

On se demande quel peuple de géants pouvait remuer ces formidables matériaux, que nous pourrions à peine soulever aujourd'hui avec nos machines mues par la vapeur.

Des trésors considérables avaient été enfouis dans ce tombeau avec la dépouille mortelle du roi. Le musée d'Athènes contient quelques spécimens d'une grande valeur provenant des fouilles qui y furent faites.

A quelque distance, sur une colline escarpée, s'élève l'acropole de Mycènes; la *Porte des Lions* lui sert d'entrée principale. Cette porte est connue sous ce nom, à cause des deux lions dressés sur leurs pattes de derrière, qui en surmontent le linteau.

Ces sculptures grossières, ou tout au moins enfantines, offrent un grand intérêt archéologique; mais l'art n'a rien à y voir. Elles témoignent cependant d'une certaine civilisation pour une époque si reculée.

Depuis trois mille ans, elles assistent au défilé des âges, sans s'émouvoir des injures du temps, ni des attaques barbares des vandales qui les ont profanées.

Le train qui devait nous conduire à Corinthe n'ayant pas les mêmes raisons que nous de s'attarder, il nous faut dire adieu aux antiquités, et remonter en voiture.

Le long de la route, notre cocher arrête ses chevaux, saute à terre, regarde de tous côtés, et, n'apercevant personne, arrache deux ou trois brassées d'avoine dans un champ voisin, les enfouit sous son siège, puis remonte en voiture et reprend sa course avec autant de calme que s'il eût commis la plus louable des bonnes actions. Encore une en faveur de l'honnêteté grecque!

A midi, nous arrivons à notre destination. Contrairement à nos prévisions, il nous reste trois heures à flâner. Nous les employons à nous rendre à l'ancien temple de Corinthe, qui s'élève au sud-ouest de la petite ville actuelle.

Nous marchons durant une heure et demie, sous un soleil brûlant sans apercevoir les sept colonnes qui, suivant nos indications, constituent les ruines du temple en question. Les forces commencent à nous manquer ; et l'heure pressant, nous prenons le parti de retourner sur nos pas. C'était une bonne inspiration, car, du haut d'une ondulation de terrain, nous apercevons au loin, dans la vallée, au pied de l'acrocorinthe, les sept colonnes que nous cherchons, surmontés de leur architrave. Comme le temps nous manque pour les atteindre, nous nous contentons de leur jeter de loin un regard à la hâte, et nous reprenons la route de Corinthe.

Notre petite excursion dans le Péloponèse est terminée. Nous rentrons à Athènes pour faire nos préparatifs de départ.

Quelques jours de repos à revoir les choses déjà vues, et puis une promenade pleine de charmes dans les jardins de l'Académus et au Lycée, tout remplis du souvenir de Platon et d'Aristote, telles sont nos occupations des dernières heures dans la vallée du Céphèse et de l'Ilyssus.

Il nous faut refaire la route du Pirée ; et lorsque l'acropole disparaît derrière la colline, nous saluons le divin rocher avec un soupir de regret. Oui, de regret, car dans la vie il est rare de contempler l'idéal des choses. Nous le cherchons partout dans l'art comme dans la nature, soit humaine, soit inorganique. Là où un souffle divin éclaire, même faiblement, l'œuvre de l'homme, elle rayonne de la beauté suprême, et à son aspect on ne saurait s'empêcher de tressaillir de bonheur et d'entonner le *sursum corda*.

Ces moments délicieux nous font oublier les turpitudes morales auxquelles nous sommes tous plus ou moins soumis. Ils consolent de bien des larmes répandues ; ils ouvrent on ne sait quels horizons sereins devant les yeux de l'intelligence et du cœur.

En arrivant au Pirée nous nous enquêrons du tombeau de Thémistocle. On nous y conduit. C'est une simple grotte regardant Salamine. Le théâtre de son immortelle victoire est l'unique et incomparable monument funéraire du grand homme.

Impossible de clore notre voyage en Grèce par une visite plus appropriée : un tombeau.

N'est-ce pas un immense cimetière, une cité des morts que nous venons de parcourir ?

Noms illustres, combats glorieux ou sublimes défaites, monuments grandioses ou ruines éloquentes, vous tous, grands souvenirs et grands morts de la Grèce, salut ! A vous un dernier regard et une dernière pensée d'admiration et de respect !

CHARLES DE MARTIGNY. :

L'ABÏME

Promenons-nous ici, mais prends garde à la rive ;
La pente en est rapide et le gazon glissant,
Vois, du torrent grossi la course convulsive
Lance à nos pieds le flot qui passe en bondissant.

L'abîme est là, béant. Le sentier qui le longe
Est étroit. Oh ! malheur, malheur aux pas distraits !
Malheur à l'œil hardi qui dans le vide plonge !
Le vertige nous guette et la mort est tout près !

Serre-toi près de moi pour franchir cette cime,
Tu trembles... qu'as-tu donc pour te troubler ainsi ?
— C'est que — tu le sais bien — le cœur est un abîme,
Et que souvent l'amour a son vertige aussi !

ADOLPHE POISSON.

REVUE ÉTRANGÈRE

On a bien raison de dire que ce siècle marche vite et que, en Amérique principalement, tout se fait à la vapeur. Depuis notre dernière revue, nous avons eu le spectacle d'une révolution dans la république de La Plata, et d'une guerre entre quelques-uns des petits États de l'Amérique centrale, le Guatemala, San Salvador et le Honduras. La révolution est terminée, mais la guerre se poursuit encore au moment où nous écrivons ces lignes. En fait, la plupart de ces pays, de même que le Mexique, sont dans un état d'instabilité qui menace à chaque instant de les jeter dans le plus regrettable désordre. On se rappelle les troubles qui ont agité, il n'y a pas longtemps, le Chili et le Pérou. Plus récemment encore, le Brésil a opéré — bien que d'une façon assez pacifique — une transformation complète de son gouvernement ; l'empire n'existe plus, la république a pris sa place, mais on ne saurait dire encore si la nouvelle constitution qui vient d'être adoptée et proclamée assurera durant bien longtemps la paix et le contentement.

La république de La Plata — ou république Argentine — possédait une constitution depuis 1853, et, en 1860, elle avait admis la province de Buenos-Ayres dans sa confédération. C'est dans cette province que s'est produit le dernier soulèvement auquel nous avons peut-être tort de donner le nom de révolution, puisque, après tout, il ne s'agissait que de substituer une nouvelle administration à l'ancienne qui avait provoqué de toutes parts, dans la ville de Buenos-Ayres surtout, de graves mécontentements. Le malaise et l'agitation se faisaient sentir depuis assez longtemps. Enfin, dans les derniers jours de juillet la crise est arrivée, et les deux partis en sont venus aux mains. L'explosion a été hâtée par les imprudentes et regrettables opérations financières du gouvernement, qui n'ont fait qu'aller de mal en pis depuis quelque temps. Emprunts sur emprunts, négociés dans les conditions les plus désavantageuses, administration malhabile, spéculation et dilapidation des deniers publics par certains fonctionnaires, tels

étaient les griefs que le peuple reprochait au pouvoir, et auxquels on doit attribuer la cause de tout le mal.

Dans tous les cas, le gouvernement était en défaveur depuis longtemps auprès de toutes les classes de la population. Il a tenté plusieurs moyens pour sortir de l'impasse dans laquelle il se sentait engagé; malheureusement, soit par suite d'un manque d'habileté ou de la persistance du mauvais sort, ces moyens n'ont pas réussi.

Dans le message lu par le président don Miguel Juarez Celman à l'ouverture du congrès, le 10 mai dernier, ce fonctionnaire expose sa manière de voir, présente plusieurs solutions qui lui paraissent devoir entraver le mal, et laisse entrevoir un grand espoir, une quasi certitude que tout va changer pour le mieux. Naturellement, ce n'était pas dans ce document qu'il fallait s'attendre à trouver la vérité exacte de la situation, et surtout une prévision infaillible de ce que réservait l'avenir. Et, en effet, toutes les espérances du président ont été trompées, les faits ont partout démenti son attente. Les emprunts qu'on a essayé de négocier en Europe ont été refusés, non pas à cause de l'insolvabilité de l'Etat — car cette république est riche en ressources et pleine d'avenir — mais par suite de l'instabilité du conseil exécutif et des doutes qui ont été soulevés sur l'honorabilité d'un certain nombre de ses membres.

L'or, en conséquence est devenu extrêmement rare; certaines banques ont suspendu le paiement en espèces. Le papier-monnaie, qui inonde le pays, en a été déprécié d'autant, et la misère s'est fait sentir en plusieurs endroits.

Enfin, le point culminant étant atteint, l'insurrection a éclaté.

Il y a eu plusieurs rencontres sanglantes entre le pouvoir et les insurgés; ces derniers ont triomphé sur toute la ligne, car la marine de guerre et l'artillerie s'étaient jointes au mouvement insurrectionnel.

Après quelques jours de lutte, on en est venu à une certaine entente, et le calme peu à peu s'est rétabli; mais le président Celman, qui était la cause principale des troubles, a dû finir par donner sa démission en présence des manifestations de l'opinion publique justement indignée. Il est remplacé par le vice-président Pellegrini.

La guerre dans l'Amérique centrale paraît être plus sérieuse et devoir se prolonger davantage. Voici quelles complications nouvelles ont surgi dernièrement. Nous en empruntons le récit au *New-York-Canada* :

“ Ce n'est pas sans une vive surprise que, le premier août on a reçu de San Salvador une dépêche annonçant que cette république offrait des conditions de paix au Guatemala. Deux jours après, on avait l'explication de cette attitude fort insolite de la part d'un ennemi victorieux. San Salvador était menacé d'une révolution intérieure, aujourd'hui écartée, et qui s'est produite dans les circonstances suivantes :

“ Le général Rivas, exilé de San Salvador par Menendez, il y a deux ans, s'était retiré dans le Honduras. A la mort de Menendez, le 22 juin, il fut invité par Ezeta à rentrer. Il accepta et proposa même d'armer les Indiens de Cozutépeque (ou Astèques), près desquels il jouit d'une grande autorité, et de marcher contre le Guatemala. Naturellement son concours fut accueilli avec empressement ; mais au lieu de se rendre à la frontière, le général Rivas, traître à l'honneur et à son pays, se dirigea avec 6,000 Indiens sur la capitale de San Salvador dans le but de se faire nommer dictateur. Ezeta, averti à temps, rappela du théâtre de la guerre son frère, qui, avec 2,000 hommes de troupe solides et excités par la victoire, arriva à temps pour empêcher Rivas de s'emparer de San Salvador.

“ La lutte fut terrible ; pendant quarante heures, on combattit de part et d'autre avec acharnement et les Indiens ne cédèrent qu'en voyant leur chef tomber aux mains d'Ezeta. Rivas a été immédiatement fusillé, — juste punition de sa coupable ambition.

“ Le général Antoine Ezeta, après ce nouveau succès est reparti avec sa petite armée pour continuer dans le Guatemala sa marche victorieuse.

“ On affirme même que les soldats de Rivas ont consenti à le suivre ; ils ne demandent qu'à se battre, peu importe pour quel motif et sous quel drapeau. Voilà un des épisodes curieux de cette guerre.

“ La lutte avec le Guatemala continue et les San Salvadoriens viennent de remporter quatre nouvelles victoires. Ils occupent les départements de Jutiapa et de Chiquimula, et sont à quarante milles de la capitale du Guatemala.”

Les grèves sont à l'ordre du jour et augmentent partout. Après la grève si sérieuse des agents de police à Londres et celle des facteurs, voici maintenant que les employés des chemins de fer, dans le pays de Galles, se sont soulevés contre leurs patrons ; le service des trains est interrompu et 30,000 ouvriers des mines ont dû suspendre leur travail par suite de l'impossibilité de voiturier le charbon. Les ouvriers des docks de Londres, de leur côté, s'agitent de nouveau, et l'on craint avec raison de sérieux embarras. Dernièrement encore les employés du New-York Central et de plusieurs autres chemins de fer importants des Etats-Unis ont quitté leur travail. Le service des voyageurs et du fret a été complètement interrompu durant plusieurs jours, et il en est résulté des dommages considérables pour le commerce et les industries, sans compter les sérieux embarras auxquels ont été soumis des milliers de voyageurs. Les trains rapides qui approvisionnent de lait la ville de New-York n'ont pu circuler durant plusieurs jours. La suspension de ce seul service a causé de grands inconvénients dans les familles et surtout dans les hôpitaux.

Cette fois, heureusement, les employés grévistes n'ont pas réussi à imposer leurs insolentes conditions. Les compagnies ont pu, après quelque interruption, se procurer de nouveaux employés et rétablir la circulation, à la grande satisfaction du public et surtout au grand regret des grévistes, qui croyaient qu'il était absolument impossible de les remplacer.

Nous l'avons déjà dit, nous sommes en faveur de l'amélioration du sort des travailleurs, mais nous réproouvons hautement et fermement tous ces moyens violents et injustes auxquels recourent si souvent aujourd'hui les ouvriers pour opérer le redressement des griefs dont ils peuvent ou dont ils croient souffrir. La loi, la justice et l'équité doivent protéger également le patron et l'ouvrier, et ce dernier n'a certainement pas le droit de rompre, à un moment donné, le contrat par lequel il s'est librement engagé et de soumettre ainsi, non seulement son patron, mais tout le public à de graves embarras et à de lourdes pertes de temps et d'argent.

La question des pêcheries de Terre-Neuve et celle de la mer de Behring n'ont pas subi de phases nouvelles qui offrent quelque intérêt. Les diplomates discutent et temporisent ; il y a cependant beaucoup d'espoir que ces deux incidents seront réglés avant

longtemps à la satisfaction de toutes les parties intéressées, et sans recourir aux moyens extrêmes.

Le protectorat de Zanzibar et la cession d'Helgoland à l'Allemagne continuent à défrayer les conversations des hommes politique et à se discuter dans les journaux, peut-être un peu plus que la chose ne le mérite. Nous ne savons pas si cette petite île d'Helgoland — ou Hëlîgoland — a une si grande importance stratégique qu'on le dit ; avec le mode de guerre que l'on suit maintenant, et les moyens de destruction qu'on invente tous les jours, les fortifications détachées semblent perdre une partie de leur utilité pour la défense d'un pays. Notre vieille ville de Québec, par exemple, considérée autrefois comme à peu près imprenable, ne résisterait pas longtemps aux assauts d'une armée moderne. Cependant un correspondant de la *Revue Britannique* envisage Helgoland d'une tout autre façon ; il voit dans cette île à l'Allemagne un avantage considérable pour ce dernier pays qui pourra s'en servir "au moment d'une guerre avec la France." "Cet flot, commandant l'entrée de la mer du Nord, n'est pas une acquisition à dédaigner. Et si, comme l'a dit récemment M. de Bismark, dans un *interview*, la France, dans le cas d'une guerre, réussissait à s'en emparer, cette position deviendrait très dangereuse pour l'Allemagne." Il est possible que nos connaissances dans l'art stratégique soient assez superficielles ; nous croyons, toutefois, qu'on prête ici une trop grande valeur à des incidents qui, en réalité, se réduisent à fort peu de chose.

L'Eglise vient de faire une grande perte par la mort du cardinal Newman. Avec le cardinal Manning, il occupait en Angleterre une des plus hautes positions, grâce à ses talents distingués et à ses vertus si remarquables. C'est un deuil immense pour l'Eglise et pour l'Angleterre, où il était aimé et vénéré dans toutes les classes de la société. Tous les journaux de la Grande-Bretagne, à quelque croyance, à quelque nuance qu'ils appartiennent, n'ont que des paroles élogieuses à prononcer en retraçant la vie de ce grand et noble personnage. Nous espérons pouvoir, dans un prochain cahier parler un peu plus longuement de la carrière de ce prélat distingué qui n'a laissé après lui que des amis sincères et des admirateurs convaincus.

NAPOLÉON LEGENDRE.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES LIVRES

JACQUES CARTIER, par *N.-E. Dionne*.—In-18 de 332 pages.—
Léger Brousseau, Québec, 1889.

Nous sommes en retard pour rendre compte de ce remarquable travail. Aussi n'aurons-nous qu'à nous associer, ce que nous faisons de grand cœur, aux éloges qui ont été faits de cet ouvrage, couronné du reste par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, dans un concours ouvert à l'occasion de l'érection du monument Cartier-Brébeuf. M. Dionne, notre zélé collaborateur, occupe un rang distingué parmi les écrivains qui se dévouent à l'étude des sources de notre histoire.

Son travail sur Jacques Cartier est un des plus remarquables sortis de sa plume. C'est, sous une forme restreinte, une monographie très complète de tout ce que les recherches antérieures ont mis au jour. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit un mince travail que de jeter du jour sur tous les points obscurs des voyages de la vie du grand découvreur du Canada; aussi, malgré le soin pris par M. Dionne pour compiler toutes les sources nouvelles résultant des découvertes récentes, y a-t-il dans son ouvrage encore bien des points de doute qu'il a dû laisser sans éclaircissements.

En attendant de nouvelles découvertes, le travail de M. Dionne reste le meilleur résumé des connaissances antérieures sur Jacques Cartier.

LE SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES, par *J.-E. Dionne*.—
In-8 de 38 pages. — Montréal, 1890.

Courte monographie d'un établissement fait par les Pères Jésuites, dès leur arrivée dans le pays après la rétrocession du Canada à la France en 1632.

Cet établissement, qui ne dura que quelques années, était destiné à l'éducation des jeunes sauvages, et était situé au confluent de la petite rivière Lairet et de la rivière St-Charles près de l'Hôpital-Général de Québec. Il dut être abandonné, après avoir produit quelques bons fruits, mais non en rapport avec les peines qu'il coûtait et qui en pouvaient produire de plus abondants dans une autre direction.

C'est l'histoire de l'existence éprouvée de ce séminaire, que M. Dionne a mise en lumière, avec les qualités qui distinguent les autres productions historiques de l'auteur.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE, DE LA PAROISSE ET DU COMTÉ DE BERTHIER, par M. l'abbé S.-A. Moreau, Ptre.—In-8 de 120 pages.—1889.—Imprimé à Berthier.

Histoire documentaire et statistique très complète de Berthier (*en haut*). C'est un excellent modèle, qui devrait se trouver entre les mains de tous les curés, et qui leur ferait voir comment, sans frais d'éloquence, on peut faire une étude authentique de l'histoire d'une paroisse et donner ainsi une forme impérissable à une foule de documents précieux exposés à se perdre. Nous souhaitons à M. l'abbé Moreau beaucoup d'imitateurs.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COMPAGNIE DE JÉSUS AU CANADA, par un collaborateur de la REVUE CANADIENNE.

Cette notice, où nous croyons reconnaître la plume d'un savant Jésuite de Montréal bien connu pour ses recherches historiques, n'a pas de prétention à la nouveauté ; c'est un résumé fidèle de ce que les histoires ont rapporté. Bien que nous n'admettions pas toutes les conclusions de l'auteur, nous sommes heureux de dire que les lecteurs trouveront dans cette *Notice* un précis exact des faits et du bien produit au Canada par la Compagnie de Jésus.

HISTOIRE DE LONGUEUIL ET DE LA FAMILLE DE LONGUEUIL, par Alex. Jodoin et J.-E. Vincent.—In-8 de 684 pages.—Montréal, Gerhardt-Berthiaume, 1889.

Beau volume, très bien imprimé sur beau papier, et, ce qui vaut mieux, histoire très intéressante d'une paroisse, d'une seigneurie, d'une *baronie* et d'une des plus illustres familles de notre histoire nationale, la famille des LeMoine, à laquelle appartient cette série de héros qui ont nom d'Iberville, de Bienville, de Sainte-Hélène, de Maricourt, etc. C'est dire quel intérêt se rattache à ce bel ouvrage, qui contient beaucoup de documents, des plans, des dessins du fort et des églises paroissiales de Longueuil.

Cette histoire, qui descend jusqu'aux temps modernes, en nous montrant dans la succession des barons de Longueuil des changements de noms, de nationalités, de religion, nous fait constater une fois de plus, et non sans chagrin, combien peu de notre

noblesse d'autrefois, combien peu de nos plus beaux noms historiques se sont conservés purs de toute alliance étrangère. Hélas ! ce n'est guère que dans le peuple que s'est conservé sans mélange le pur sang français.

Mais ceci n'est pas de la faute des auteurs : ceux-ci ont fait une œuvre consciencieuse qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes.

LES BOURGEOIS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST, Récits de VOYAGES, LETTRES ET RAPPORTS INÉDITS RELATIFS AU NORD-OUEST CANADIEN, publiés avec une Esquisse historique et des Annotations par *L.-R. Masson*. — Deuxième série. — In-8 de 500 pages. — Québec, A. Côté & Cie, 1890.

Le *Canada-Français* aime trop passionnément les documents inédits pour ne pas applaudir de tout cœur à cette remarquable reproduction de documents historiques relatifs à notre Nord-Ouest si peu connu encore, qu'a entreprise l'honorable M. Rodrigue Masson.

Sans doute ces documents ne sont probablement pas tous d'une impartialité absolue. A ce point de vue ils sont comme tous les documents historiques non officiels et qu'il est bon de contrôler par d'autres de sources différentes pour avoir la vérité complète. Mais il n'en est pas moins vrai que ce sont des sources historiques que devront nécessairement consulter et étudier tous ceux qui voudront écrire l'histoire du Nord-Ouest.

C'est donc une œuvre patriotique que fait l'honorable M. Masson, et nous espérons quelle sera encouragée par tous ceux qui s'intéressent à notre histoire.

Ce beau volume contient des documents écrits entre 1791 et 1817, par MM. John McDonald, George Keith, Duncan Cameron, Peter Grant, James McKenzie, tous Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, — M. John Johnson, traiteur libre du Sault Ste-Marie, et M. Samuel-H. Wilcocke. Tous ces documents sont en anglais, ce qui fait qu'il n'y a guère que le titre du volume qui soit en français.

INSTITUTIONES LOGICALES SECUNDUM PRÆCEPTA S. THOMÆ AQUINATIS AD USUM SCHOLASTICUM. — Par *T. Pesch, S. J.* — 3 beaux volumes d'environ 600 pages in-8 chacun. — Fribourg en Brisgau, B. Herder, 1888-90.

Un grand mérite du P. Pesch, disent les *Études Religieuses* de Paris, c'est la clarté et la pureté de son style ; ses phrases bien

faites, bien divisées, d'une élégante simplicité, marchent avec aisance. Le plaisir de le lire fait accepter la surabondance des choses qu'il nous dit. Au surplus on doit se rappeler que son livre n'est pas un manuel à mettre entre les mains de ceux qui débutent, mais un cours étendu qui fournira aux maîtres tout ce qu'ils chercheraient avec peine dans beaucoup de volumes pour développer leurs leçons, et aux élèves déjà formés une lecture agréable qui leur rappellera et leur fera mieux comprendre les enseignements qu'ils ont reçus.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE, par le Dr J.-I. Desrosiers. — In-8 de 186 pages. — Montréal, W.-F. Daniel, 1889.

Ce manuel, rédigé d'une manière très claire, résume en douze leçons tout ce qu'il importe le plus de savoir en fait d'hygiène. Il est suivi d'un glossaire de mots techniques très commode pour ceux qui ne sont pas familiers avec les termes de la médecine.

DES EMPÊCHEMENTS DIRIMANTS DE MARIAGE. — Thèse de Doctorat en Droit soutenue à l'Université Laval par *Eusèbe Belleau, Ec.*, LL. D.

Cette thèse remarquable, défendue avec beaucoup de verve et de talent par M. Eusèbe Belleau, n'a pas produit sur ceux qui ont pris part à la discussion ainsi que sur ceux qui ont assisté à la soutenance les mêmes convictions définitives.

Pas assez compétent pour nous prononcer au point de vue légal, nous croyons qu'au point de vue historique, certaines conclusions de l'auteur sont très discutables. Mais le talent du jeune et brillant avocat, le mérite intrinsèque de son travail, ont valu à M. Eusèbe Belleau, malgré les divergences d'opinions de ses examinateurs, leur vote unanime pour le haut grade qu'il ambitionnait.

La question de l'interprétation du traité de 1763 cédant définitivement le Canada à l'Angleterre, n'est pas encore parfaitement hors de discussion. Il nous semble, pour notre part, que le sentiment jusqu'à présent y a eu beaucoup plus de part que la froide raison, et nous croyons qu'on ne saurait assez se mettre en garde contre des conclusions trop absolues qui pourraient en définitive nous faire plus de mal que de bien.

FAUTES A CORRIGER, UNE CHAQUE JOUR, par *Alphonse Lusignan*. — In-18 de 180 pages. — Québec, C. Darveau, 1890.

Evidemment l'on n'a qu'à gagner à posséder, étudier et mettre en pratique cet excellent opuscule. Il s'agit du langage.

LE FORT ET LA CHATELLE DE STE-ANNE A L'ILE LAMOTTE SUR LE LAC CHAMPLAIN. — In-24 de 56 pages. — Burlington, Free Press Association, 1890.

Touchant appel du curé de l'île LaMotte pour l'aider à rebâtir son église. Mgr de Goesbriand patronise et bénit cette excellente œuvre. Cet opuscule, qui se vend au bénéfice de l'œuvre, contient une petite carte géographique ainsi que les portraits de Mgr de Laval et de Mgr Rappe.

RECOLLECTIONS OF GENERAL GRANT, by *George W. Childs*. — Brochure in-24 de 104 pages. — Philadelphia, Collins printing House, 1890.

T. H.
